



R A P P O R T

SUR LA GESTION ET LES COMPTES PENDANT L'EXERCICE 2024

PREAVIS N° 12/2024-2025

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal de Chardonne (art. 108),

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion de la Commune pendant l'exercice 2024 et de vous soumettre les comptes de la Commune, de même que divers rentiers arrêtés au 31 décembre 2024.

TABLE DES MATIÈRES

Conseil communal	3
Bureau du Conseil au 1 ^{er} juillet 2024.....	3
Liste des 50 Conseillères et Conseillers	3
Décisions du Conseil communal	4
Municipalité	7
Législature 2021 - 2026.....	7
Personnel communal et prestataires extérieurs	9
Administration générale	10
Greffes municipal	10
Bourse communale	10
Contrôle des habitants / Bureau des étrangers	11
Service voirie.....	12
Service bâtiments.....	14
Votations et Élections	16
Initiatives et Référendums	17
Bibliothèque intercommunale	18
Sociétés locales	18
Affaires sociales	18
Course des aînés	18
100 ^{èmes} et 90 ^{èmes} anniversaires.....	18
Entraide familiale.....	19
Comité de la Layette	19
Association scolaire intercommunale du cercle de Corsier (ASICC).....	19
Passeport Vacances	20
Préparation à la retraite.....	20
Participation communale aux dépenses sociales cantonales	20
Développement durable	21
Bâtiments	23
Domaines	23
Forêts.....	23
Vignoble.....	23
Rendement des vignes communales 2024.....	24
Finances	24
Travaux	24
Nettoyage du lac	25
Gestion des déchets.....	25
Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon ».....	25
Police des constructions	26
Aménagement du territoire	26
Agglomération Rivelac	26
Police	26
Conclusions	27
Annexes	28

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL AU 1^{ER} JUILLET 2024

Président :	Marc Payot
1 ^{er} vice-président :	Philippe Durnat
2 ^{ème} vice-président :	Pascal Décorvet
Scrutateurs :	Philippe Verdan et Bernard Groves
Scrutateurs suppléants :	Pierre-Yves Tribolet et Fabian Althaus
Secrétaire :	Valérie Schnyder
Huissier :	Jusuf Imamovic

LISTE DES 50 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Législature 2021-2026 (au 1^{er} juillet 2024)

PLR
Les Libéraux-Radicaux
(17 membres)

Birchler David
Chapuis Alain
Ducret Anne
Ducret Francine
Ducret Jean-Marc
Fort Mélanie
Gilliéron Romain
Girod Maxime
Luyet Cyril
Michel Laurent
Monnier Nicole
Morel Delphine
Mouron Jean-Philippe
Payot Marc
Rosset Philippe
Troxler Josef
Volet Charles

CSP
Chardonne sans parti
(21 membres)

Althaus Fabien
Cagnard Corinne
Caillet Pierre-Alain
Cossy Catherine
Dadgostar Leila
Décorvet Pascal
Dos Santos Cabral Rita
Dufey Boris
Dumas Anne-Laure
Groves Bernard
Havelka Raphaël
Lops Enzo
Marmy Baptiste
Neyroud Carine
Pellé Nathalie
Prêtre Daniel
Rütsche Christin
Skinner Madeleine
Tillemans Leah
Vallotton Yannik

GCI
**Groupement des Citoyens
Indépendants de Chardonne**
(12 membres)

Almond Caroline
Burnat Louis-Noé
Chappuis Céline
Durnat Philippe
Hierholtz Ladislas
Marclay Catherine
Mercier Philippe
Mercier Sébastien
Pelot Jean-David
Tribolet Pierre-Yves
Verdan Philippe
Wernli Heinz

Commission de gestion

pour l'année 2024

Membres : Alain Chapuis
 Hierholtz Ladislas
 Nicole Monnier
 Catherine Cossy
 Pascal Decorvet
 Boris Dufey
 Philippe Mercier

Commission des finances

pour l'exercice 2024-2025

Fabien Althaus
 Francine Ducret
 Céline Chappuis
 Jean-Marc Ducret
 Daniel Prêtre
 Catherine Marclay
 Nathalie Pellé

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé 5 fois en 2024
 Présidence de Mme Leila Dadgostar (CSP), du 01.07.2023 au 30.06.2024

**26
 mars
 2024**

| Préavis n° 11/2023-2024,

relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 99'454.90 pour les démarches préliminaires au concours d'architecture et procédure de plan d'affectation « Les Championnes »

Accepté à l'unanimité des voix

| Préavis n° 12/2023-2024

relatif à une demande de crédit de CHF 886'420.00 pour l'assainissement de la verrière et l'optimisation des locaux de l'UAPE au BUM

Accepté à la majorité des voix

| Préavis n° 13/2023-2024

relatif au budget 2024 de l'Entente intercommunale de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve (CITS)

Accepté à la majorité des voix

**18
 juin
 2024**

| Préavis n° 14/2023-2024

sur la gestion et les comptes pendant l'exercice 2023

Accepté à l'unanimité des voix

| Préavis n° 15/2023-2024

relatif à la gestion et les comptes 2023 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Accepté à l'unanimité des voix

| Préavis n° 16/2023-2024

relatif aux comptes 2023 du Fonds culturel Riviera

*Accepté à l'unanimité des voix***| Préavis n° 17/2023-2024**

relatif à une demande de crédit de CHF 659'739.56 pour la construction d'un abri forestier et la réalisation d'un parcours nature didactique

*Accepté tel qu'amendé***Présidence de M. Marc Payot (PLR), du 01.07.2024 au 30.06.2025****13****septembre
2024****| Préavis n° 01/2024-2025**

relatif au projet d'arrêté communal d'imposition pour 2025

*Accepté à la majorité des voix***8****octobre
2024****| Préavis n° 02/2024-2025**

relatif à la révision partielle des Statuts de l'Association de communes Sécurité Riviera

*Accepté à la majorité des voix***29****novembre
2024****| Préavis n° 03/2024-2025**

relatif au budget 2025 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL)

*Accepté à l'unanimité des voix***| Préavis n° 04/2024-2025**

relatif au budget 2025 du Fonds Culturel Riviera

*Accepté à l'unanimité des voix***| Préavis n° 05/2024-2025**

relatif aux comptes 2023 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve

Accepté à la majorité des voix

| Préavis n° 06/2024-2025

relatif aux budget 2025 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve

Accepté à la majorité des voix

| Préavis n° 07/2024-2025

sur le budget communal pour 2025

Accepté à l'unanimité des voix

| Préavis n° 08/2024-2025

relatif à la demande de crédit de CHF 112'959.95 pour la rénovation de la clôture et du terrain de football situé sur la parcelle n° 2173, au chemin des Roches

Accepté à l'unanimité des voix

Utilisation des compétences municipales

neant

MUNICIPALITÉ

LÉGISLATURE 2021 - 2026

Dicastères	Municipal(e)	Suppléant(e)
Administration générale Voirie Bâtiments Fonds culturel Riviera	Mme Alice Reymond	le vice-syndic M. Gilbert Cavin M. Yves Genton --
Sécurité Travaux Bibliothèque Tourisme	M. Yves Genton	M. Gilbert Cavin Mme Elise Neyroud -- --
Aménagement du territoire Police des constructions	Mme Elise Neyroud	M. Pierre-Alain Maïkoff M. Pierre-Alain Maïkoff
Finances Bancs rocheux Développement durable Informatique Gestion des déchets	M. Pierre-Alain Maïkoff	Mme Elise Neyroud M. Gilbert Cavin Mme Elise Neyroud Mme Elise Neyroud Mme Elise Neyroud
Domaines Ecoles Affaires sociales Cultes	M. Gilbert Cavin	M. Yves Genton Mme Alice Reymond M. Yves Genton --

La Municipalité a tenu 44 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires en corps ou en délégation pour lesquelles des procès-verbaux ont été établis.
Les principaux objets traités ont été entre autres les suivants :

- ▶ nouveau PACom
- ▶ bancs rocheux
- ▶ parcours nature
- ▶ éclairage public
- ▶ rénovation de la Grande salle
- ▶ réfection des routes
- ▶ ordre public
- ▶ organisation scolaire
- ▶ association Plein-Ciel
- ▶ PA Les Championnes

Régionalisation

Conférence des Municipalités du Cercle - Les Municipalités du Cercle se sont réunies une fois en 2024 :

- le 16 mai 2024 à Corsier-sur-Vevey pour discuter de l'ASICC et des crèches ainsi que de la modification des statuts de l'abattoir intercommunal de Clarens

Conférence des syndicats du district - Présidence pour l'année 2024 : M. Christian Minacci, syndic de Corseaux, du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 puis Mme Arianne Rouge, syndique de Corsier-sur-Vevey, du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Les syndicats se sont retrouvés les 31 janvier à Montreux, 13 mars à Vevey, 1^{er} mai à La Tour-de-Peilz, 19 juin à Corseaux, 4 septembre à Veytaux, 9 octobre à Chardonne, 27 novembre à Blonay – Saint-Légier.

Ont été traités notamment les objets suivants : agglomération Rivelac, vision régionale des infrastructures sportives et d'utilité publique, conférence régionale des transports publics Riviera, MCH2, nouvelle péréquation intercommunale vaudoise, SIGE, UCV/AdCV.

Population résidente comparée depuis 2000

COMMUNES	2000	2020	2021	2022	2023	2024	Différence par rapport à 2023
Blonay – St-Légier	8'739	11'737	11'925	12'123	12'340	12'463	+123
Chardonne	2'611	3'093	3'078	3'192	3'243	3'340	+97
Château-d'Oex	3'034	3'494	3'549	3'568	3'625	3'656	+31
Corseaux	2'077	2'311	2'330	2'307	2'339	2'322	-17
Corsier-sur-Vevey	3'097	3'420	3'390	3'366	3'429	3'389	-40
Jongny	1'289	1'670	1'805	1'842	1'918	1'921	+3
Montreux	21'895	26'180	26'012	26'081	26'837	26'964	+127
Rossinière	487	537	534	534	529	499	-30
Rougemont	933	863	862	826	796	812	+16
La Tour-de-Peilz	10'104	12'088	12'222	12'400	12'605	12'812	+207
Vevey	15'364	19'780	19'721	19'743	20'155	20'146	-9
Veytaux	835	956	952	970	997	1'043	+46
TOTAUX	70'465	86'129	86'380	86'952	88'813	89'367	+554

PERSONNEL COMMUNAL ET PRESTATAIRES EXTÉRIEURS

Greffes municipal

Mme Leila Hondzo	secrétaire municipale à 80%
Mme Léa Perroud	1 ^{ère} secrétaire à 40%
Mme Sacha Brun	1 ^{ère} secrétaire à 60% et secrétaire à 20%
Mme Sophie Genghi	secrétaire à 80%

Contrôle des habitants/Bureau des étrangers

Mme Joana Almeida	préposée à 100%
-------------------	-----------------

Bourse communale

Mme Florence Mouron	boursière à 100%
Mme Angélique Guizzetti	aide-boursière à 40%, jusqu'au 29.02.2024
M. Predrag Savic	boursier adjoint à 50%, dès le 15.04.2024

Bibliothèque intercommunale

Mme Chrystelle Schmocker	bibliothécaire à 50%
Mme Louise De Bergh	aide-bibliothécaire à 25%

Archiviste

--

Service voirie et bâtiments

M. Sacha Tarayeff	chef du service voirie
-------------------	------------------------

Pionniers

MM. Guy-François Genton, José Guerreiro Figueira, Stéphane Karlen, Dimitar Pankov, Manuel Antonio Palma Brissos, Raffaello Pecoraro (jusqu'au 31.08.2024), Grégory Schmitt (dès le 01.09.2024), Joshua d'Almeida, apprenti

Concierges

MM. Avdyl Hyseni, Ali Eren Inan, Grégory Schmitt (jusqu'au 31.08.2024)

Concierge du Temple

Mme Frédérica Dimarcq

Police Riviera, Vevey

Agent de proximité

M. Christian Hertzeisen, (jusqu'au 30.06.2024),
M. David Ansermet, (dès le 01.07.2024)

Service des forêts

M. Damien Jordan, inspecteur forestier

Garde forestier

M. Maxime Roth

Responsable végétalisation

M. Nicolas Grangier

Vignes

M. Jérôme Neyroud, vigneron-tâcheron

Cave

M. Olivier Ducret, caviste

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

GREFFE MUNICIPAL

1'318 lettres ont été écrites au nom de la Municipalité, ainsi que des ordres de service ou circulaires. 44 procès-verbaux, divers préavis et attestations ont été rédigés.

De nombreuses autres tâches incombent au bureau du Greffe municipal, dont les principales sont :

- la préparation des séances de Municipalité et la gestion de celles-ci,
- le suivi des dossiers ouverts par la Municipalité,
- la gestion du personnel,
- la gestion des demandes de naturalisation,
- les réservations des salles communales,
- la gestion du site internet,
- la gestion en collaboration avec les entreprises Immédiatique, Ofisa et Canon de l'informatique communale,
- l'élaboration du bulletin "Le Chardonneret",
- la gestion des votations et élections en collaboration avec le Contrôle des habitants,
- l'archivage,
- la gestion électronique des documents (GED),
- la délivrance des permis de construire, d'habiter ou d'utiliser,
- la gestion du secrétariat de l'Association Plein-Ciel,
- la gestion du secrétariat de la Commission municipale de développement durable

Il est à relever que si le nombre de lettres envoyées reste relativement constant depuis plusieurs années, le nombre de courriels reçus et envoyés augmente légèrement, soit en moyenne 140 courriels par semaine, auxquels il faut ajouter 30 à 40 demandes papier par semaine.

D'une manière générale, l'administratif se complique chaque année, en raison notamment des nouvelles lois mises en œuvre, amenant autant de contraintes et de mise à niveau des règlements communaux, sans parler des exigences toujours plus pressantes des citoyens.

BOURSE COMMUNALE

S'occupe de la gestion financière de la commune, soit la comptabilité débiteurs, créanciers, la gestion des liquidités, les salaires, la facturation des taxes et impôts communaux (taxe déchets, taxe égouts, impôt foncier) et du contentieux.

Elle s'occupe également de la gérance des bâtiments communaux et de la gestion des clés de ceux-ci ainsi que de la location des places de parc. La gestion de la comptabilité de la Commission Intercommunale de Lavaux (CIL), la vente des cartes journalières CFF, la vente des vins communaux, etc. font également partie des multiples activités de la bourse communale.

CONTRÔLE DES HABITANTS / BUREAU DES ÉTRANGERS

Le total de la population de notre Commune au 31 décembre 2024 est de 3'340 habitants, soit 97 personnes de plus qu'en 2023.

1'530 fiches de mutations (arrivées, départs, déménagements, mariages, séparations, divorces, naissances, décès, changement de nom, etc.) ont été établies par le Contrôle des habitants. Il y a eu 22 naissances et 36 décès.

Les documents suivants ont été délivrés :

- 88 cartes d'identité
- 372 permis pour étrangers

Effectif des étrangers :

Afghanistan	11
Afrique du Sud	3
Algérie	1
Allemagne	31
Angola	1
Arabie saoudite	1
Argentine	1
Australie	6
Autriche	8
Belgique	27
Bosnie et Herzégovine	1
Brésil	7
Bulgarie	10
Cap-Vert	2
Cameroun	2
Canada	7
Chili	3
Chine	10
Colombie	3
Congo	1
Croatie	3

Cuba	1
Danemark	1
Égypte	3
Érythrée	1
Espagne	40
États-Unis	18
Finlande	1
France	335
Grèce	7
Hongrie	3
Inde	6
Iran	5
Irlande	10
Italie	46
Japon	1
Kosovo	1
Lettonie	1
Macédoine du Nord	1
Malaisie	4
Maroc	2
Mexique	1

Moldavie	2
Norvège	2
Pays-Bas	14
Pérou	1
Philippines	2
Pologne	8
Portugal	37
Roumanie	11
Royaume-Uni	58
Russie	13
Sénégal	2
Serbie	2
Suède	6
Tchéquie	1
Thaïlande	3
Tunisie	1
Turquie	2
Ukraine	10
TOTAL :	802

Nombre total de nationalités étrangères différentes sur la commune : 60

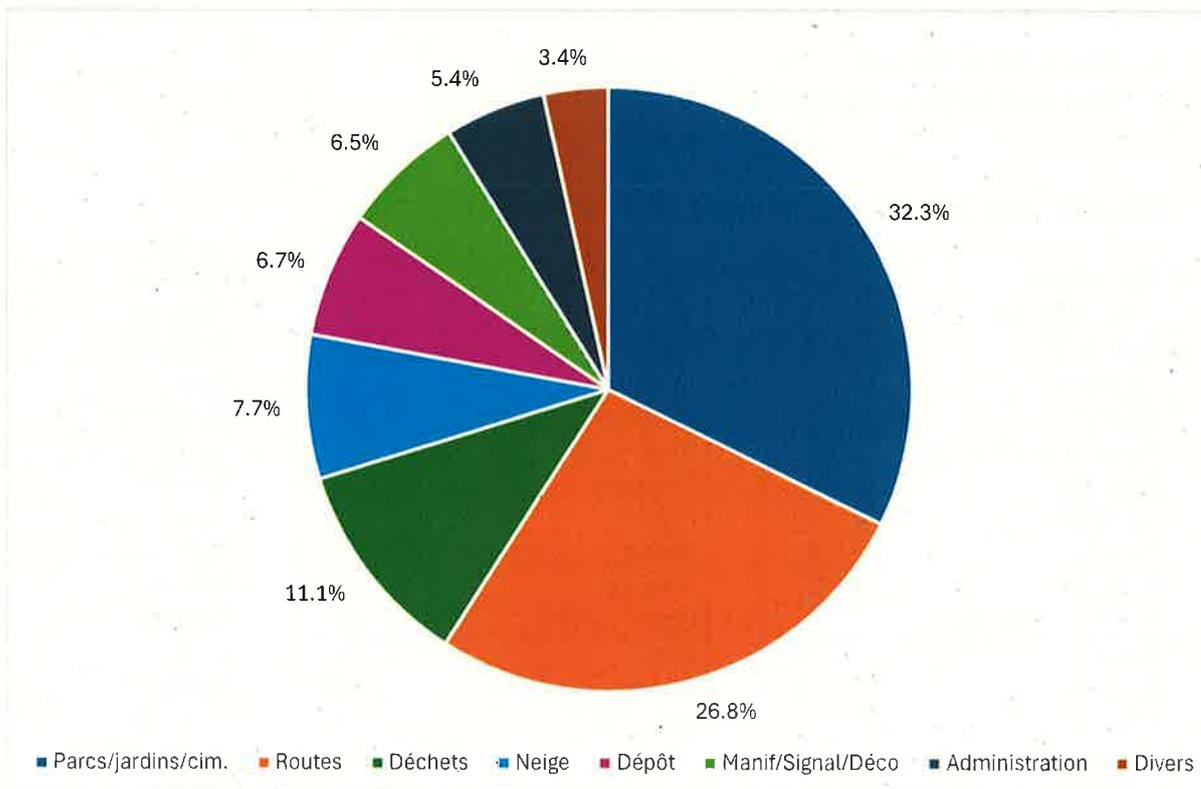
Répartition de la population

	TOTAL	
Total population Suisse	2'538	+82
Total population étrangère	802	+15
Total général de la population	3'340	+97
Bourgeois	9	-18

SERVICE VOIRIE

L'effectif du service de voirie en 2024 était de 6 employés à plein temps, 1 employé à 50% et 1 apprenti qui finira son CFC d'agent d'exploitation voirie en 2025. La moyenne d'âge est de 41,5 ans. L'ancienneté moyenne est de 7,2 ans. Le roulement des effectifs est de 12,5%, il est dû à un départ, nous avons dû licencier une personne à la fin du mois d'août 2024.

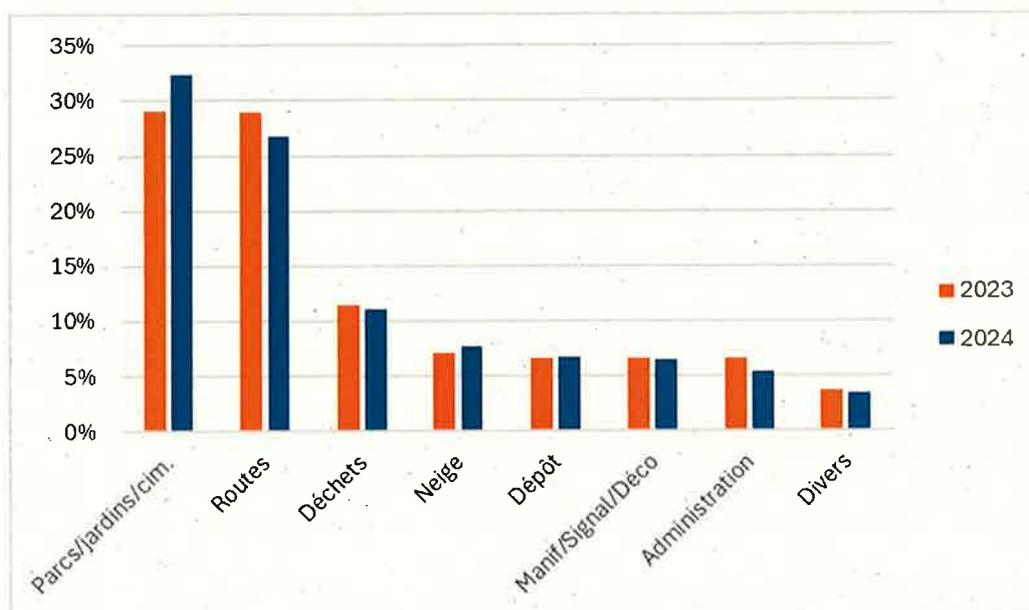
Au total, le service de voirie a travaillé 11'889.91 heures effectives, réparties comme le montre le graphique ci-dessous et selon les tâches suivantes :



- **Parcs, jardins et cimetière** : Taille des arbres, aménagements floraux, tonte et entretien des places de jeux et aires de repos, mise en place, entretien et arrosage des décorations florales. Entretien du cimetière, aménagements floraux, services funèbres. Mise en service/hors service, entretien et nettoyage des fontaines.
- **Routes** : Fauche des bords, entretien des grilles, balayage/soufflage des feuilles, élagage des bords. Entretien et réparations ponctuelles du revêtement des routes, chemins et trottoirs.
- **Déchets** : Collecte du PET, Alu et fer blanc, entretien des poubelles publiques, entretien et nettoyage des points de collecte.
- **Neige** : Pose, enlèvement et entretien de barrières à neige et piquets de balisage. Déblaiement de la neige, salage avec véhicules et outils manuels.
- **Dépôt** : Entretien des machines et des véhicules. Rangement, nettoyage et entretien de l'outillage et des locaux de voirie.
- **Manifestations, signalisation et décoration** : Préparation des différentes manifestations (Marché des Vins, Jazz au caveau, Caves ouvertes, etc.). Pose et dépose des drapeaux pour les manifestations. Pose et dépose des illuminations de Noël. Aide à la signalisation de manifestations et des chantiers communaux.

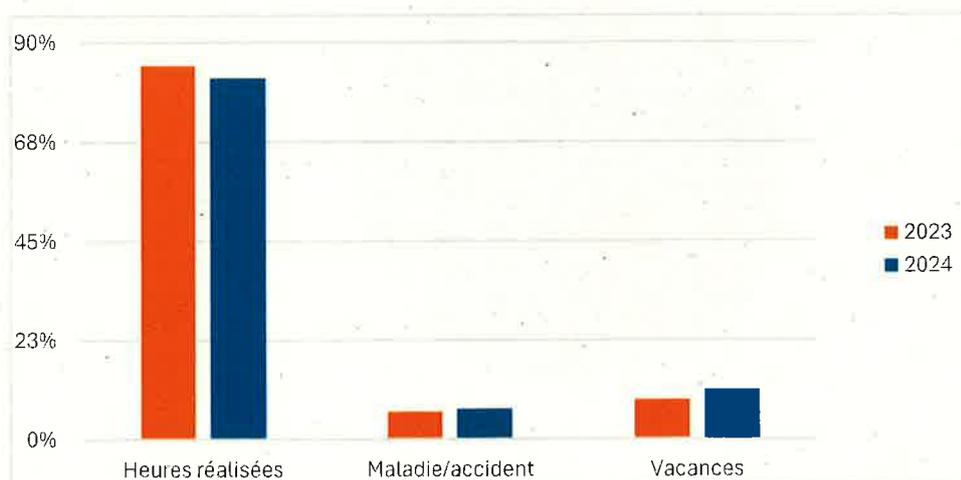
- **Administration** : Tâches administratives exécutées par le chef de voirie (organisation du travail, gestion et contrôle des heures, commandes, demandes d'offres, etc.).
- **Divers** : Participation à la journée « coup de balai », petites réparations des vélos électriques, entretien des fontaines, des ruisseaux, des coulisses, transport et mise en place des sapins de Noël, y compris la coupe en forêt, mise en place et enlèvement des compteurs d'eau dans les vignes et entretien des vannes, contrôle périodique des déversoirs, aide ponctuelle au service de conciergerie.

Le nombre d'heures de travail le plus important pour cette année est parcs, jardins et cimetière. L'entretien des routes vient juste après. Le déneigement, les déchets et les autres tâches restent stables.



Il n'y a pas de différences significatives entre 2023 et 2024. Les absences maladie et accident restent à un niveau très bas. Une augmentation des vacances due au changement dans les statuts du personnel de 4 à 5 semaines jusqu'à 50 ans et après 6 semaines.

Le personnel fait preuve d'un grand sens des responsabilités et d'un engagement constant dans la réalisation des missions. Des sessions régulières de formation technique et de sécurité ont permis de continuer d'améliorer les compétences du personnel.



Le bilan de gestion du personnel de la voirie met en lumière une équipe engagée et compétente, capable de répondre aux défis quotidiens.

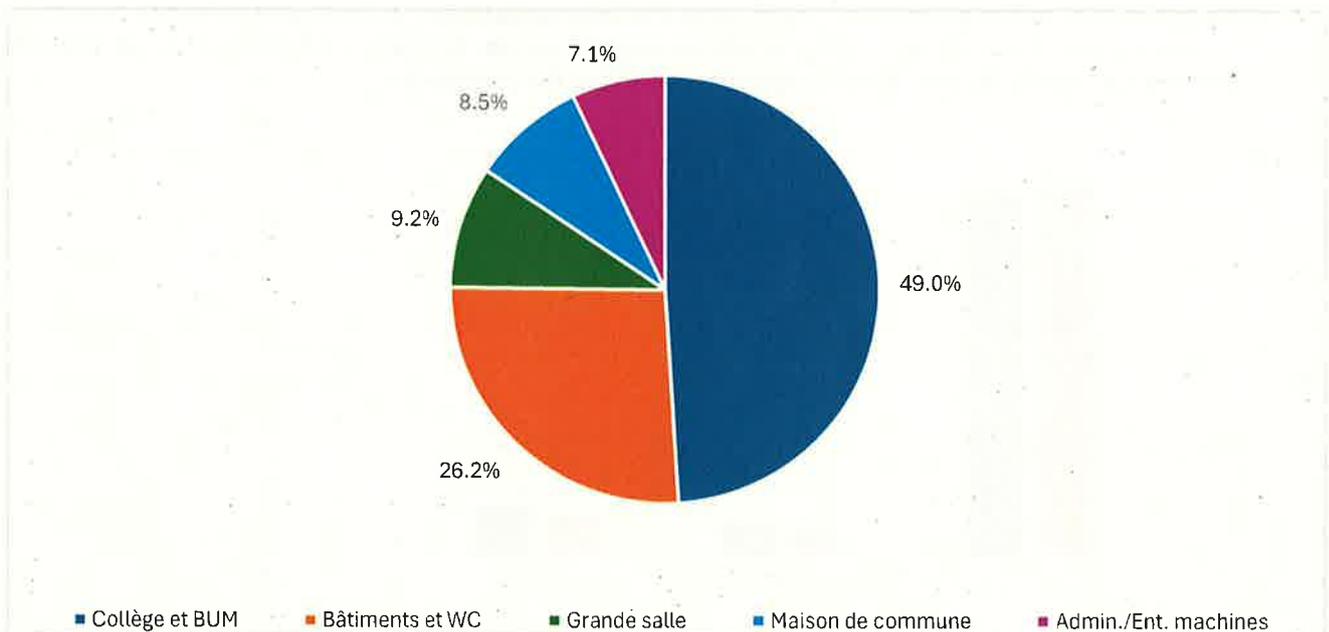
SERVICE BÂTIMENTS

<p><u>9 bâtiments utilité publique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maison de Commune ▪ Grande salle ▪ Maison de la musique ▪ Caveau des vignerons ▪ BUM ▪ Collège de Chardonne ▪ Collège de Pully ▪ Espace Cendrillon ▪ Chalet Butticaz 	<p><u>4 WC publics :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rue du Village ▪ Route de Bellevue ▪ Gare du funi au Mt-Pèlerin ▪ Place Cendrillon <p><u>3 immeubles en location :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Logis de Chardonne ▪ Village 5 et 7 ▪ Maison de Commune 	<p><u>3 temples/chapelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chardonne ▪ Baumaroché ▪ Pully
---	--	--

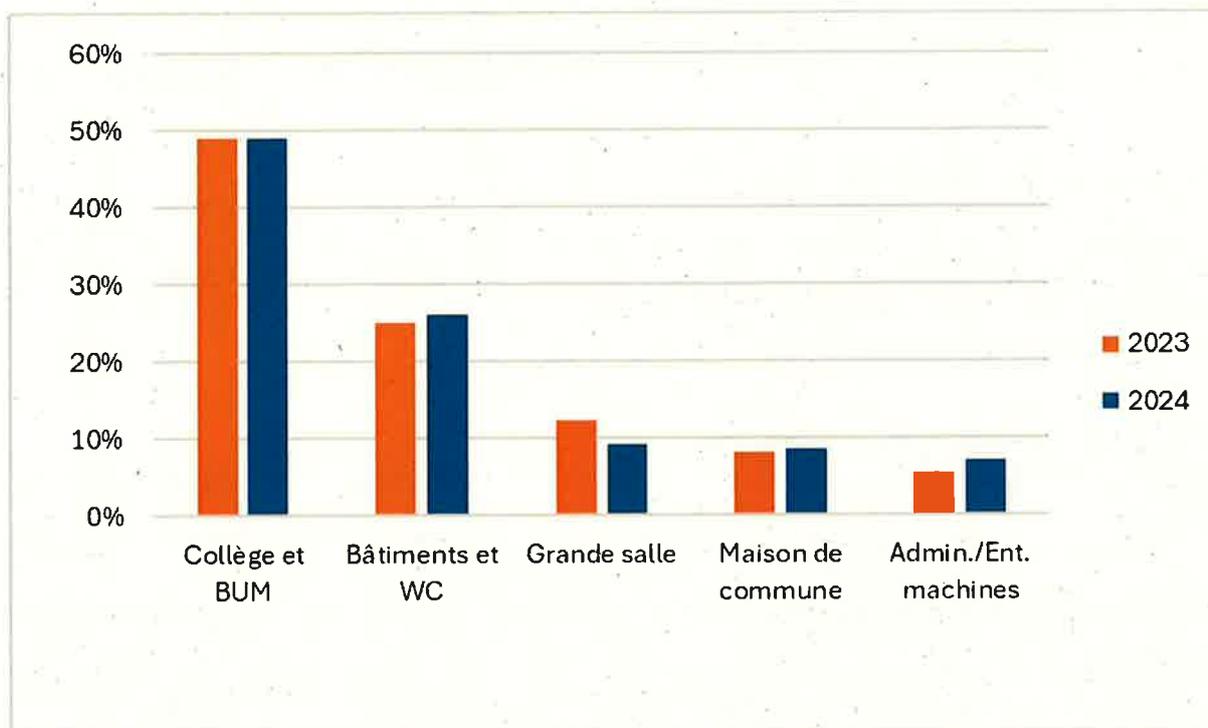
Le service de conciergerie est composé de 2 employés à plein temps et d'un employé à 80%. La moyenne d'âge est de 46.3, l'ancienneté moyenne est de 8.9 ans. A la fin du mois d'août 2024 un employé, qui était à 80%, a quitté l'équipe des bâtiments pour celle de la voirie pour un poste à 100%. C'est une équipe qui continue de bien fonctionner. Celle-ci s'est acquittée des tâches principales suivantes pour les bâtiments et salles de la liste ci-dessus :

- nettoyage et suivi de l'entretien des bâtiments communaux,
- état des lieux avant et après location des salles, les deux jours du week-end compris,
- demande d'offres et organisation des travaux d'entretien avec la municipalité, les locataires éventuels et les entreprises mandatées,
- mise en place et rangement de salles lors de certaines manifestations.

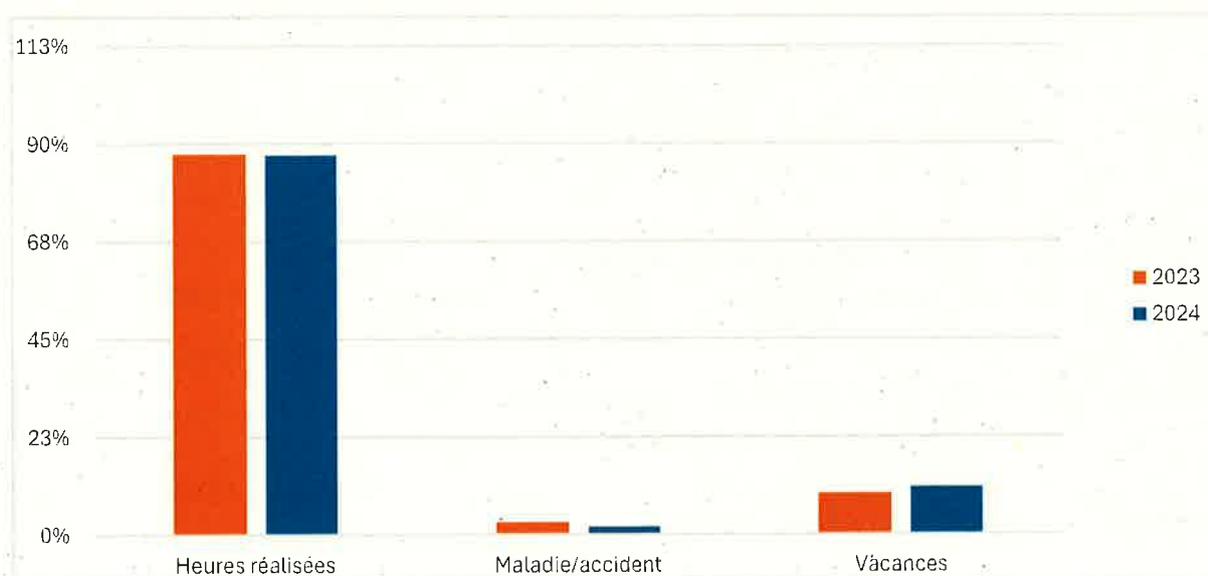
En 2024, un total de 4'805.25 heures de travail a été effectué par le service, réparties comme le montrent les graphiques ci-dessous. En effet un peu moins d'heures que l'année 2023 car depuis le mois de septembre un employé des bâtiments a commencé à travailler dans l'équipe de voirie pour remplacer celui qui a dû partir.



Ci-dessous le graphique qui permet de comparer l'année 2024 avec la précédente. La répartition du temps de travail entre chaque bâtiment reste stable.



Il n'y a pas de différences significatives entre 2023 et 2024. Les absences maladie et accident restent à un niveau très bas. Une augmentation des vacances du au changement dans les statuts du personnel de 4 à 5 semaines jusqu'à 50 ans et après 6 semaines.



Le service des bâtiments joue un rôle essentiel dans l'entretien, la maintenance et la gestion des infrastructures communales. Pendant cette année l'équipe a dû gérer en plus de leur travail, des chantiers qui ont dû être réalisés dans un temps très court (vacances d'été). Ils ont fait preuve d'un engagement exemplaire.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

	<u>Electeurs inscrits</u>	<u>Votants</u>	<u>%</u>
 3 mars 2024 – Votation fédérale			
1. Initiative pour une 13 ^e rente AVS	2'061	1'320	64.05
<u>Chardonne</u> : OUI 907 / NON 398			
2. Initiative sur les rentes	2'061	1'320	63.76
<u>Chardonne</u> : OUI 237 / NON 1'062			
 9 juin 2024 – Votation fédérale			
1. Initiative d'allègement des primes	2'075	1'094	52.48
<u>Chardonne</u> : OUI 590 / NON 480			
2. Initiative pour un frein aux coûts	2'075	1'094	52.24
<u>Chardonne</u> : OUI 327 / NON 728			
3. Initiative pour la liberté et l'intégrité physique	2'075	1'094	52.53
<u>Chardonne</u> : OUI 243 / NON 831			
4. Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité	2'075	1'094	52.58
<u>Chardonne</u> : OUI 748 / NON 319			
 22 septembre 2024 – Votation fédérale			
1. Initiative biodiversité	2'108	1'087	51.57
<u>Chardonne</u> : OUI 432 / NON 635			
2. Réforme de la prévoyance professionnelle	2'108	1'087	51.42
<u>Chardonne</u> : OUI 331 / NON 727			
 24 novembre 2024 – Votation fédérale			
1. Aménagement des routes nationales	2'115	1'100	51.96
<u>Chardonne</u> : OUI 461 / NON 624			
2. Droit du bail : sous-location	2'115	1'100	51.91
<u>Chardonne</u> : OUI 563 / NON 516			
3. Droit du bail : résiliation pour besoin propre	2'115	1'100	51.87
<u>Chardonne</u> : OUI 553 / NON 527			
4. Financement des prestations de santé	2'115	1'100	51.87
<u>Chardonne</u> : OUI 458 / NON 598			

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS

Signatures valables

Initiatives fédérales

• pour une alimentation sûre (initiative sur l'alimentation)	83
• pour un droit de la nationalité moderne	11
• oui à la sécurité de l'approvisionnement médical	32
• oui à un avenir sans expérimentation animale	76
• pour l'égalité des personnes handicapées (initiative pour l'inclusion)	65
• sauvegarder la neutralité Suisse	88
• oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés	61
• oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés	51
• pour un fonds climat	34
• de l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout)	166
• pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement	16

Référendums fédéraux

• contre EFAS	35
• STOP au "Mantelerlass" destructeur	33
• non à l'attaque contre les locataires (faciliter les résiliations en cas de sous-location)	24
• non à l'attaque contre les locataires (faciliter les résiliations en cas besoin propre)	22
• contre l'arrêté fédéral sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales du 29.09.2023	31

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Voir rapport d'activité de la bibliothèque, en annexe.

SOCIÉTÉS LOCALES

- Chorale "Le Pèlerin"
- Fanfare de Chardonne-Jongny
- FSG Chardonne-Jongny
- Jumelage Chardonne – Barbezieux-St-Hilaire
- L'Écho du Mont-Pèlerin
- Marché des Vins
- Pétanque Chardonne-Jongny
- Ski-Club
- Société de développement de Chardonne – Mont-Pèlerin
- Société de jeunesse
- Tir au petit calibre

Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet www.chardonne.ch ainsi que sur les sites respectifs des sociétés.

AFFAIRES SOCIALES

COURSE DES AÎNÉS

La traditionnelle sortie des aînés s'est déroulée le 11 septembre 2024. Déplacement en car de Chardonne jusqu'aux chemins de fer du Kaeserberg, à Granges-Paccot, suivi d'un repas à l'hôtel restaurant Schiff, à Morat. 108 personnes ont pris part à cette journée.

100^{ÈMES} ET 90^{ÈMES} ANNIVERSAIRES

En 2024, 13 nonagénaires ont été fêtés et aucun centenaire. Une délégation municipale portant tourtes, fleurs et bouteilles, a rendu visite à ces heureux jubilaires.

RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Le mardi 4 juin 2024, a eu lieu la réception des nouveaux habitants, des jeunes citoyens de 18 ans et des nouveaux bourgeois:

42 nouveaux habitants et 5 jeunes citoyens de 18 ans étaient présents.

7 personnes ont reçu le diplôme de bourgeois de la Commune.

La partie officielle s'est déroulée dans la salle de gymnastique du BUM, en présence de M. Fabrice Neyroud, Préfet, et de Mme Leila Dadgostar, Présidente du Conseil communal. Comme chaque année, la cérémonie est suivie d'un apéritif dînatoire.

La fanfare municipale Chardonne-Jongny a animé cette soirée avec brio.

ENTRAIDE FAMILIALE

L'entraide familiale de Chardonne-Jongny, présidée par Mme Ruth Rinsoz, gère l'ensemble des prestations liées aux transports et à la distribution des repas à domicile pour la population des villages de Chardonne et de Jongny.

A noter que ces aides sont assurées bénévolement par des personnes engagées et solidaires, principalement en faveur de nos aînés.

Il a été effectué 1'825 trajets pour 25'830 km et livré 4'114 repas, confectionnés par la Maison du Pèlerin. Pour les transports que les 4 roues de secours et services bénévoles de Vevey et environs ont effectué avec nos chauffeurs des communes de Chardonne et Jongny : 958 trajets et 10'702 km.

Un grand merci à toutes ces personnes pour leur engagement sans faille.

COMITÉ DE LA LAYETTE

Le suivi des naissances est assuré par le Contrôle des habitants et une lettre municipale est adressée à chaque famille ayant un nouveau-né, avec un bon d'achat de CHF 100.- en cadeau. Dans le cadre des mesures d'accompagnement liées à la gestion des déchets de la commune de Chardonne, cinq rouleaux de sacs poubelles de 35 litres sont offerts lors de la naissance, 2 rouleaux la 2ème année de l'enfant et 2 rouleaux la 3ème année.

21 enfants, domiciliés à Chardonne, ont vu le jour en 2024.

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU CERCLE DE CORSIER **(ASICC)**

Voir rapport de gestion de l'ASICC sur le site internet : www.asicc.ch

PASSEPORT VACANCES

Les activités du Passeport-Vacances ont eu lieu du 1^{er} au 12 juillet 2024 et du 5 au 16 août 2024. De nombreuses activités ont été proposées aux enfants et 449 passeports ont été vendus dont 41 pour les enfants de Chardonne. La première édition automnale a lieu du 12 au 18 octobre 2024. 68 enfants de notre région ont profité des différentes activités dont 7 jeunes de Chardonne.

PRÉPARATION À LA RETRAITE

L'Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite organise plusieurs cours proposés à deux catégories de personnes, celles approchant l'âge légal de la retraite et celles pour qui cette échéance se réalisera dans 10 ans. Une lettre de la Municipalité encourage chacun à y participer afin de pouvoir résoudre au mieux tous les changements découlant de cette nouvelle situation.

Les principaux thèmes sont les suivants :

- le fonctionnement du système de prévoyance
- comment épargner intelligemment
- comprendre le fonctionnement du système de prévoyance, impacts de la fiscalité
- les ressources financières à la retraite
- les aspects de la santé, l'alimentation et l'hygiène de vie

PARTICIPATION COMMUNALE AUX DÉPENSES SOCIALES CANTONALES

Le canton de Vaud fait bénéficier certaines catégories de sa population des régimes sociaux principaux suivants : prestations complémentaires AVS/AI – prévoyance et aide sociales – protection de la jeunesse – enseignement spécialisé. Les communes participent à ce financement selon la classification des communes.

Régimes sociaux 2024

Acomptes 2024

Prestations complémentaires à domicile et hébergement	CHF 1'639'757.63.-
Assurance maladie	CHF 735'643.92.-
RI + participation cantonale à l'assurance chômage	CHF 1'362'067.70.-
Subventions et aides aux personnes handicapées	CHF 803'958.62.-
Prestations pour la famille et autres prestations sociales	CHF 407'371.05.-
Bourse d'étude et d'apprentissage	CHF 208.519.06.-
Accord Canton – Communes du 20.12.2021	<u>CHF -279'776.51.-</u>
Participation communale	CHF 4'877'359.47.-

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les hausses annoncées de consommation d'énergie se sont répercutées sur les budgets prévus pour l'année 2024, ceci malgré la diminution des risques de pénurie.

Nous avons continué à suivre les recommandations des directives cantonales et fédérales, et avons mis en place certaines actions et dispositions visant à réduire notre consommation d'énergie.

Ci-dessous, quelques chiffres 2024 concernant les projets en développement durables :

<p>Etablissement du Plan Energie Climat Communal avec catalogue des diverses actions à entreprendre</p> <p>Nous sommes toujours en étude pour l'élaboration du PECC, ceci au niveau inter-communal.</p>													
<p>Economie d'énergie</p> <p>Malgré les informations de l'indice de consommation d'énergie, nous avons gardé l'organisation de l'extinction de l'éclairage public de 00 :00 à 05 :00</p> <p>Sur l'ensemble de la Commune à l'exception des routes cantonales et des passages pour piétons</p> <p>Ceci également en faveur de la faune nocturne</p>													
<p>Utilisation des moyens de déplacement mis à disposition</p> <p>Malgré une météo maussade tout au long de l'année, la station de vélos électriques du Mont-Pèlerin a relativement bien été utilisée. Mais avec les frais de maintenance, de gestion du système et des charges électriques, le compte vélos électriques est légèrement déficitaire.</p>													
<p>Tableau de bord</p> <table border="1"> <tr> <td> Nombre d'utilisateurs total 643 utilisateurs +21% ↓</td> <td> Nouveaux inscrits 114 utilisateurs 0% ↓</td> <td> Utilisateurs actifs 76 utilisateurs -10% ↓</td> <td> Total encaissé 3 517,75 CHF -15% ↓</td> </tr> <tr> <td> Nombre d'emprunts 252 emprunts -1% ↓</td> <td> Emprunts journaliers 0,69 emprunts/jour -1% ↓</td> <td> Durée moyenne d'emprunt 130 min -10% ↓</td> <td> Distance parcourue totale 2 297,25 km -10% ↓</td> </tr> <tr> <td> Distance parcourue moyenne 9,12 km -1% ↓</td> <td> Évaluation 4,0 ★ -1% ↓</td> <td> Tickets ouverts 10 -100% ↑</td> <td> Tickets fermés 0 -10% ↓</td> </tr> </table>	Nombre d'utilisateurs total 643 utilisateurs +21% ↓	Nouveaux inscrits 114 utilisateurs 0% ↓	Utilisateurs actifs 76 utilisateurs -10% ↓	Total encaissé 3 517,75 CHF -15% ↓	Nombre d'emprunts 252 emprunts -1% ↓	Emprunts journaliers 0,69 emprunts/jour -1% ↓	Durée moyenne d'emprunt 130 min -10% ↓	Distance parcourue totale 2 297,25 km -10% ↓	Distance parcourue moyenne 9,12 km -1% ↓	Évaluation 4,0 ★ -1% ↓	Tickets ouverts 10 -100% ↑	Tickets fermés 0 -10% ↓	
Nombre d'utilisateurs total 643 utilisateurs +21% ↓	Nouveaux inscrits 114 utilisateurs 0% ↓	Utilisateurs actifs 76 utilisateurs -10% ↓	Total encaissé 3 517,75 CHF -15% ↓										
Nombre d'emprunts 252 emprunts -1% ↓	Emprunts journaliers 0,69 emprunts/jour -1% ↓	Durée moyenne d'emprunt 130 min -10% ↓	Distance parcourue totale 2 297,25 km -10% ↓										
Distance parcourue moyenne 9,12 km -1% ↓	Évaluation 4,0 ★ -1% ↓	Tickets ouverts 10 -100% ↑	Tickets fermés 0 -10% ↓										
<p>Pour ce qui est des bornes de recharge pour voitures électriques, voici quelques statistiques pour 2024 :</p> <p>Nombre d'utilisateurs différents : 123</p> <p>Nombre d'utilisateurs en libre-service : 372</p> <p>Nombre de recharges : 1984</p> <p>Durée des recharges : 6991 h</p> <p>Consommation totale : 33'283 kWh</p> <p>Consommation moyenne par utilisateur : 270 kWh</p>													

Chiffres clés	
Description	Valeur
Nombre d'utilisateurs différents	123
Nombre d'abonnés différents	0
Nombre d'utilisateurs en roaming	123
Nombre d'utilisateurs en libre service	372
Nombre de recharges	1984
Durée totale de charge	6991 heures
Consommation totale	33283 kWh
Nombre de charges moyen par utilisateur	16
Consommation moyenne par utilisateur	270 kWh
Temps de charge moyen par utilisateur	56 heures
Consommation moyenne par utilisateur et par charge	0.1 kWh
Temps de charge moyen par utilisateur et par charge	0.6 heures

Nombre d'utilisateurs différents par mois																											
Durant la période il y a eu un total de 123 utilisateurs différents.																											
<table border="1" style="display: none;"> <caption>Data for Number of different users per month</caption> <thead> <tr> <th>Month</th> <th>Number of users</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Janv. 2024</td><td>30</td></tr> <tr><td>fév. 2024</td><td>38</td></tr> <tr><td>mars 2024</td><td>28</td></tr> <tr><td>avr. 2024</td><td>22</td></tr> <tr><td>mai 2024</td><td>30</td></tr> <tr><td>juin 2024</td><td>27</td></tr> <tr><td>juil. 2024</td><td>23</td></tr> <tr><td>août 2024</td><td>31</td></tr> <tr><td>sept. 2024</td><td>25</td></tr> <tr><td>oct. 2024</td><td>22</td></tr> <tr><td>nov. 2024</td><td>25</td></tr> <tr><td>déc. 2024</td><td>24</td></tr> </tbody> </table>		Month	Number of users	Janv. 2024	30	fév. 2024	38	mars 2024	28	avr. 2024	22	mai 2024	30	juin 2024	27	juil. 2024	23	août 2024	31	sept. 2024	25	oct. 2024	22	nov. 2024	25	déc. 2024	24
Month	Number of users																										
Janv. 2024	30																										
fév. 2024	38																										
mars 2024	28																										
avr. 2024	22																										
mai 2024	30																										
juin 2024	27																										
juil. 2024	23																										
août 2024	31																										
sept. 2024	25																										
oct. 2024	22																										
nov. 2024	25																										
déc. 2024	24																										

Vélos électriques au Mont-Pèlerin	2024
Charges (frais de gestion)	CHF 2'181.84
Frais d'entretien	CHF 2'846.-
Versement partenaire	CHF 3'388.90

Bornes de recharges pour voitures électriques	2024
Charges (frais d'électricité et de gestion)	CHF 10'143.30
Versement partenaire	CHF 12'400.80

Fonds pour le développement durable	Etat au 31 décembre 2024
Séances Commission de développement durable 2024	4 séances
Dossiers traités	71
Dossiers refusés (ne remplissant pas les critères)	3
Dossiers acceptés et subventions versées	68
Montants alloués	CHF 51'340.40
Solde disponible (provision pour réalisation communale)	CHF 122'063.95

Une information de rappel, parue dans le Chardonneret proposant aux habitants de notre commune d'utiliser ces subventions a été publiée.	
--	--

BÂTIMENTS

Principaux travaux :

- **Rénovation BUM - Verrière et UAPE**
Travaux de rénovation de la verrière et de l'UAPE.
- **Collège de Pully**
Travaux de peinture salles de classe et changement des stores.

DOMAINES

FORÊTS

Voir rapport d'activité du garde-forestier, en annexe.

VIGNOBLE

Après une année 2023 ensoleillée, le millésime 2024 a vécu un parcours plus compliqué. Lors du printemps, nous avons échappé de justesse au gel. Le mois de juin a été très humide et nous avons dû lutter contre le mildiou et l'oïdium. Entre les averses, des traitements fréquents ont été nécessaires:

L'été a été court, chacun se souvient de cette belle période ensoleillée de 4 semaines entre les mois de juillet et août. Un automne équilibré au niveau des températures a permis une maturation lente du chasselas. Les nuits froides et un peu de bise ont favorisé la photosynthèse de la vigne.

Les vendanges ont eu lieu au début du mois d'octobre. Nous avons encavé 16'200 litres de chasselas sondant entre 72 et 75 degrés Oe et 192 litres de doral sondant à 88 0°.

A noter que le sondage du chasselas était plus élevé que l'année dernière.

Lors de la vente aux enchères à Rivaz, aucune parcelle n'a trouvé preneur, en raison d'un marché des vins tendu.

Pour la réserve communale, nous avons sélectionné la parcelle « la championne ».

Nous sommes fiers d'avoir obtenu le label « Terravin ».

Le huit octobre, nous avons dû vendanger les rouges en urgence, car les pluies ont accéléré le botrytis. Le feuillage était encore en bon état, ce qui a permis une maturation correcte des raisins. Grâce à une gestion rigoureuse de la vigne : une grappe par bois, les raisins ont pu bénéficier suffisamment de soleil.

Les sondages corrects nous confirment le travail effectué à la vigne. Le merlot a sondé à 91 degrés oechsle pour une quantité de 1'050 litres. Nous avons récolté 1'040 litres de gamay avec un sondage de 89 0°

Nous nous réjouissons de vous faire découvrir ce nouveau millésime riche et équilibré, dans la droite ligne des millésimes précédents.

RENDEMENT DES VIGNES COMMUNALES 2024

	M ²	KG	KG/m ²	Litres
CHASSELAS	18'559	19'487	1.05	15'589
DORAL	354	240	0.68	192
GAMAY	1'440	1'296	0.90	1'037
MERLOT	1'454	1'309	0.90	1'047
TOTAL :	21'807	22'332	-	17'865

FINANCES

Voir documents au début de la deuxième partie regroupant les comptes.

TRAVAUX

Rapport de M. Frédéric Schneider, responsable du secteur travaux au BTI

Canalisations :

La campagne de curage et contrôle préventif a été réalisée comme chaque année. Elle a permis de nettoyer une partie des canalisations et de se tenir au courant de l'état de celles-ci, afin d'anticiper d'éventuels problèmes futurs. Ces contrôles ont mis en évidence un certain nombre de défauts ou problèmes. Ils ont pu être partiellement traités par des curages plus soutenus ou par des interventions plus conséquentes. Certaines interventions seront reprises en 2025 car le calcaire rencontré dans certains tronçons est très résistant et compliqué à éliminer.

Cours d'eau et coulisses :

Les travaux de renaturation du ruisseau de la Bergère, remise à ciel ouvert de la partie canalisée traversant la parcelle n°2214 En Gort en amont de la route de Baumaroche, ont été réalisés et sont terminés à l'entière satisfaction de la commune et des services cantonaux.

Suite aux intempéries, le tronçon du ruisseau de la Salenche, récemment étanchéifié, a subi de gros dégâts et les matériaux mis en place lors des travaux (pas encore stabilisé) ont été charriés en aval du secteur. Sous la surveillance des services cantonaux, des travaux de remise en état et des réfections ponctuelles ont été réalisés. Ces dernières interventions seront intégrées au projet initial, pas encore clôturé au canton, et seront subventionnées au même taux que les travaux originaux.

Un deuxième secteur de ce ruisseau a subi des dégâts ponctuellement, des travaux de sécurisation et de remise en état ont été réalisés. Les coûts ont été répartis à part égales entre les communes de Chardonne et de Puidoux, après le versement des subventions.

Routes :

Suite à la tournée des routes, plusieurs tronçons routiers ont fait l'objet d'une réfection ponctuelle ou globale. Les principaux sont le chemin de Bois-de-Ruz (réfections ponctuelles), le chemin des Esserts (réfection complète de la chaussée), le chemin de Pully, en-dessus du secteur traité par

le préavis des chemins AF (Réfection ponctuelles pour une meilleure gestion des eaux de ruissellement), le chemin de l'Hermitaz (Réfection et suppression des ornières) et le chemin de Popraz (Réfection globale du secteur intermédiaire).

Plusieurs couvercles de chambres de visite et diverses grilles ont dû également être remis à niveau, voire remplacés pour la sécurité des usagers.

Routes à intérêt agricole :

Les travaux de réfection des chemins de Pully, partie aval, et de l'entier du chemin de Mivy ont été réalisés. La planification des travaux au chemin de la Gay est en cours d'étude pour un démarrage en début d'année 2025. Suivront les travaux au chemin d'Ogoz qui seront les derniers de ce préavis.

NETTOYAGE DU LAC

Ce travail est effectué par le SIGE pour toutes les communes riveraines.

GESTION DES DÉCHETS

Ramassage au porte à porte :

959'345 kg d'ordures ménagères ont été ramassés en 2024 (incinérables + papier + compost), représentant une moyenne de 79'945 kg par mois et environ 296 kg par habitant.

On constate cette année une augmentation du volume des ordures ménagères, du compost et du papier.

Ramassage du verre :

137'160 kg de verre ont été récupérés, soit environ 42 kg par habitant.

Tableau récapitulatif – évolution des 10 dernières années (en kg)

Année	Ordures ménagères incinérables	Déchets encombrants	Papier	Verre	Déchets compost	Total
2014	431'000	--	227'360	142'000	287'630	1'087'900
2015	402'240	--	194'970	139'320	308'190	1'044'720
2016	403'110	--	241'470	140'240	273'790	1'058'610
2017	403'970	--	234'630	142'000	265'960	1'046'560
2018	392'010	--	238'020	142'000	341'230	1'113'260
2019	385'210	--	225'320	144'000	255'500	1'010'030
2020	421'650	--	229'390	157'930	281'820	1'090'790
2021	431'398	--	234'840	152'620	362'310	1'181'168
2022	429'814	--	238'250	143'870	246'630	1'058'564
2023	408'180	--	227'200	135'040	207'180	977'600
2024	463'635	--	233'120	137'160	262'590	1'096'505

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE « EN PRAZ-LIBON »

Voir rapport d'activité Déchèterie intercommunale, en annexe.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Voir rapport d'activité du Bureau technique intercommunal, en annexe.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Voir rapport d'activité du Bureau technique intercommunal, en annexe.

AGGLOMÉRAION RIVELAC

Voir rapport d'activité Agglo Rivelac, en annexe.

POLICE

Voir rapport de gestion de l'Association Sécurité Riviera sur le site internet :
www.police-riviera.ch ou www.securite-riviera.ch

Protection civile

Voir rapport de l'organisation régionale sur les sites internet :
www.securite-riviera.ch
www.pci-rivpde.ch

Service du feu

Voir rapport de l'organisation régionale sur le site internet :
www.sdis-riviera.ch

CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui, à un titre quelconque, nous ont accordé leur confiance et leur appui.

En conclusion, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHARDONNE

VU le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes pendant l'exercice 2024
OUI le rapport de la Commission de gestion sur cet objet,

d é c i d e

1. d'approuver les comptes de la caisse communale, exercice 2024, tels que présentés ci-après,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Au nom de la Municipalité

La Syndique La Secrétaire

A. Reymond L. Hondzo



Chardonne, le 14 avril 2025
10.02/LH/ja

ANNEXES

Rapports d'activités suivants :	N° page
➤ recommandations de la COGEST sur l'exercice et les comptes communaux 2023	1 à 2
➤ de la Bibliothèque Chardonne-Jongny	3 à 14
➤ du Garde-forestier, M. Maxime Roth	15 à 16
➤ de la Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon »	17 à 19
➤ Agglomération Rivelac	20
➤ du Bureau technique intercommunal	21 à 38

Réponses de la Municipalité aux recommandations de la Commission de Gestion sur l'exercice et les comptes communaux 2023

Recommandation 01-24 : La COGEST recommande que pour l'élaboration des futurs préavis, les différentes étapes soient décrites plus clairement dès le départ.

Recommandation 02-24 : La COGEST recommande de renégocier le contrat de droit administratif pour la mise à disposition de la déchèterie provisoire de Praz-Libon afin de pouvoir influencer sur le règlement d'exploitation et par exemple la baisse de la jauge de 110 litres à 60 litres pour qu'un déchet non recyclable soit considéré comme encombrant.

Réponse 02-24 : Pas possible, selon convention du 24 mars 2015, articles 2 et 3. Possibilité de dénonciation avec courrier six mois à l'avance. Etude de changement de déchèterie.

Recommandation 03-24 : La COGEST recommande à la Municipalité de mettre à disposition des conseillers et conseillères l'étude Cosedec.

Réponse 03-24 : L'administration a transmis ladite étude au bureau du Conseil.

Recommandation 04-24 : La COGEST recommande une meilleure signalétique aux éco-points, notamment un plan de situation des éco-points publics à proximité.

Réponse 04-24 : En cours de réalisation avec panneaux de signalisation, comprenant les actes d'incivilités et information sur les places des prochains Ecopoints.

Recommandation 05-24 : La COGEST recommande de réévaluer le média "Chardonneret" quant à sa pertinence eu égard des moyens de communication actuels

Réponse 05-24 : La Municipalité a décidé de continuer avec le Chardonneret, sous cette forme, jusqu'à la prochaine législature.

Recommandation 06-24 : La COGEST recommande de manière générale, et dans un souci de transparence pour les membres du Conseil communal et de la population, d'apporter tout le soin nécessaire à la rédaction de ces commentaires

Réponse 06-24 : La Municipalité prends bien note de la recommandation. Nous apportons déjà beaucoup de soin lorsque nous faisons les commentaires et nous ferons encore plus attention.

Recommandation 07-24 : La COGEST recommande à la Municipalité de planifier de manière plus coordonnée les travaux d'entretien et de rénovation afin d'optimiser les ressources et d'éviter la redondance des interventions et une utilisation plus efficace des fonds publics

Réponse 07-24 : Nous avons fait faire des audits des bâtiments communaux. La procédure est bientôt finie, nous attendons la synthèse des audits.

Recommandation 08-24 : La COGEST recommande de supprimer le doublon entre la position 4210.3659.00 dons, aides et subvention du développement durable et le fonds communal 9233.10 pour l'énergie et le développement durable de la Commune de Chardonne. Pour ce faire, il est proposé de réduire à CHF 0.- le montant de la position 4210.3659.00 dans le budget 2025

Réponse 08-24 : Choix de la Municipalité de reconduire ce montant, afin de répondre aux diverses mesures complémentaires susceptibles de financement avec de nouveaux critères.

Recommandation 09-24 : La COGEST recommande à la Municipalité une réflexion de fond pour réduire les coûts liés à ce poste. Cela pourrait inclure une diminution de la fréquence de ramassage en hiver, ainsi que la promotion du compostage domestique et communautaire

Réponse 09-24 : Etude de faisabilité pour passer tous les quinze jours afin de ramasser les déchets végétaux. Mise en place de structure de ramassage de déchets ménagers dans containers Gastrovert. Etude de marché public pour transport et évacuation des déchets sur notre commune.

Recommandation 10-24 : La COGEST recommande à la Municipalité de revoir le tableau des aides financières communales afin que celles-ci profitent réellement aux habitants de Chardonne, en mettant un accent particulier sur les bâtiments existants. De plus, nous encourageons à rendre ces aides suffisamment incitatives pour encourager les propriétaires à assainir leurs bâtiments, améliorant ainsi l'efficacité énergétique de la Commune.

Réponse 10-24 : Réponse identique émise dans la recommandation 08-24, nouveaux critères et subventions sur les bâtiments et aménagements extérieurs (plantes invasives).

Bibliothèque intercommunale de Chardonne-Jongny

Rapport d'activité 2024

Introduction

2024 a été une année festive avec l'anniversaire de la bibliothèque.

En mai, nous avons célébré les 40 ans de la bibliothèque après travaux. Afin de fêter dignement cet anniversaire, nous avons organisé plusieurs événements (conteries, maquillages et exposition dans le Temple de Chardonne).

Dans l'idée de toujours offrir un service optimum à nos usagers-ères, nous avons également aménagé des ouvertures-test les vendredis après-midi qui ont rencontré un beau succès.

Personnel

En fin d'année, Madame Louise de Bergh a donné son congé après 3 ans de collaboration. Elle a eu l'opportunité de trouver un travail à un pourcentage plus élevé, toujours dans le domaine des livres. C'est avec regret que nous la voyons partir vers d'autres horizons mais lui souhaitons tout le meilleur pour son avenir.

Une offre d'emploi a été publiée sur différents sites et c'est environ 90 dossiers qui ont été reçus. Une aide-bibliothécaire sera engagée dans le premier trimestre 2025.

Anniversaire de la bibliothèque

En 1984, la bibliothèque ouvrait ses portes après d'importants travaux.

En 2024, nous avons décidé de fêter cet anniversaire des 40 ans. Heureux hasard du calendrier, le jour J coïncidait avec le marché des vins de Chardonne.

Afin de passer dignement ce cap, en début d'année, nous avons organisé des rencontres avec les villageois-e-s (environ 30 personnes ont répondu présent) qui nous ont régales d'anecdotes liées à la bibliothèque.

Tous ces souvenirs ont été recueillis par Mesdames Sonia Baechler et Cynthia Berney et ont été compilés dans un petit livret¹.

Pour que cette journée d'anniversaire soit festive, plusieurs événements ont été organisés : discours officiel des autorités et apéritif, exposition de photos et articles dans le Temple de Chardonne, conteries, maquillages pour les enfants.



¹ Ce livre peut être emprunté à la bibliothèque ou téléchargeable en format pdf sur notre site : <https://bibliochardonnejongny.ch/40ansbiblio/>.

Beaucoup de villageois·e·s sont venus découvrir ou redécouvrir la bibliothèque, nous poser des questions ou emprunter des livres.

Ce fut une belle journée !

Test pour une nouvelle tranche horaire d'ouverture

Afin de répondre à une demande de nos utilisateurs·trices, courant juin, nous avons testé une nouvelle tranche horaire d'ouverture de la bibliothèque : le vendredi de 15h à 17h. Durant 6 semaines, nous avons donc ouvert pour ce nouvel horaire et rencontré un vrai succès !

Ce nouvel horaire a été accepté par les communes de Chardonne et Jongny et dès janvier 2025, cette ouverture supplémentaire sera mise en application.

Statistiques de l'année écoulée

Fréquentation

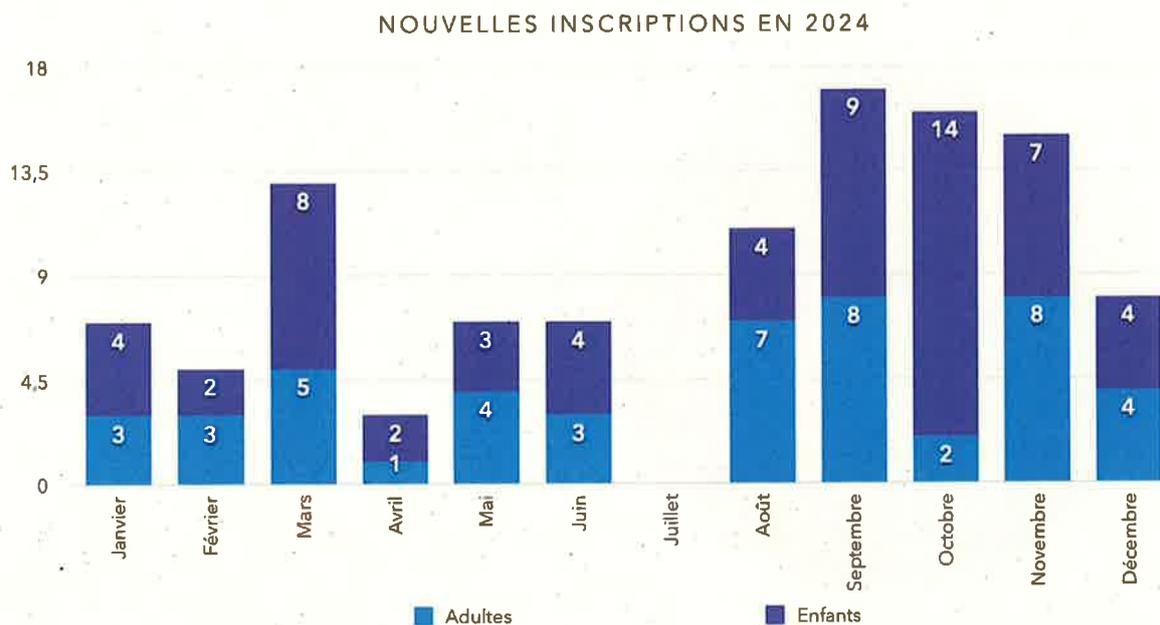
7'390 lectrices et lecteurs ont fréquenté la bibliothèque durant l'année.

Très régulièrement de nouveaux lecteurs·trices viennent s'inscrire à la bibliothèque.

En 2024, nous avons eu 68 nouveaux comptes lecteurs créés.

Les nouveaux inscrits de 2024 se répartissent ainsi : il y a 48 adultes et 61 enfants (au total, 109 nouveaux lecteurs·trices).

Les familles qui viennent s'inscrire, sur notre conseil, privilégient la création d'un seul compte familial, plutôt qu'un compte individuel ; ceci afin de leur simplifier la consultation des prêts et interactions en ligne.



En automne, nous avons toujours un pic d'inscriptions des enfants dès la 5P qui empruntent dorénavant des livres sur leur compte privé lors des visites scolaires à la bibliothèque.

Au 31 décembre 2024, nous avons 1'283 comptes lecteurs.

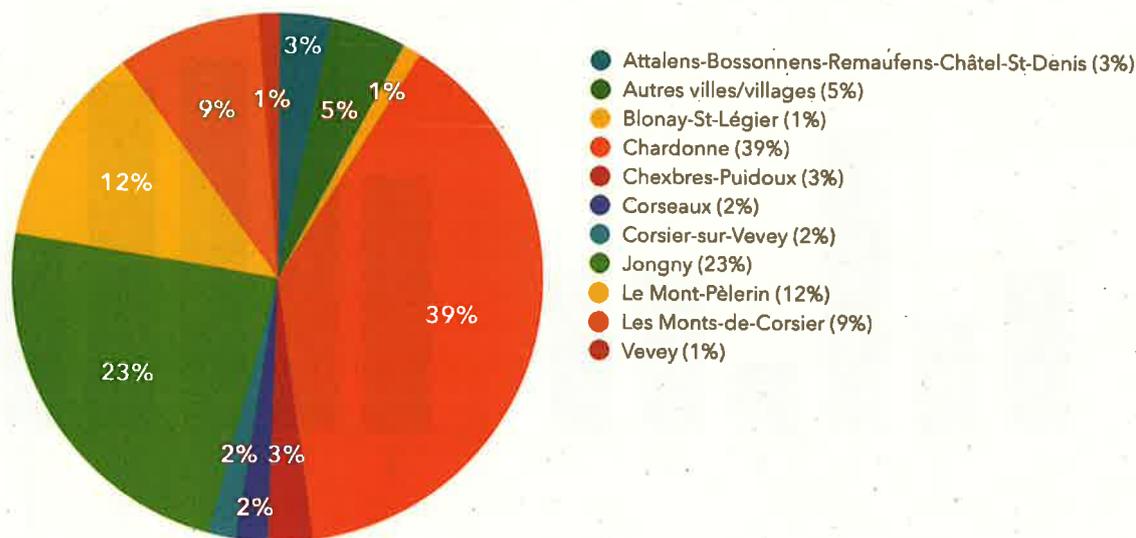
Chaque compte peut comprendre entre 1 et 6 lecteurs·trices (compte familial).

La répartition totale des comptes se fait ainsi : il y a 526 comptes adultes dont 29 comptes « enseignant·e », 420 comptes enfants, 325 comptes « famille », 4 comptes « Fondation/Garderie » et 8 comptes pour la gestion de la bibliothèque (animations, sorties internes, inventaire, livres à fourrer, etc.)

Ainsi, sur l'ensemble des comptes lecteurs, 402 sont des comptes actifs, c'est-à-dire que des documents ont été empruntés au moins une fois durant l'année 2024.

La majorité des lecteurs·trices (74%) viennent de Chardonne (39%), Jongny (23%) et du Mont-Pèlerin (12%).

Ce graphique détaille la répartition des lieux de provenance :



Documents

Au 31 décembre 2024, il y avait 20'222 documents à emprunter, dont 1'110 documents acquis durant l'année.

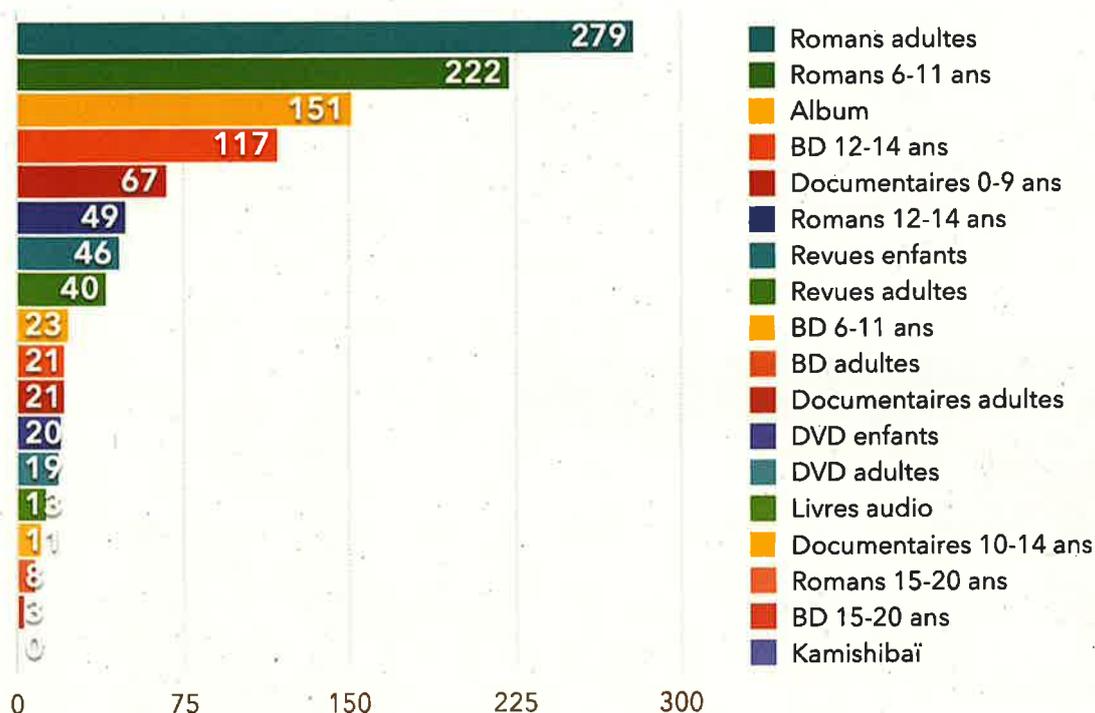
Comme chaque année, nous avons reçu des dons : 125 documents que nous avons gardés (romans, DVD, BD).

Le reste a été redistribué lors de notre foire aux livres, déposé dans les boîtes à livres de Chardonne et Jongny ou simplement mis à la déchèterie au vu de leur état.

Une caisse de documents à donner est également mise à disposition devant la bibliothèque et les passant·e·s dans le village y piochent de quoi agrémenter leurs loisirs.

Chaque année, des documents sont perdus par lecteurs·trices et sont remplacés. Ces documents-là ne sont pas comptés dans le total des acquisitions annuel.

Les nouveaux documents se répartissent ainsi :



Nos jeunes lecteurs-trices sont toujours friands de nouveautés et en redemandent. La tranche d'âge des enfants de 2 à 11 ans constitue un lectorat très important qui est toujours en quête de nouveautés que ce soit pour les albums ou les romans.

Les adultes ne sont pas en reste car c'est plusieurs fois par semaine que des demandes d'achat nous sont exprimées. Dans la mesure du possible, nous accédons volontiers à ces souhaits.

Un formulaire de suggestion d'achat a été mis en ligne sur notre site internet et est très utilisé par nos lecteurs-trices.

Annuellement, nous devons procéder à un grand désherbage dans nos collections et nos documents afin de pouvoir garder une bibliothèque attractive, renouvelée et pallier au manque de place dans nos locaux.

En 2024, 1'124 documents ont été retirés des collections sur des critères tels que leurs statistiques d'emprunt, leur état général, ainsi que la pertinence du contenu.

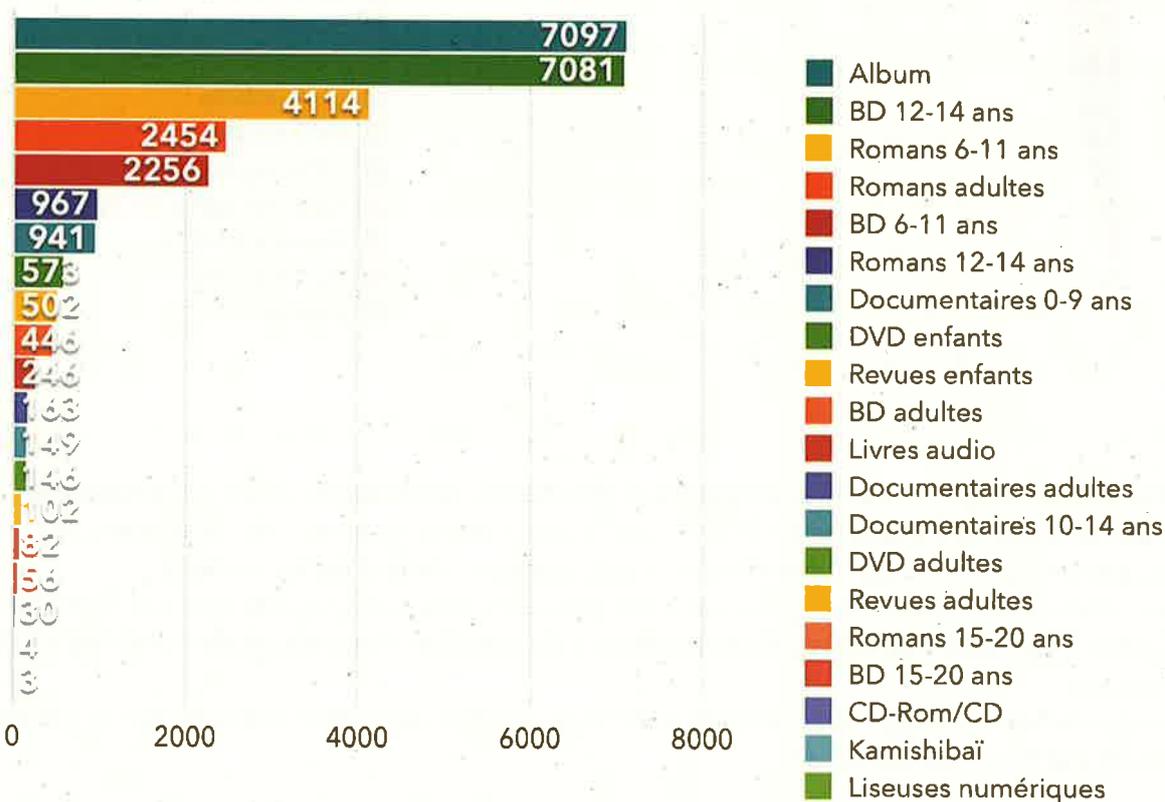
Prêts

Il y a eu 27'412 prêts cette année.

Les prêts sont répartis de la manière suivante :

Les livres² sont les documents les plus empruntés avec 16'699 prêts. Ils sont suivis par les bandes dessinées avec 10'198 prêts. Bien que la bibliothèque propose d'autres documents, notamment audiovisuels, la majorité des prêts restent donc des « documents

EMPRUNTS EN 2024



papier ».

Depuis 2016, nous mettons également à disposition des livres électroniques grâce à la fondation Bibliomedia à Lausanne. 82 de nos lecteurs-trices y sont inscrit-e-s, dont 11 nouvelles inscriptions au cours de cette année. Au total, 401 livres numériques ont été empruntés.

² Sont compris dans cette catégorie : les romans, les documentaires et les albums, adultes et enfants confondus.

Animations³

Notre programme d'animations annuel propose des ateliers et activités pour les enfants et les familles (les animations scolaires ne sont pas comprises dans ce programme).

Nos lecteurs·trices sont demandeurs·euses et apprécient ce qui est proposé.

Toutes ces animations sont gratuites (à part la soirée jeux de société pour les adultes) et ont lieu en-dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque au public.

En 2024, nous avons proposé 45 animations différentes, auxquelles ont participé 496 personnes.

2024

Mois	Animation	Mois	Animation	
Janvier	Né pour lire	juillet	Soirée jeux	
	Soirées jeux		août	Foire aux livres
Février	Né pour lire	Septembre		Né pour lire
	Comptines et jeux de doigts		Soirées jeux	
	Soirée jeux		Atelier BD	
Mars	Né pour lire	Octobre	Tournoi des sorciers	
	Atelier philo		Né pour lire	
	Comptines et jeux de doigts 2x		Soirées jeux	
	Soirées jeux		Atelier Halloween	
Avril	Atelier brico de Pâques	Novembre	Né pour lire	
	Avril		Né pour lire	Soirées jeux
			Atelier autour du livre	Nuit du conte
Mai	Né pour lire	Décembre	Contes de Noël	
	Soirées jeux		Né pour lire	
	Atelier autour du livre		Atelier du Père Noël	
Juin	Journée de la lecture à voix haute		Contes aux frimousses	
	Né pour lire		Soirée jeux spéciale	
	Soirées jeux			
	Contes pour les Frimousses			

Nos ateliers bricolage - adressés aux enfants de 4 à 10 ans - ont eu beaucoup de succès. C'est toujours très plaisant de partager ces moments avec nos jeunes lecteurs·trices. Les ateliers à thème (Pâques, Halloween, Père Noël) ont été très appréciés et sont complets à peine annoncés.

En collaboration avec l'APE Chardonne-Corseaux-Corsier-Jongny⁴, nous avons organisé un atelier BD pour les enfants. Cet atelier a été dispensé par Apolline (autrice et illustratrice) et financé en grande partie par l'APE.

³ Toutes nos animations (non détaillées dans ce rapport) peuvent être vues en images sur notre site internet : <https://bibliocharдонеjongny.ch/animations/>

⁴ <https://www.ape-cccj.ch/>

Animations scolaires

Les classes de Chardonne et Jongny (1-8P) viennent régulièrement à la bibliothèque pour des animations. Celles-ci sont organisées durant les heures de fermeture de la bibliothèque et durent en général 50 minutes. Les animations sont facultatives : chaque enseignant·e a le choix d'y participer avec sa classe ou non. Durant l'été précédant la rentrée scolaire, toutes et tous reçoivent le programme d'animations pour toute l'année et choisissent de s'inscrire à celles qui les intéressent.

Nous avons organisé 84 animations scolaires et 1'328 enfants y ont participé.

C'est toujours un plaisir d'accueillir les classes à la bibliothèque; plaisir partagé par les enseignant·e·s et les élèves. Cela nous permet de créer des liens avec eux·elles, de leur faire découvrir la lecture et les livres par des moyens détournés et ludiques.

Animations pour garderies et Fondations

Depuis 2018, nous collaborons avec Les Frimousses pour nous rendre dans leurs locaux afin de raconter des histoires aux enfants.

Nous avons notamment pu organiser une « matinée contes » dans leurs locaux pour des contes de Noël et les recevoir à la bibliothèque pour leur course d'école.

Un grand merci à Mesdames Tania Do Rio et Sandrine Delhay-Monin pour leur accueil.

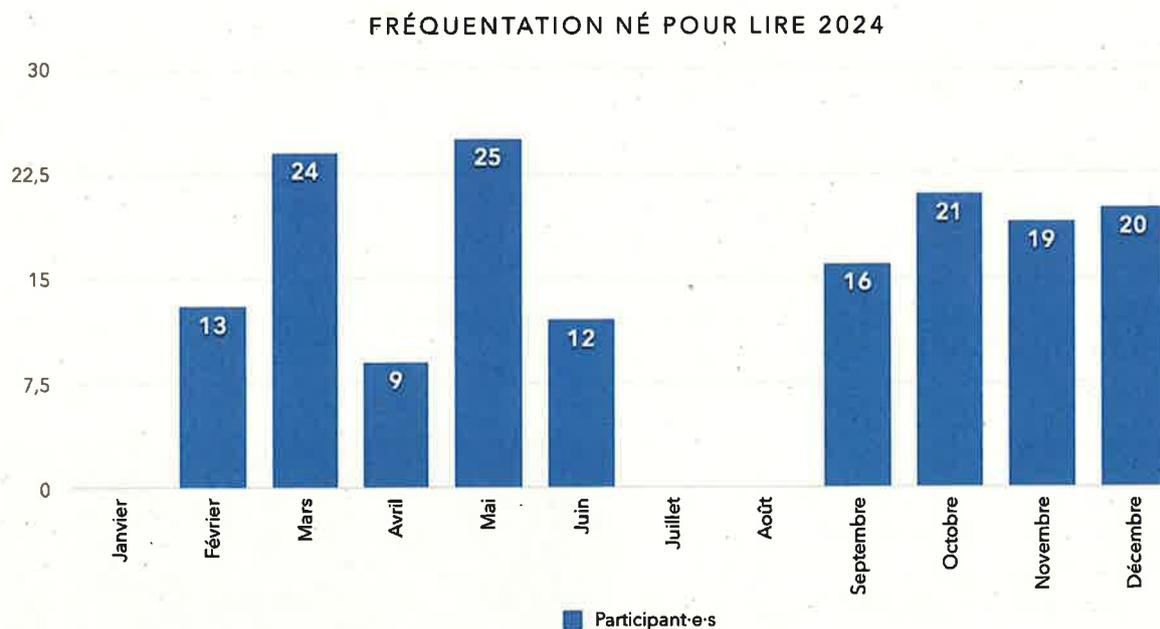
Nous organisons également des ouvertures privées de la bibliothèque pour des résident·e·s de la Fondation Serix⁵ à Palézieux. Un petit groupe de 3-5 enfants vient 2x par mois avec une accompagnante afin de choisir des livres et faire des animations dans la bibliothèque.

Né pour lire

L'animation « Né pour lire » est proposée chaque premier mercredi du mois aux enfants jusqu'à 4 ans. C'est toujours un moment privilégié partagé avec eux·elles.

Cette animation est sur inscription et elle est déclinée en 2 sessions de 20 minutes.

⁵ <https://www.serix.ch/>



Cette animation est organisée en tandem avec Madame Louise De Bergh; ce qui amène une belle dynamique, un moment plus vivant pour des lectures à deux voix.

Comptines et jeux de doigts

Afin d'offrir un panel d'animations pour tous les âges, nous avons organisé 3 ateliers avec Madame Katya Cuzzo. Ces ateliers sont adressés aux enfants entre 18 mois et 4 ans. Ce sont toujours des ateliers très vivants et bruyants.

Atelier Plume et Pinceau⁶

Madame Noémie Pétremand (Plume) et Madame Jenay Loetscher (Pinceau) sont des animatrices incontournables pour nos ateliers d'automne.

Elles sont venues nous présenter un atelier où les enfants ont illustré une histoire tirée de leur imaginaire. Ces histoires ont ensuite été mises en ligne sur notre site internet.

Chaque année, ces animatrices proposent un atelier différent, très souvent en rapport avec leur nouveau livre paru qu'elles offrent à la bibliothèque.

Soirées jeux

Les soirées jeux sont devenues un événement régulier de la bibliothèque et accueillent au maximum 12 enfants (entre 10-15 ans). A chaque fois, les soirées sont complètes très rapidement lorsqu'elles sont annoncées et nous devons refuser des participant·e·s.

Les adultes ont également été séduits par ces soirées jeux.

Nous avons organisé 14 soirées et 137 participant·e·s ont répondu présent.

⁶ <http://plumeetpinceau.ch>

Depuis 2021, nous avons recours aux services d'une animatrice professionnelle du jeu. Madame Corinne Sindoni vient animer ces soirées.

En septembre, nous avons organisé un Tournoi des Sorciers sur le thème de « Harry Potter », dans les alentours de la bibliothèque. Ceci a nécessité une fermeture temporaire d'une partie de la Rue du Village et du parking derrière le Temple.

Une soirée qui a eu un grand succès malgré une pluie diluvienne.

30 enfants se sont affrontés lors d'épreuves physiques et intellectuelles. Tous déguisés.

Tournoi chapeauté par une équipe de 8 bénévoles.

Nuit du conte

La Nuit du conte a toujours lieu en novembre. Cet événement est proposé par l'Institut Jeunesse et Médias à Lausanne et des bibliothèques dans toute la Suisse y participent autour d'un même thème.

Pour cette année, il s'agissait du thème « Mondes rêvés ».

Monsieur Jérôme Lahaye a été engagé pour l'occasion et nous a fait voyager dans des mondes de rêve.



Projet LIFT

Depuis notre premier contact en 2019 avec Madame Madeleine Skinner, la bibliothèque participe dorénavant chaque année au projet LIFT⁷ et accueille au printemps et en automne un-e stagiaire quelques heures par semaine, sur une période de 3 mois.

« Le projet LIFT est un projet national qui vise à diminuer les risques de non insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Cette démarche a pour objectif de faire prendre conscience au jeune que les acquis scolaires sont importants pour son avenir et sa future vie professionnelle. »⁸

Informations et réseaux sociaux

Notre site internet⁹, notre page Facebook¹⁰ et notre compte Instagram¹¹ proposent une vitrine complète de la vie de la bibliothèque.

⁷ <https://www.lausanneregion.ch/enfants-ados/ados/lift/>

⁸ <https://jugendprojekt-lift.ch/fr/>

⁹ <https://bibliocharдонеjongny.ch>

¹⁰ <https://www.facebook.com/bibliothequedecharдонеjongny>

¹¹ https://www.instagram.com/biblio_charдонеjongny/

Nous y annonçons les petites nouvelles (nouvelles acquisitions par le biais de photos, coups de cœur et conseils de lecture, objets trouvés dans la bibliothèque et autres informations courantes).

Avec ces supports, nous partageons toutes les animations qui se déroulent à la bibliothèque, ainsi que les évènements à venir. La bibliothèque au jour le jour.

La combinaison de ces différents réseaux sociaux permet une belle ouverture au public et une plus large publicité quant aux animations ou manifestations organisées.

Les informations concernant la bibliothèque apparaissent également dans le Chardonneret, le Jongny-Flash et sur les sites des communes de Chardonne et Jongny.

Réparations des livres

Madame Anne Ducret s'occupe de la réparation des livres. Elle fait du bon travail et prolonge la vie de beaucoup d'ouvrages. C'est à chaque fois un défi pour elle devant l'ampleur de cette tâche.

Toutefois, avec les années, certains documents, même réparés, doivent être remplacés. Certains livres, lus et relus, ne sont plus réédités et nous devons vraiment faire une recherche dans les documents d'occasion afin de les remplacer. Ou alors parfois, à notre grand regret, les supprimer du catalogue.

Nettoyages

Madame Sandrine Delhay-Monnin effectue un excellent travail à la bibliothèque.

Toujours flexible, elle jongle avec les animations prévues dans nos locaux, ce qui n'est pas toujours simple pour organiser ses jours de travail.

Avec ses talents de dessinatrice, elle égaie notre vitrine.

Remerciements spéciaux

Je profite de ce rapport pour remercier Messieurs Avdyl Hyseni et Sacha Tarayeff (ainsi que leurs employés) qui répondent toujours présents lorsqu'un petit souci se présente à la bibliothèque, que ce soit pour le chauffage, le débarras de mobilier, nous livrer les colis de la Poste ou des demandes spéciales relatives aux évènements organisés.

Leur aide est toujours précieuse lors d'animations (manutention de tables, chaises ou bancs) ou d'autres demandes. C'est un atout précieux de pouvoir compter sur leur collaboration.

Un tout grand merci à Mesdames Sonia Baechler et Cynthia Berney pour leur implication dans la récolte des souvenirs liés à la bibliothèque.

Merci également à Monsieur Samuel Verdan qui nous a autorisé à exposer photos et témoignages dans le Temple pour l'anniversaire de la bibliothèque.

Conclusion

C'est très plaisant de travailler au contact des lecteurs-trices qui fréquentent la bibliothèque. Les échanges sont toujours variés et enrichissants.

Je remercie chaleureusement les communes de Chardonne et de Jongny de permettre à la bibliothèque d'être un endroit où il fait bon s'approvisionner en livres et autres documents.

Chrystelle Schmocker

Chardonne, le 1^{er} mars 2025

Rapport de gestion forêt 2024

Commune de Chardonne

Saint-Légier le 10.03.2025

En chiffres

- Surface forestière communale : 44.2 hectares
- Possibilité de coupe annuelle : 400 sylves
- Plan de gestion en vigueur : 2021-2035

Environnement – Conditions météorologiques

Les saisons se suivent, mais ne se ressemblent pas. L'année 2024 a été généralement humide et plutôt fraîche, notamment durant la période de végétation. La température moyenne de la station météorologique de Vevey était de 21,4°C en 2023, contre 19,1°C en 2024. En novembre, il est tombé 37,2 mm de pluie en 2023 et 117,6 mm en 2024. Entre mai et octobre 2023, 515,7 mm de précipitations se sont déversés sur la région, tandis qu'en 2024, 718,8 mm sont tombés. La végétation et la forêt ont ainsi bénéficié de ces apports en eau bienvenus après plusieurs années sèches.

Entretien du patrimoine forestier

Début mars 2024, l'entreprise « Pasche et Cie » a dû terminer la coupe de bois du « Sommet », débutée à l'automne 2023. L'objectif sylvicole était de libérer le rajeunissement des vieux arbres afin de lui permettre un meilleur accroissement. 149 m³ de bois ont été récoltés, principalement du feuillu, pour un prix de vente moyen de CHF 62,90.-.

L'accès difficile de la surface a nécessité l'aide d'un câble-grue pour le débardage des bois. Malgré une aide financière de CHF 3'264.- accordée par la DGE-Forêt pour l'utilisation du câble-grue en dehors des forêts protectrices, le résultat du chantier se conclut par une perte de CHF 2'330.-.

Martelée en 2023, une coupe de bois au « Bois Devin » a été réalisée durant la deuxième moitié du mois de mars. Divisée en deux parties par la petite barre de « pouding » de la parcelle 2916, les objectifs sylvicoles étaient, pour la partie haute, de mettre en lumière le rajeunissement, et pour la partie basse, de récolter les vieux bois. 32 sylves de bois bostrychés durant l'été 2023 ont été prélevés en même temps que le chantier. L'entreprise « Pasche et Cie » a été mandatée pour l'ensemble des travaux. Au total, ce sont 457 m³ de bois qui ont été récoltés pour un prix de vente moyen de CHF 73,90.-/m³. Les meilleurs prix de vente ont été attribués aux épicéas de charpente à la scierie « Beaud », au prix de CHF 104.-/m³. Cette coupe laisse un bénéfice de CHF 9'119.-.

À la fin du mois d'avril, en prévision d'une future plantation, les branches de la coupe du Devin ont été mises en andain par l'entreprise « Pasche » pour un coût de CHF 918,85.-.

De mai à la mi-juillet, 3 hectares de soins à la jeune forêt ont été réalisés par les entreprises « Aeschlimann et Pasche ». Le printemps humide, qui a favorisé la pousse des ronces, a nécessité deux passages dans certaines surfaces pour dégager les jeunes arbres. Ces travaux sont primordiaux pour assurer l'avenir des peuplements. Ils ont été soutenus par la DGE-Forêt à hauteur de CHF 4'816.-.

Les températures fraîches et les précipitations abondantes n'ont pas suffi à protéger les vieux épicéas des propriétés communales contre les attaques du bostryche. Ce sont un peu moins de 70 m³ de bois qui ont dû être récoltés pour préserver le reste du peuplement durant la saison estivale.

À noter également que la commune de Chardonne a annoncé à la DGE-Forêt 18 « arbres habitats » destinés à préserver le réseau de vieux bois dans les forêts. Ces arbres ne seront jamais coupés. Pour cette prestation de maintien de la biodiversité, la commune de Chardonne a reçu de la DGE-Forêt un montant forfaitaire de CHF 4'200.-.

Groupement forestier de la Veveyse

La plus-value apportée par le groupement forestier de la Veveyse est aujourd'hui reconnue. En quelques années, des bénéfices réguliers ont permis de réduire les parts cotisées par ses membres, d'augmenter les services dans la gestion des patrimoines forestiers publics et privés, et de redistribuer une partie des bénéfices dans des projets d'accueil du public. Cette structure est devenue une véritable force de proposition pour l'amélioration des processus de valorisation des forêts régionales dans leur ensemble.

Les statuts de l'association sont en cours de révision dans le but de moderniser son fonctionnement et d'élargir sa vision. Ce travail a été particulièrement important durant l'année 2024. À noter également la prise de conscience des membres concernant la sécurisation des infrastructures en forêt. Afin de clarifier cette question, certains membres ont mandaté le groupement pour trouver des solutions.

Un dernier point sur les finances : l'exercice 2023 s'est terminé sur un bénéfice net de CHF 89'664,07. À noter que le fonds de soutien aux projets forestiers a pu à nouveau être alimenté de CHF 50'000. Ce fonds a notamment contribué à la réussite du projet veveysan « En Nature Simone » à hauteur de CHF 3'000 et du projet « ExpoNature » sur la commune de Blonay—Saint-Légier à hauteur de CHF 2'000.

Maxime Roth

Garde-forestier

Déchèterie « En Praz-Libon » - Rapport d'activité 2024

Depuis la reprise de la gestion de la déchèterie de Praz-Libon par la commune de Corsier-sur-Vevey le 1^{er} janvier 2021, son bon fonctionnement et l'organisation du site ont été confiés à M. Francisco Zeferino, lequel a été accompagné dans sa tâche par M. Loïc Brancourt, lequel a été remplacé, dès mai 2024 par Mme Peggy Dahmani. Ce renfort a permis d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des usagers notamment les samedis.

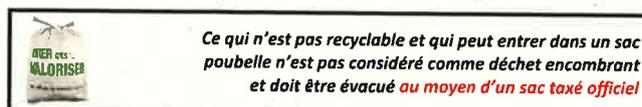
Au cours de l'année en question, différentes nouvelles matières ont été récoltées. A ce jour, c'est un peu moins de 60 matières et matériaux différents qui sont récupérés et triés à la déchèterie de Praz-Libon.

En terme quantitatif, la structure mise en place a permis de réceptionner durant l'année 2024 les volumes de déchets suivants :

Type de matière	Tonnage 2024	Tonnage 2023	Tonnage 2022	Exutoire
Benne encombrants	128.68	150.05	141.48	SATOM Monthey
Benne papier	17.08	31.25	35.28	Sogetri Roche SA
Benne bois	200.48	216.40	229.64	SATOM Monthey
Benne inerte	174.20	181.06	187.98	Carrière d'Arvel
Benne verre trié	27.72	38.32	30.24	Vetropack St-Prex
Déchets verts/branches/gazon	431.18	436.96	398.76	SATOM Villeneuve
GastroVert	30.45	0.00	0.00	SATOM Villeneuve
PET (bigbags)	9.97	1.38	1.47	Petrecycling Roche
Textiles	15.80	17.00	16.19	CRTO Monthey
Fer léger	80.83	100.39	102.14	Sogetri Roche SA
Fil isolé cuivre 30-35 %	0.00	0.50	0.45	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium, boîtes	0.00	0.36	0.41	Sogetri Roche SA
Carton	49.20	32.62	39.38	Sogetri Roche SA
Appareils Swico	12.16	14.56	23.26	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Petits appareils S.EN.S	13.80	12.93	11.88	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Frigos	6.32	8.20	6.60	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Lave-vaisselle, four	8.00	9.15	6.49	Thévenaz-Leduc SA Ecublens

Déchets spéciaux	9.74	10.08	12.37	Cridec SA Eclépens/SATOM/Tridel
Polystyrène (sagex)	* 1.17	1.22	1.09	Swisspor Châtel-St-Denis
Huiles	1.61	2.636	1.93	SATOM Monthey
Divers (amiante, etc.)	2.15	3.77	4.40	Divers
Tonnage total	1'220.54	1'268.84	1'251.44	* (soit 69,0 m ³)

En 2024, et par rapport à 2023, il a été récupéré 48.3 to en moins (-3.8%), ce qui représente un total moyen par habitant de 111.68 kg (118.47 kg en 2023), soit un volume de déchets relativement stable. Cette situation s'explique par un contrôle constant et efficace des apports de déchets d'entreprises (provenance/domiciliation des entreprises fréquentant la déchèterie et limitation des volumes admis) et par le refus systématique de dépôt de sacs noirs et d'objets dont le volume peut entrer dans des sacs taxés et dès lors interdits d'élimination via le compacteur à encombrants.



Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entrées à la déchèterie a augmenté (20'928 passages, soit une augmentation d'environ 14.1 %) alors que le nombre d'habitants du Cercle augmentait de 2.1%.

Les informations et directives relatives à la déchèterie de Praz-Libon sont disponibles sur www.dechetscerclecorsier.ch.

Pour rappel, chaque ménage est au bénéfice d'une carte citoyenne « ménage ». Les entreprises locales doivent, quant à elles, obtenir une carte citoyenne « entreprise » auprès de chaque administration concernée.

L'aménagement du site de la déchèterie et son organisation a pour but d'améliorer et rationaliser le travail sur place. Parallèlement un effort d'information visant à optimiser la qualité du tri des déchets a également été faite auprès des citoyens, essentiellement au niveau des matières devant être éliminées via les sacs taxés.

La signalétique a été améliorée et unifiée pour l'ensemble des informations déchets au sein des communes du cercle, tout comme au niveau de la déchèterie de Praz-Libon. Ces mesures et changements ont été globalement bien accueillis et acceptés par la plupart des usagers.

Des remarques et quelques avertissements ont néanmoins été nécessaires auprès de citoyens et entreprises ayant un comportement inadéquat ou de mauvaises habitudes dans notre

déchèterie. Un contrôle plus régulier et intensif des cartes citoyennes utilisées par les entreprises a notamment été instauré, ce qui a permis de réduire abus et attitudes non conformes.

Le poids moyen déposé par passage représente près de 58.5 kg, quantité légèrement inférieure à 2023 (69 kg).

Les cours sur le marché des matières premières étant très volatiles, cela a bien entendu une incidence directe sur le prix de revente des matières recyclées. En effet, début 2024, si en début d'année il a été possible, pour le papier/carton, de toucher un montant situé aux alentours de CHF 170.00 par tonne, le cours de ce même papier/carton est tombé en dessous de CHF 0.00 en fin d'année ! Il a même fallu payer, jusqu'à CHF 40.00 la tonne pour son traitement. Il en va de même pour plusieurs autres matières récoltées (ferraille, électronique, alu, ...).

Au cours de l'année écoulée, un appel d'offre (marché public) a été lancé en vue de l'adjudication de la collecte et des exutoires des déchets de la déchèterie pour les années à venir (dès 2025). Grâce à celui-ci, il sera possible d'avoir une meilleure maîtrise malgré la volatilité des prix liés aux matières premières, notamment par le fait que les négociations ont été conduites sur la base d'un prix moyen annuel de recyclage des déchets. Cette procédure a mené à retenir au final plus qu'un seul prestataire pour le transport des différentes matières.

S'il est heureux de constater une réduction sensible des coûts de l'exploitation de la déchèterie pour l'an dernier (CHF 31.78 par habitants en 2024, CHF 34.69 par habitant en 2023, CHF 28.75 par habitant en 2022), ceux-ci n'en restent pas moins non négligeables et incontournables, d'où la nécessité d'une attention permanente et sans relâche de la part du personnel en charge de cette gestion ainsi que des autorités, afin de maîtriser au mieux des coûts assumés d'une manière ou d'une autre par la population.

Il est profité de ce rapport pour remercier toutes celles et ceux qui, au quotidien et tout au long de l'année, ont pris conscience de l'importance du tri de leurs déchets et minimisent, par leur comportement responsable et constant, l'impact de ceux-ci. Merci à tous les citoyennes et citoyens pour leurs efforts.

Agglo Rivelac

Synthèse de l'année 2024 :

En 2024, les deux principaux dossiers menés par Rivelac, à savoir le Plan directeur intercommunal - Projet d'Agglomération de 5^e génération (PDI-PA5) ainsi que la Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités (SRGZA) se trouvaient en phase de consolidation (environ 90 séances rien que pour le PDI-PA5).

Une première phase de consolidation a été menée en collaboration avec les communes. Par la suite, après la phase d'examen préalable cantonal (concernant le PA et la SRGZA), les deux dossiers ont soumis à l'ensemble de la population dans le cadre de leurs consultations publiques respectives, qui se sont déroulées à l'automne.

Ces projets ont été présentés lors de séances publiques, voire de présentations dans les organes délibérants des communes concernées pour le PDI-PA5. Ces présentations ont également bénéficié d'une couverture médiatique relativement large. Il convient de noter que pour le PDI-PA5, seul le Projet d'Agglomération a été soumis en consultation à ce stade, la consultation publique relative au PDI interviendra dans un deuxième temps.

Parallèlement, le bureau technique d'agglomération a été réorganisé suite au départ de sa directrice au printemps. Un fonctionnement plus horizontal a été adopté, avec la coordination du bureau assurée par M. Johan Grossmann.

Les membres du COPIL se sont réunis à quatre reprises, pour la préparation et validation du PA5 qui sera transmis à Berne dans le courant mars 2025. Les conventions entre les communes impliquées ont été ratifiées en fin d'année.

COMMUNE DE CHARDONNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU BTI EN 2024

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Bureau Technique Intercommunal : un service public

Le Bureau Technique Intercommunal est un service public chargé de contrôler le respect de l'application des dispositions légales concernant la police des constructions, le génie civil ainsi que l'aménagement du territoire. Il est appelé non seulement à renseigner le citoyen (architectes, propriétaires ou autres) sur de nombreux éléments techniques, mais également à résoudre certaines problématiques liées à ses domaines d'activité.

Le Bureau Technique Intercommunal est notamment chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- Informer sur les projets et travaux à l'étude ou en cours ;
- Informer sur l'équipement et la situation cadastrale des terrains ;
- Renseigner sur les cartes de dangers naturels ;
- Informer sur la protection civile en collaboration avec les instances cantonales ;
- Informer sur les travaux de génie civil et d'épuration ainsi que sur tous les problèmes techniques de sa compétence ;
- Analyser, accompagner et suivre les dossiers d'aménagement du territoire (PGA, PPA, PQ) ;
- Assister les propriétaires en cas de pollution ou d'obstruction de canalisations ;
- Collaborer à des études diverses, proposer un programme d'entretien des routes et d'assainissement et contrôles caméras ;
- Collaborer avec les bureaux privés, chargés par la Municipalité de faire des études diverses, notamment d'assainissement, et de procéder ensuite au suivi du chantier avec les bureaux ;
- Acquérir, mettre à jour et diffuser les données communales au travers du SIT ;
- Dans certaines limites, orienter les propriétaires afin de les aider à résoudre les problèmes de droit privé relatifs aux constructions, aménagements divers, plantations, etc. ;
- Préparer les dossiers de mise à l'enquête publique pour la police des constructions et renseigner la population pendant la période de consultation ;
- Gérer les dossiers d'archive de police des constructions ;
- Participer aux séances dans le cadre de procédures judiciaires ;
- Rédiger diverses correspondances BTI et préparer des projets de courriers municipaux.

2. ORGANISATION DU BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

2.1 Comité de direction

Le comité directeur du BTI est composé de quatre membres de l'exécutif, soit un pour chacune des quatre communes, ainsi que du responsable du BTI.

Pour la législature 2021-2026, le comité de direction est composé des membres suivants au 31 décembre 2024 :

- M. Jean-Luc Sansonnens, président, municipal, Jongny
- Mme Arianne Rouge, syndique, Corsier-sur-Vevey
- M. Christian Minacci, syndic, Corseaux
- Mme Elise Neyroud, municipale, Chardonne
- M. David Ferrari, chef de service du BTI

Le suivi administratif pour les tâches de secrétariat, notamment la rédaction du procès-verbal des séances de comité de direction, est effectué par la responsable administrative, Mme Sabrina Paolini.

2.2 Responsable du Bureau Technique Intercommunal et organisation interne

Le responsable du Bureau Technique Intercommunal, M. David Ferrari, est notamment chargé de participer à différentes séances afin d'assurer une gestion optimale des dossiers - en cours et à traiter - d'aménagement du territoire, de police des constructions, et travaux, soit en 2024 :

- 1 séance de commission consultative d'urbanisme et 1 séance réduite ;
- 12 séances du comité de direction du BTI ;
- Suivi des dossiers d'aménagement du territoire et révision des PACom ;
- Établissement du budget annuel, contrôle des factures et comptes.

En ce qui concerne le secteur des travaux, le responsable du BTI :

- Fait organiser et participe à une séance semestrielle d'information et de coordination des travaux communaux pour, et avec, les services industriels ;
- Organise et participe à des séances de coordination avec délégations municipales, commissions ad hoc, représentants de l'état, mandataires ou propriétaires, services industriels, etc.

Il participe également à des séances d'information et d'études d'aménagement du territoire, de police des constructions et autres domaines tels que CORAT, projet d'agglomération (Agglorivelac), SRGZA (Stratégie régionale de gestion des zones d'activités) et ECA, diverses études régionales de transports et urbanisme.

Enfin, il est chargé d'assister ou de représenter la Municipalité lors de :

- Études ou séances relatives à l'application des lois et des règlements en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions ;
- Procédures devant les tribunaux ;
- Contacts avec les services de l'État ;
- Contacts avec les mandataires ou les propriétaires ;

2.3 Police des constructions

Le responsable de la police des constructions, M. Hervé Martinez, supervise et coordonne le travail des techniciens et se charge également des :

- Séances de la commission consultative d'urbanisme, 2 séances ont eu lieu en 2024 (1 plénière et 1 réduite) ;
- Séances hebdomadaires de transmission des dossiers avec le municipal délégué et le secrétaire municipal ;
- Séances au Tribunal cantonal (CDAP) ou à la préfecture (dénonciations) ;
- Gestion et conduite pour la mise en place des nouvelles procédures découlant des modifications législatives.

Les techniciens de la police des constructions sont chargés de contrôler tout projet de construction selon les différents règlements communaux, la loi et le règlement d'application sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC) et autres règlements et normes en vigueur (énergie, AEAI, etc.).

Récapitulatif des dossiers traités en 2024

	Intercommunal	Chardonne
Nouvelles demandes	350	103
Permis de construire délivrés :	142	43
- Procédure dispense d'enquête publique	81	25
- Procédure enquête publique	61	18
Taxe des permis de construire délivrés :	CHF 416'611.55	CHF 189'980.30
Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle :	158	52
- Capteurs solaires (18a LAT, 32b OAT)	82	25
- Travaux de minime importance	57	13
- Pompes à chaleur (68c RLATC et 17 RLVÉne)	19	14
Dossiers soumis à l'enquête publique :	102	17
- Aménagement du territoire	2	-
- Police des constructions (CAMAC)	51	10
- Enquêtes cantonales et fédérales (routes, signalisation, mensuration, CFF, etc.)	7	1
- Autres (cadastration, servitudes, etc.)	1	1
- Abattage d'arbres protégés	41	5
Contrôles techniques	151	45
Permis d'habiter/utiliser	149	48
Arrêts de travaux	6	2
Dénonciations Préfecture	6	3

Les techniciens ont également effectué les tâches suivantes :

- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et des autres services communaux et industriels ;
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité ;
- Gestion des plaques d'immeubles, gestion des commandes et livraison lors du contrôle technique ;
- Contrôles et mise à jour des registres conformément à la LHR (loi sur l'harmonisation des registres) et au RCB (registre cantonal des bâtiments) ;
- Statistiques diverses (constructions, appartements, etc.) ;
- Développement d'applications sur le SIT intercommunal ;
- Suivi des séances et développement de l'application Cartoriviera.

Enfin, le Bureau Technique Intercommunal a procédé au suivi des dossiers pour lesquels un permis de construire avait été délivré durant les années précédentes, soit le suivi des chantiers et relance d'objets en attente, archivage des dossiers terminés.

2.4 Travaux, génie civil et SIT

M. Frédéric Schneider est le responsable du secteur travaux et génie civil. Le responsable de ce secteur supervise et coordonne le travail du secteur travaux.

Les travaux suivants ont été réalisés en 2024 :

- Campagne d'entretien par curage et contrôle caméra sur les collecteurs communaux en collaboration avec les autres communes du cercle ;
- Contrôles aux miroirs ou TV, curages, recherches et entretien de divers tronçons de collecteurs, coulisses, dépotoirs, sources, venues d'eaux et autres ouvrages ;
- Contrôles et recherches de pollutions diverses dans les canalisations d'eaux claires ou ruisseaux ;
- Contrôles de déversoirs ;
- Raccordements secondaires divers dans le cadre de la campagne d'assainissement comprenant les contacts avec les propriétaires, essais, devis, suivi des travaux et relevés des ouvrages des raccordements privés sur les collecteurs communaux, y compris reports sur le SIT ;
- Entretien des routes et chemins communaux ;
- Constats de dégradations des chemins communaux et planification des travaux de réparation comprenant soumissions, plans, synthèses et suivi des travaux ;
- Délivrance de permis de fouille nécessitant l'organisation de restrictions de circulation, avis aux riverains, etc. ;
- Gestion et réfection définitive de fouilles sur le domaine public ;
- Contrôles et surveillance des fouilles et dépôts sur le domaine public pendant la phase de travaux ;
- Participation et suivi des chantiers communaux en cours ;
- Établissement de divers plans de signalisation et remplacement de la signalisation existante ;
- Étude et demandes de subvention pour l'entretien de chemins agricoles et ruisseaux publics ;
- Suivi et planification des chemins AF ;
- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et d'autres services communaux ou industriels ;
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, assainissement, expropriation, contrôle d'ouvrages divers, etc.) ;
- Suivi des cas d'assurance, mobiliers urbains et éléments de voirie.

Chantiers communaux :

- *Ruisseau de la Salenche* : Etanchéification du ruisseau, travaux de remise en état suite aux grosses intempéries ;
- *Ruisseau de la Salenche* : Travaux de sécurisation et remise en état ponctuelle d'un 2^{ème} secteur entre Chardonne et Puidoux suite aux grosses intempéries
- *Ruisseau de la Bergère* : Renaturation et mise à ciel ouvert sur 150 m' du ruisseau En Gort ;
- *Chemin de Pully* : Chemin AF, réfection complète de la chaussée ;
- *Chemin de Mivy* : Chemin AF, réfection complète de la chaussée ;
- *Chemin de la Plantaz* : Corrections et adaptations diverses pour capter les eaux de ruissellement venant des terrains en amont du chemin ;
- *Chemin de Bois-de-Ruz* : Réfection de la chaussée ;
- *Chemin des Esserts* : Réfection de la chaussée ;
- *Chemin de Pully* : Hors AF, Corrections et adaptations diverses pour la gestion des eaux de ruissellement ;
- *Chemin de l'Hermitaz* : Remise en état et suppression des ornières ;
- *Chemin de Popraz* : Réfection de la chaussée du tronçon supérieur

Permis de fouille/dépôt :

- Durant l'année 2024, le BTI a traité 59 demandes de permis.

SIT - Mises à jour annuelles :

- Mise à jour des informations dans les bases de données ;
- Mise à jour des plans de l'ensemble de la commune ;
- Mise à jour du cadastre souterrain : relevés au GPS et contrôles systématiques sur le terrain ;
- Saisie et mise à jour de diverses couches du SIT et du Cartoriviera ;
- Migration du SIT d'Autocad-Topobase Oracle à Teksi ;
- Mise à jour du SIT arbres.

3. ETUDES ET PROJETS DIVERS

3.1 Cartoriviera

Cartoriviera est un Géoportail régional dont 13 communes et deux associations intercommunales sont partenaires. Utilisé depuis plus de 10 ans, il intègre chaque année de nouveaux développements pour répondre à l'évolution des demandes et pour mieux répondre aux besoins du public et des professionnels.

Les données pouvant être consultées sont regroupées par thèmes (cadastre, plan ville – tourisme, aménagement du territoire, infrastructures, etc.), dont certaines sont accessibles uniquement avec un compte professionnel sécurisé.

Le service Cartoriviera permet également à toute personne de s'inscrire gratuitement et d'obtenir automatiquement une alerte par e-mail pour les événements gérés par le système tels que : chantiers ferroviaires, enquêtes publiques CAMAC et hors CAMAC, permis de fouille et de dépôt sur le domaine public ainsi que les perturbations du trafic.

Cartoriviera offre encore d'autres services pour le public, notamment *Riviera Parkings* (disponibilité des parkings et tarifs) et *Signalements Riviera* (possibilité de signaler certains problèmes, tels que des luminaires défectueux ou des nids de chenilles processionnaires).

Enfin, en 2024, un vol commandé par le comité de pilotage a été effectué. Dans la couche photo aérienne, l'orthophoto ainsi que les données LIDAR sont désormais disponibles, ce qui permet notamment de visualiser les différences de canopée entre 2019 et 2024.

La liste complète des évolutions est disponible sur le site suivant : <https://www.linkedin.com/company/cartoriviera>.

En 2024, un vol de drone a été effectué pour permettre l'acquisition de données et la création d'un nouveau Géoportail 3D photoréaliste, qui a été intégré à Cartoriviera par la société UZUFLY. Il permet la visualisation des mesures de surface et de hauteur ainsi que l'intégration de projets communaux et privés. Cet outil de visualisation aide les autorités dans leur prise de décisions.

3.2 Révision du plan d'affectation communal (PACom)

Le bureau d'urbanistes Plarel SA, de concert avec le Bureau Technique Intercommunal, a poursuivi la révision des plans d'affectation communaux des 4 communes du Cercle en 2024.

La Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a rendu son examen préalable le 14 mars 2024, après 8 mois d'analyse auprès des services cantonaux. Les remarques et contraintes émises dans cet examen ont nécessité plusieurs séances entre les services cantonaux, le bureau d'urbanistes, la Municipalité et le Bureau technique intercommunal afin de modifier les plans et règlements. L'enquête publique du PACom est prévue pour le 1^{er} semestre de l'année 2025.

Afin que le législatif dispose de toutes les informations nécessaires lors de l'adoption du préavis relatif au PACom, une commission de la Municipalité a également été nommée en 2024. L'objectif étant de faire participer les membres désignés afin d'assister aux phases précédant le préavis ; la compréhension de toutes les étapes du processus représente, en effet, un élément clé pour l'adoption du préavis.

3.3 Plan d'affectation cantonal (PAC) Lavaux

Le projet de Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux) a été mis à l'enquête publique durant l'été 2019. Le dossier, avec les oppositions et les propositions de modification du Conseil d'Etat, a été transmis au Grand Conseil, auquel il incombe d'approuver le PAC Lavaux et de statuer sur les oppositions reçues pendant l'enquête publique.

Un 1^{er} débat a eu lieu en 2024 au plénum. Etant donné que des modifications du projet initial impactent le droit d'opposition et celui d'être entendu et sont susceptibles d'influer sur la pesée des intérêts en présence, une enquête publique complémentaire portant uniquement sur ces modifications doit être ouverte. Les dates de l'enquête publique complémentaire ne sont pas encore connues.

3.4 Commission Consultative de Lavaux (CCL)

En 2024, le BTI a soumis 10 projets à la CCL, tous pour la commune de Chardonne.

Les dossiers soumis à la CCL exigent une documentation plus importante et complète avant la mise à l'enquête publique.

Les dossiers importants sont soumis à la commission d'urbanisme préalablement à la CCL pour préavis.

La procédure d'enquête publique peut être rallongée par cet examen puisque la CCL se réunit une fois par mois.

3.5 Plans d'affectation communaux (PA)

PA « Les Championnes » (parcelles 3862, 3863, 3871, 3872, DP communal 33 et DP cantonal 181) :

En 2024, un rapport de faisabilité pour un programme d'utilité publique a été établi. Le programme consiste en la création de nouveaux locaux scolaires. (voir chapitre 4.2, page 11)

3.6 Projet d'agglomération (PA5) et Plan directeur intercommunal (PDI)

L'ensemble des communes de la Riviera, du Haut-lac et de la Veveyse fribourgeoise s'est regroupé pour établir un PA5. Le plan d'agglomération (PA5) a été conçu afin que le volet stratégique puisse être entièrement repris dans le plan directeur intercommunal (PDI).

En 2024, le BTI a suivi de nombreuses séances techniques dans les volets de l'urbanisation, du paysage, des transports, de l'énergie et du tourisme.

La consultation publique a eu lieu du 19 octobre au 17 novembre 2024.

Dans le premier trimestre 2025, le projet sera déposé à l'Office fédéral du développement territorial ; le PA5 doit permettre d'obtenir des subventions cantonales et fédérales pour les infrastructures de transport.

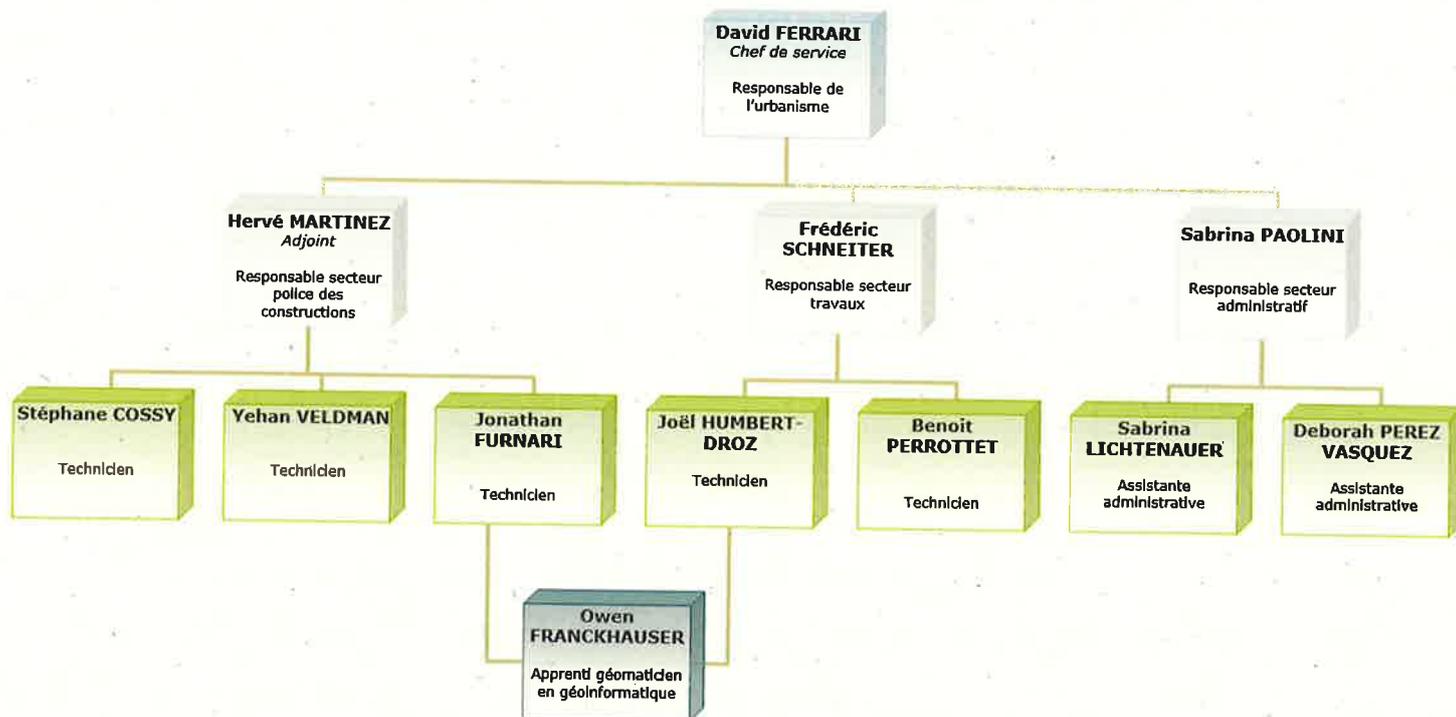
4. CONSTAT ET CONCLUSIONS

4.1. Personnel du BTI

Au 31 décembre 2024, le personnel du BTI se composait de 12 collaborateurs :

M. David Ferrari	Chef de service (100%)
M. Hervé Martinez	Adjoint et Responsable du secteur police des constructions (100%)
M. Frédéric Schneiter	Responsable du secteur travaux (100%)
M. Stéphane Cossy (100%)	Technicien, secteur police des constructions
M. Jonathan Furnari (100%)	Technicien, secteur police des constructions
M. Yehan Veldman (100%)	Technicien, secteur police des constructions
M. Joël Humbert-Droz	Technicien, secteur travaux (100%)
M. Benoit Perrottet	Technicien, secteur travaux (100%)
Mme Sabrina Paolini	Responsable administrative (80%)
Mme Sabrina Lichtenauer	Assistante administrative (60%)
Mme Deborah Perez Vasquez	Assistante administrative (60%)
M. Owen Franckhauser	Apprenti géomaticien en géoinformatique

Organigramme au 31 décembre 2024



4.2. Le personnel et l'évolution du travail du Bureau Technique

Le personnel

En 2024, le secteur de la police des constructions a été renforcé avec l'engagement de M. Yehan Veldman, pour une durée déterminée d'une année. Cependant, en raison du travail supplémentaire engendré d'un côté par la complexification du traitement des dossiers de police de constructions et de l'autre côté par les procédures relatives aux plans d'affectation communaux (PACom), le comité de direction du BTI a décidé de transformer ce CDD en CDI dès le 1^{er} janvier 2025.

En 2024, une nouvelle collaboratrice a remplacé Mme Maruska Hobi au sein du secteur administratif dès le 1^{er} septembre : Mme Deborah Perez Vasquez, avec un taux d'activité de 60%. Les EPT du secteur administratif ont donc diminué de 0.4 avec ce nouvel engagement puisque Madame Hobi occupait un poste à 100%.

Le nombre total d'EPT a donc été augmenté de 0.6 avec la pérennisation du nouveau poste de technicien pour l'année 2025.

L'évolution du travail du Bureau Technique

Police des constructions

En 2024, plusieurs modifications législatives sont entrées en vigueur avec une incidence sur les procédures effectuées par le BTI :

Le règlement d'application de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (RLPrPNP) entre en vigueur le 1^{er} juillet 2024. La mise en œuvre de ce droit supérieur au niveau communal a nécessité de nombreuses adaptations puisque les règlements actuels sur la protection du patrimoine arboré ne sont plus conformes au RLPrPNP, ceux-ci étant moins restrictifs.

En conséquence, un groupe de travail a été nommé afin de soumettre à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) un projet de nouveau règlement sur la protection du patrimoine arboré, dans le courant de l'année 2025. En parallèle, les communes travaillent également sur la mise en place d'un inventaire des arbres remarquables.

En 2024, l'article 15 de la LPrPNP a également été modifié et complété pour faire suite à la motion déposée au Grand Conseil relative à la publication des abattages d'arbres dans la feuille des avis officiels (FAO) ; en effet, cette démarche a été considérée comme une charge administrative chronophage par plusieurs communes.

Ainsi, l'article 15 n'exige une publication que lorsque la dérogation au patrimoine arboré concerne un arbre remarquable ou lorsqu'elle est coordonnée avec une demande de permis de construire. Dans les autres cas, elle est affichée au pilier public communal uniquement.

Dans le cadre de ces modifications législatives, le bureau technique a repris, en 2024, l'entier des procédures liées aux abattages d'arbres pour la commune de Chardonne, gérées jusqu'alors par le greffe. Pour les 3 autres communes du Cercle, les procédures liées au patrimoine arboré étaient déjà entièrement traitées par le BTI.

Le constat sur les demandes d'abattage d'arbres reste le même que pour les années précédentes : Elles soulèvent de plus en plus d'oppositions malgré le fait que les demandes soient systématiquement refusées si la dérogation n'est pas justifiée selon les lois et règlements en vigueur. Par ailleurs, en 2024, les demandes d'abattage d'arbres soumises à l'enquête publique ont augmenté de 30%, par rapport à 2023. Cette tendance peut également s'expliquer par la nouvelle loi cantonale qui a renforcé les critères de protection du patrimoine arboré.

En 2023, dans le cadre de la transition énergétique, le Conseil d'Etat a adopté la révision des règlements d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (68c RLATC) et de la loi sur l'énergie (RLVLEne).

Ce n'est toutefois qu'en janvier 2024, après le traitement de la procédure de recours, que ces modifications ont pu être appliquées au niveau communal. Celles-ci permettant une simplification du traitement des demandes d'installation de pompes à chaleur air/air ou air/eau sur le territoire cantonal. En effet, pour la majorité des cas, une simple annonce à la commune est désormais suffisante, ce qui permet de faciliter et d'accélérer le remplacement des chauffages à énergie fossile.

Enfin, le projet de loi sur l'énergie (LVLEne) a été adopté par le Conseil d'Etat en septembre 2024 et a été transmis au Grand Conseil. La nouvelle loi pourrait entrer en vigueur au premier septembre 2026, à l'issue de la phase parlementaire.

En ce qui concerne les projets de nouvelles constructions, bien qu'il reste peu de parcelles non bâties sur le territoire des 4 communes du Cercle de Corsier, le BTI traite de plus en plus de demandes relatives à la démolition de petit(s) bâtiment(s) existants(s) – parfois sur des parcelles de surface importante – au profit de la reconstruction de petits immeubles utilisant le maximum des capacités constructibles.

Les techniciens de la police des constructions sont également présents sur le terrain. Ce qui permet d'exercer une surveillance des chantiers en cours mais également d'identifier les travaux qui n'ont fait l'objet d'aucune autorisation. Les travaux non autorisés sont arrêtés immédiatement et la pratique communale veut que ces travaux non autorisés soient, selon les cas, dénoncés auprès de la Préfecture.

Nous pouvons mesurer l'efficacité de cette pratique mise en place depuis plusieurs années puisque nous constatons que les propriétaires, architectes ou promoteurs posent aujourd'hui plus de questions et demandent si les objets à réaliser nécessitent une autorisation, notamment pour des modifications d'un projet de construction.

En 2024, le BTI a bien sûr toujours été occupé au suivi d'importants chantiers en construction, tels que les chantiers ARDAMAR SA et Haute Rive Développement SA (Chardonne), la PPE "La Fontaine d'Ehden" (Corseaux), la PPE "Les V Terres" (Jongny), avec des contrôles et un suivi hebdomadaire effectué par les techniciens pour s'assurer que l'exploitation des chantiers et l'utilisation du domaine public et des canalisations soient des plus adéquats.

En ce qui concerne le suivi administratif, la base de données, dans laquelle nous saisissons toutes les demandes et les étapes qui y sont liées, nous permet d'établir des statistiques fiables.

En 2024, nous observons une légère baisse des nouvelles demandes ainsi que du nombre de permis de construire délivrés. En parallèle, les demandes pour des travaux d'entretien, des installations de capteurs solaires ou des pompes à chaleurs

ont nettement augmenté. Il en est de même pour les demandes d'abattage d'arbres qui demandent un temps de traitement et d'analyse important. Enfin, si le nombre de nouvelles demandes et de permis de construire a diminué d'un côté, nous constatons que le coût des permis a, lui, quasiment doublé au niveau intercommunal, et augmenté d'environ 70% pour la commune de Chardonne. Ces chiffres révèlent la complexité des étapes et de la procédure permettant d'obtenir la délivrance d'un permis de construire. C'est l'application du règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement, entré en vigueur en 2023, qui permet une facturation qui reflète le temps de traitement des dossiers.

En effet, dans un premier temps les projets de construction nécessitent souvent de nombreuses séances afin d'aboutir à un projet conforme, puis, la mise à l'enquête soulève des oppositions dont le traitement requiert la collaboration de l'avocat conseil de la commune. Ces frais sont refacturés aux propriétaires lors de la délivrance du permis de construire conformément au règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions.

Par ailleurs, la révision du PACom engendre elle aussi une complexification de l'analyse puisque pour chaque projet l'ancienne réglementation et la nouvelle doivent être comparées afin que la plus restrictive soit appliquée.

Enfin, le droit au recours reste toujours très employé pour contester les décisions municipales relatives aux permis de construire.

Un important travail de migration de la base de données ACCESS a également été initié en 2024 et sera achevé dans le premier trimestre 2025.

Aménagement du territoire

Les tâches relatives à l'aménagement du territoire consistent notamment à l'analyse, au suivi des processus, à la mise à l'enquête publique, à la préparation et au suivi des séances de conciliation avec les opposants ainsi qu'à la rédaction des projets de préavis à l'attention des conseils communaux.

Le processus de légalisation de nouveaux plans d'affectation communaux est long et échelonné de nombreuses étapes (examen préliminaire et examen préalable par la DGTL et les services cantonaux, finalisation et enquête publique, adoption par le conseil communal, approbation par le département en constat de la mise en vigueur).

Les révisions des plans d'affectation communaux (PACom) pour les quatre communes du cercle se poursuivent en collaboration avec le mandataire, le bureau PLAREL SA, à Lausanne, et les autres mandataires spécialisés (géomètre, géologues, etc.).

Après de longs examens préalables de plus de huit mois auprès des services de l'Etat, les PACom ont été adaptés aux exigences cantonales. Des séances bilatérales ont eu lieu avec la DGTL et les services de l'Etat et des relevés de lisières forestières ont été réalisés par le géomètre sur instruction de l'inspecteur forestier.

Le PACom de Corseaux a été soumis à l'enquête publique à la fin de l'année 2024.

Pour les trois autres communes, la mise à l'enquête publique interviendra durant l'année 2025.

Les PACom ont été élaborés en collaboration avec les Municipalités et présentés aux commissions du Conseil Communal.

Parallèlement aux procédures d'aménagement du territoire, les communes du Cercle sont confrontées depuis quelques années à une pénurie de locaux pour l'accueil préscolaire, parascolaire et scolaire. Elles poursuivent leur collaboration avec l'Association scolaire Intercommunale Enfance et Jeunesse du Cercle de Corsier (ASICC), en collaboration avec le BTI afin de planifier, aménager ou construire des locaux aux endroits opportuns.

Dans ce cadre, le BTI est chargé d'organiser des séances de coordination entre le comité de direction, le comité de l'ASICC et la direction de l'établissement primaire et secondaire de Corsier et environs.

Jongny

Après le concours d'architecture pour le projet de création d'un accueil collectif de jour préscolaire et parascolaire ainsi que l'agrandissement du site scolaire prévu par le PA « *Collèges de Jongny* » en 2023, la Municipalité de Jongny a mandaté, en 2024, le bureau *Practice Architecture Sàrl*, pour l'élaboration du projet de construction.

De concert, les mandataires spécialisés et le BTI ont analysé les projets présentés tout au long de l'année, ainsi que le projet des pavillons scolaires provisoires présenté par le bureau *Brönnimann & Gottreux*. Ces projets seront soumis à l'enquête publique en 2025.

Corsier-sur-Vevey

En 2024, la Municipalité de Corsier-sur-Vevey a mandaté le bureau *Paterr architectes Sàrl* pour organiser et superviser un mandat d'étude parallèle (MEP) impliquant cinq bureaux d'architectes sur l'ensemble du site scolaire. Les cinq bureaux en question suivent le MEP.

Le BTI a analysé et fourni un avis technique sur le cahier des charges du MEP et a participé aux séances techniques avec les Municipaux délégués. Le BTI a aussi analysé les possibilités constructives des parcelles de la Commune pour les besoins préscolaires, scolaires et parascolaires.

Chardonne

En 2024, la Municipalité de Chardonne a mandaté le bureau *PLAREL SA* ainsi que des mandataires spécialisés pour réaliser une étude de faisabilité en vue de la construction d'un bâtiment scolaire sur les parcelles des « *Championnes* » à l'ouest du collège et du BUM existants. Cette étude a permis de confirmer que ces parcelles étaient propices à la construction et qu'elles pourront être mises en valeur par une planification particulière (PA) ainsi qu'un concours d'architecture qui pourront être établis en parallèle. Le BTI a suivi ces études et participé aux séances avec les mandataires et la Municipale déléguée.

La Municipalité a délivré un permis de construire pour l'installation d'une structure d'accueil de jour sur le site de l'EMS de la Maison du Pèlerin, les travaux sont en cours. Elle devrait ouvrir en 2025.

Corseaux

Enfin, pour la commune de Corseaux, le plan d'affectation *EMS Résidence du Léman* qui permettrait la construction d'une crèche en parallèle à l'EMS fait toujours l'objet d'une procédure judiciaire. Le Tribunal fédéral devrait rendre une décision en 2025.

Travaux et assainissement

En 2024, le secteur travaux a débuté les études de plusieurs nouveaux projets sur l'ensemble des communes du cercle de Corsier mais a rencontré d'importantes contraintes et délais, en particulier liés aux démarches administratives avec les différents services cantonaux.

En conséquence, ces projets ont dû être mis de côté, voire retirés de la planification générale tant leur planification est actuellement impossible à définir.

Conclusions

Pour terminer le bilan de l'année 2024, celle-ci s'est achevée avec une équipe au complet composée de personnes efficaces et prêtes à fournir les efforts nécessaires pour assurer la bonne marche du service.

Corseaux, le 5 mars 2025

Annexe : 1 dossier de statistiques

CORSIER-SUR-VEVEY, CORSEAUX, CHARDONNE, JONGNY

Statistiques police des constructions

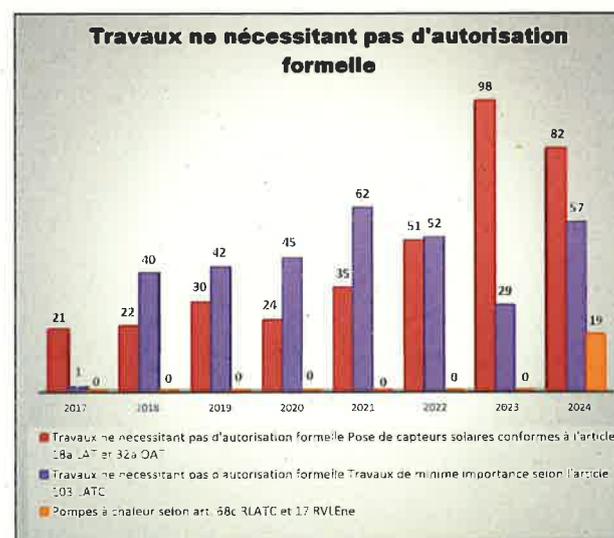
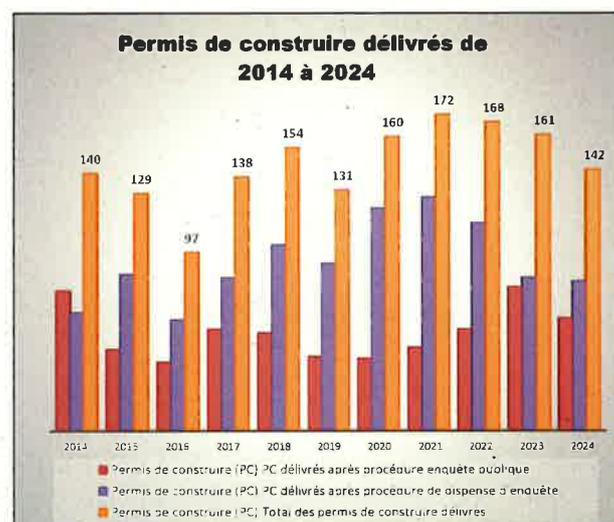
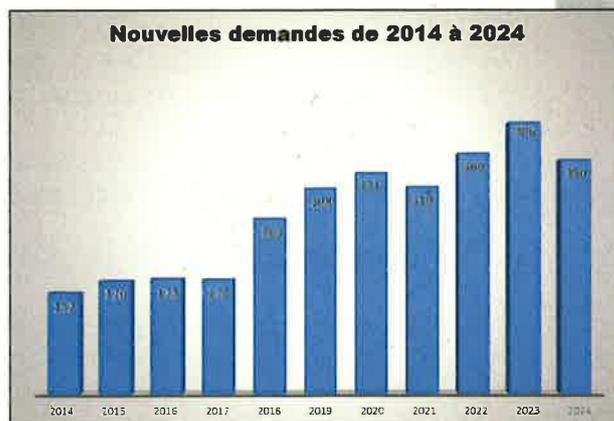


Autorisations de construire délivrées : Intercommunal

Nouvelles demandes	
2014	152
2015	170
2016	173
2017	172
2018	263
2019	308
2020	331
2021	310
2022	360
2023	406
2024	350
2995	

Permis de construire (PC)			
	PC délivrés après procédure enquête publique	PC délivrés après procédure de dispense d'enquête	Total des permis de construire délivrés
2014	76	64	140
2015	44	85	129
2016	37	60	97
2017	55	83	138
2018	53	101	154
2019	40	91	131
2020	39	121	160
2021	45	127	172
2022	55	113	168
2023	78	83	161
2024	61	81	142
583	1009	1592	

Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle				
	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT	Travaux de minime importance selon l'article 103 LATC	Pompes à chaleur selon art. 68c RLATC et 17 RVLEne	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle
2013	-	-	-	-
2014	-	-	-	-
2015	-	-	-	-
2016	-	-	-	-
2017	21	1	-	22
2018	22	40	-	62
2019	30	42	-	72
2020	24	45	-	69
2021	35	62	-	97
2022	51	52	-	103
2023	98	29	-	127
2024	82	57	19	158
363	328	19	710	





Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle - Comparatif Intercommunal

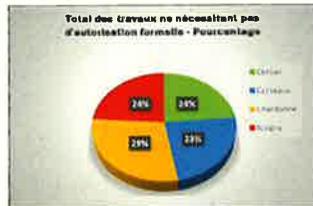
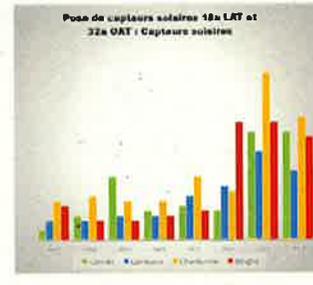
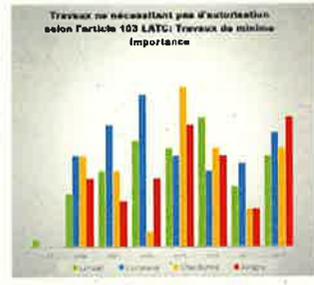
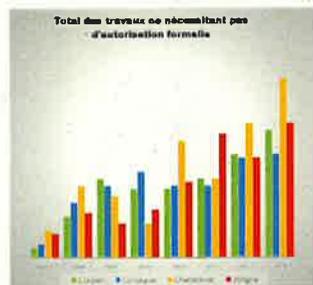
Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	3	4	8	7	22
2018	12	16	21	13	62
2019	23	21	18	10	72
2020	29	25	10	14	78
2021	29	21	34	22	87
2022	23	21	29	36	109
2023	20	29	29	29	127
2024	37	30	52	39	158
	168	167	205	170	710

Travaux de minima importance selon article 103 LATC					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	1	0	0	0	1
2018	2	12	12	5	31
2019	10	16	19	6	51
2020	14	20	2	9	45
2021	13	12	21	10	56
2022	17	19	13	12	61
2023	8	11	3	5	27
2024	12	10	13	17	52
	83	96	76	74	329

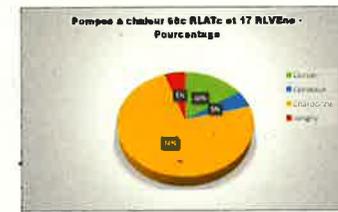
Pose de capteurs solaires conformes à l'article 32a LAT et 32a OAT					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	2	4	9	7	21
2018	5	4	9	4	22
2019	13	5	8	4	30
2020	6	5	8	3	24
2021	7	9	13	6	35
2022	6	11	10	24	51
2023	22	18	34	24	78
2024	22	14	25	21	82
	85	70	115	85	355

Pompes à chaleur non soumises à autorisation (article 60c RLATC et 17 RLV20e)					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2024	3	1	14	1	19
			18		18

TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE DE 2017 A 2024



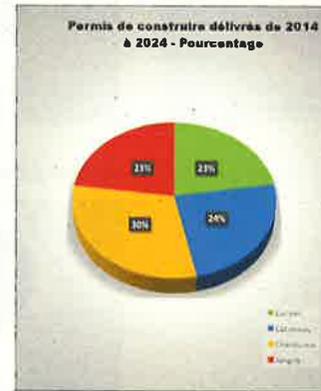
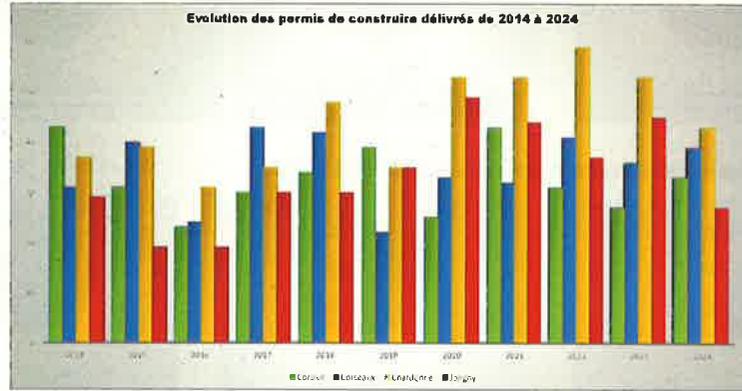
TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE EN 2024



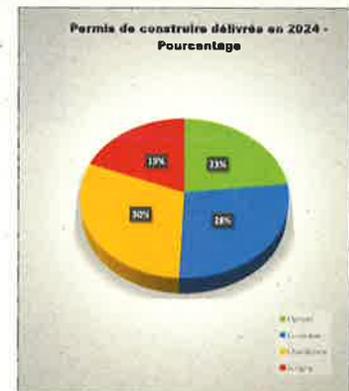


Evolution des permis de construire délivrés de 2014 et 2024 : Comparatif Intercommunal

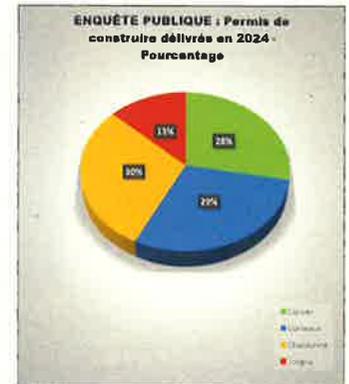
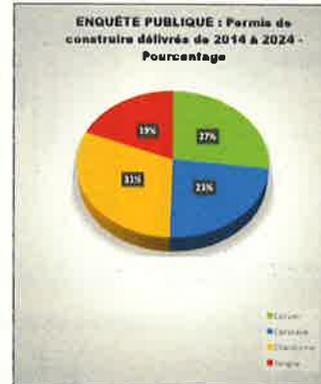
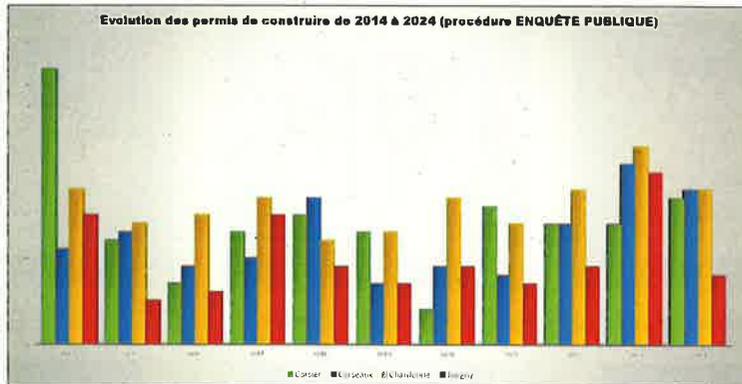
Permis de construire (PC) délivrés					
Année	Corbiér	Corseaux	Chardonne	Jongny	Total
2014	43	31	37	29	140
2015	31	40	39	19	129
2016	23	24	31	19	97
2017	30	43	35	30	138
2018	34	42	48	30	154
2019	38	22	35	35	131
2020	25	33	53	43	154
2021	42	32	53	41	172
2022	31	41	59	37	168
2023	27	36	53	45	161
2024	33	39	43	27	142
Total	358	383	486	394	1521



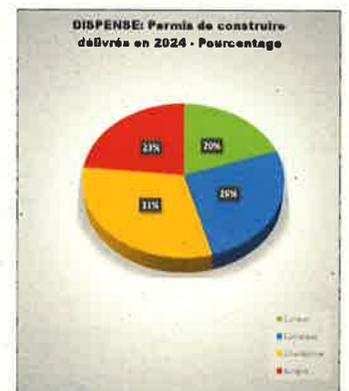
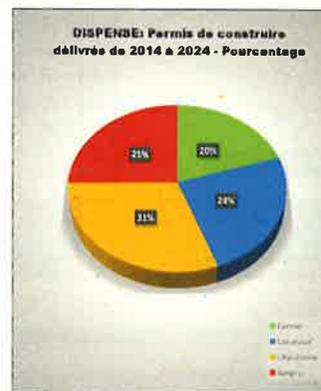
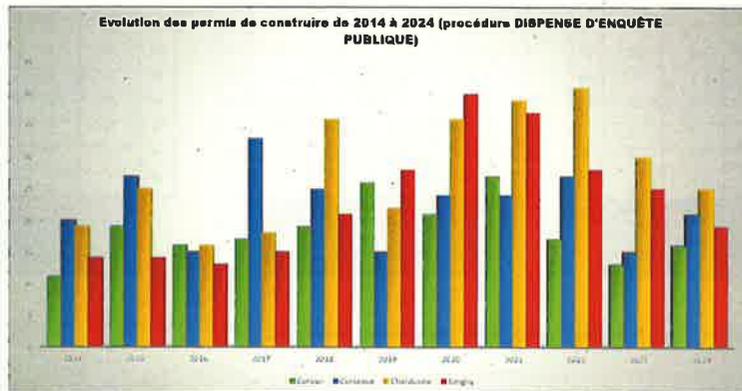
Permis de construire délivrés en 2024 : comparatif Intercommunal



Permis de construire délivrés après procédure d'enquête publique					
Année	Corbiér	Corseaux	Chardonne	Jongny	Total
2014	22	11	18	15	76
2015	12	13	14	5	44
2016	7	8	15	6	37
2017	13	10	17	16	56
2018	15	17	12	8	52
2019	13	7	13	7	40
2020	4	8	17	9	39
2021	16	8	14	7	45
2022	14	14	18	9	55
2023	14	21	23	20	78
2024	17	18	18	8	61
Total	152	137	173	110	572



Permis de construire délivrés après procédure de dispense d'enquête publique					
Année	Corbiér	Corseaux	Chardonne	Jongny	Total
2014	11	20	19	14	64
2015	19	27	25	14	85
2016	16	15	16	13	60
2017	17	33	18	15	83
2018	19	25	36	21	101
2019	26	15	22	28	91
2020	21	24	38	40	123
2021	27	34	39	37	137
2022	17	27	41	38	123
2023	13	15	30	25	83
2024	16	21	25	19	81
Total	202	248	307	254	1011

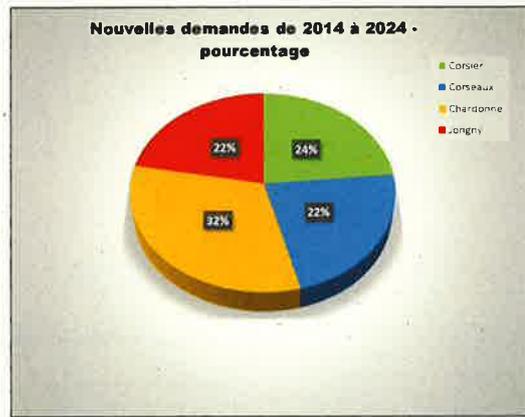
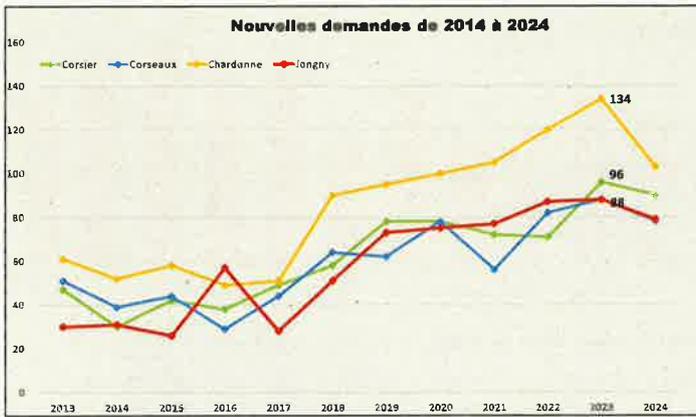




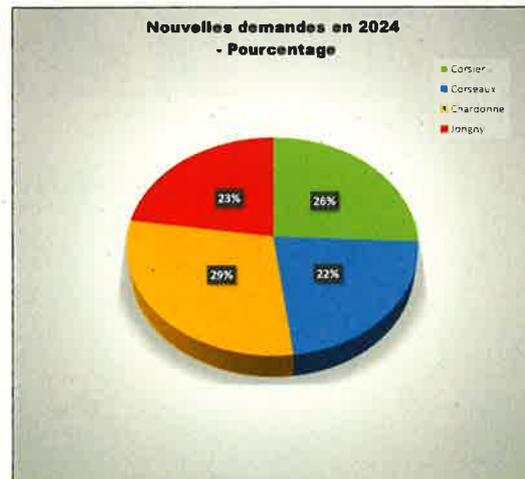
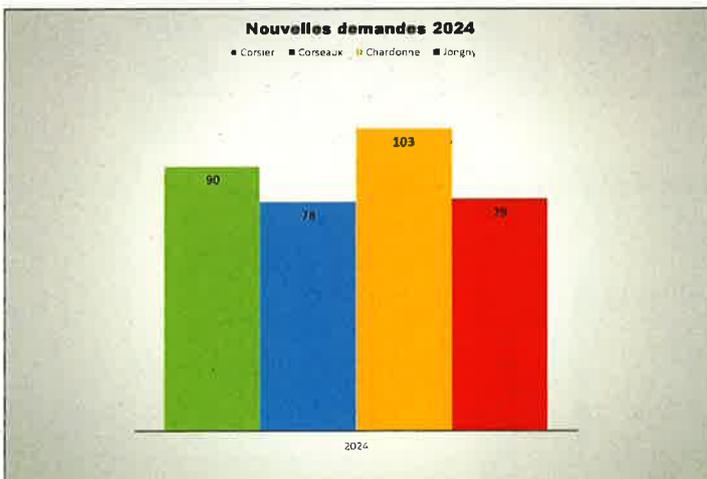
NOUVELLES DEMANDES ENREGISTREES PAR COMMUNE DE 2014 à 2024

	Nombre de demandes enregistrées				
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2013	47	51	61	30	189
2014	30	39	52	31	152
2015	42	44	58	26	170
2016	38	29	49	57	173
2017	49	44	51	28	172
2018	58	64	90	51	263
2019	78	62	95	73	308
2020	78	78	100	75	331
2021	72	56	105	77	310
2022	71	62	120	67	360
2023	96	88	134	88	406
2024	90	78	103	79	350
	749	715	1018	702	3184
	3184				

NOUVELLES DEMANDES DE 2014 A 2024



NOUVELLES DEMANDES EN 2024



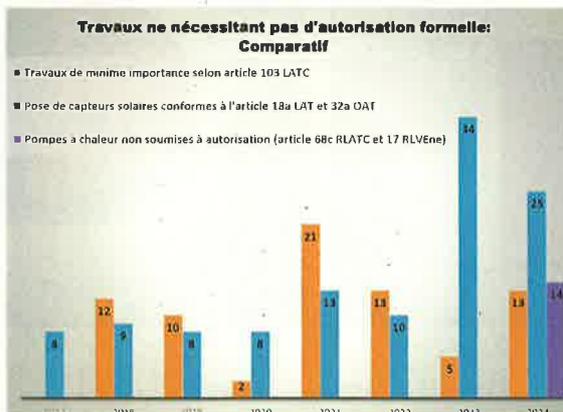
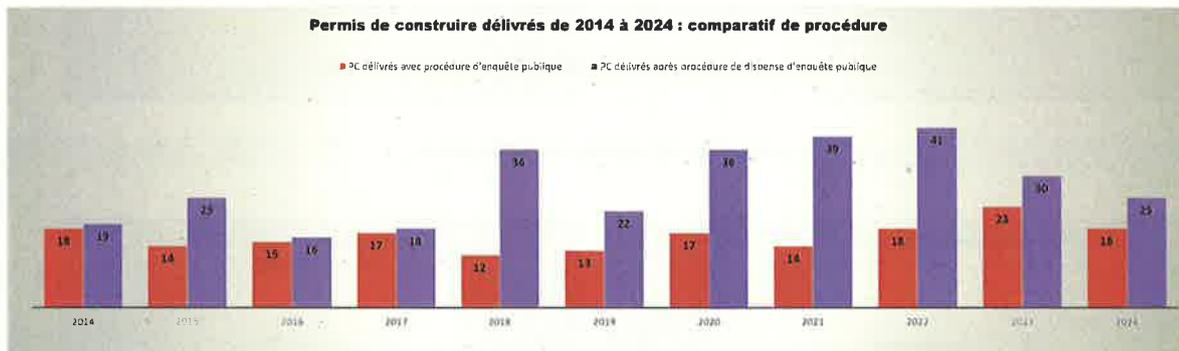
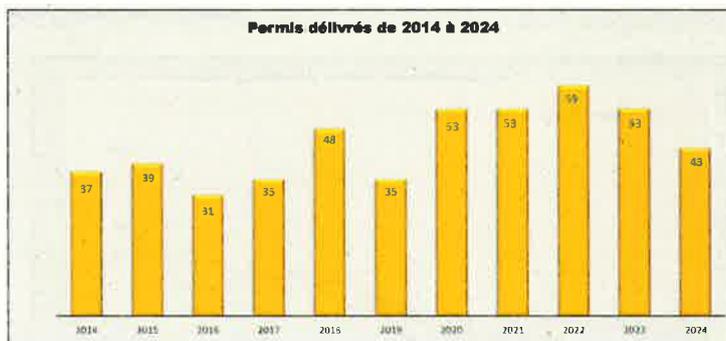
COMMUNE DE CHARDONNE - STATISTIQUES DE 2014 A 2024



Nouvelles demandes	
2014	52
2015	58
2016	49
2017	51
2018	90
2019	95
2020	100
2021	105
2022	120
2023	134
2024	103
	957

	Permis délivrés (PC)	PC délivrés avec procédure d'enquête publique	PC délivrés après procédure de dispense d'enquête publique
2014	37	18	19
2015	39	14	25
2016	31	15	16
2017	35	17	18
2018	48	12	36
2019	35	13	22
2020	53	17	36
2021	53	14	39
2022	59	18	41
2023	53	23	30
2024	43	18	25
	486	179	307

	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle	Travaux de minime importance selon article 103 LATC	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT	Pompes à chaleur non soumises à autorisation (article 68c LATC et 17 RLVène)
2014	-	-	-	-
2015	-	-	-	-
2016	-	-	-	-
2017	8	0	8	-
2018	21	12	9	-
2019	18	10	8	-
2020	10	2	8	-
2021	34	21	13	-
2022	23	13	10	-
2023	39	5	34	-
2024	52	13	25	14
	205	76	115	14



Commune de Chardonne



**COMPTES
2024**

FINANCES

Considérations générales sur les comptes 2024

Comme chaque année, à l'établissement du budget, la Municipalité reste toujours prudente, afin d'éviter toutes surprises.

Les impôts aléatoires sont toujours difficiles à estimer et la différence entre le budget et les comptes 2024 en sont la preuve.

Budgétisés pour un total de CHF 2'093'000.00, les impôts aléatoires (droits de successions, droits de mutation, gains immobiliers et impôt sur les frontaliers) se sont élevés à hauteur de CHF 1'357'194.85, mais l'ensemble de tous les impôts cumulés représente un résultat de CHF 264'331.41 plus élevé que le budget.

Suivant la courbe des rentrées, les impôts des personnes physiques et morales sont stables, même en légère progression de CHF 773'496.23

A l'instar des dernières années, cette situation encore favorable nous a permis d'effectuer des amortissements extraordinaires de CHF 1'631'064.14 sur plusieurs préavis ouverts, ceci, afin de diminuer la charge des amortissements des années futures. Le détail de ces écritures sont décrites sur la page de la récapitulation des amortissements. Pour information, ces amortissements extraordinaires ne seront plus possibles avec l'introduction du modèle comptable MCH2 en 2026.

Il est à relever également que cela fait plus de dix années que les très bons résultats de nos comptes nous ont permis de financer nos investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Notre marge d'autofinancement, plus élevée que l'exercice 2023, est toujours jugée satisfaisante.

Ce bon résultat confirme la solidité de nos finances communales et reflète une gestion saine et rigoureuse. Il nous encourage à poursuivre dans cette voie, en restant attentifs aux évolutions à venir, mais nous sommes confiants que nous saurons relever les défis futurs tout en continuant à investir dans l'avenir de notre commune.

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN

Multifiduciaire Léman SA
Place de la Riponne 5
CH-1003 Lausanne
Tél +41 21 310 01 50
Fax +41 21 310 01 60
www.multigroup.ch

Au conseil communal de la commune de

Chardonne

Lausanne, le 4 avril 2025

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de Chardonne, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de Chardonne alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

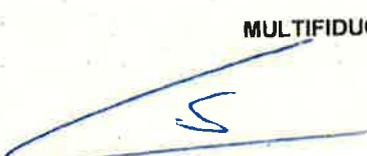
Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

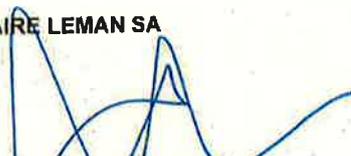
Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

D'autre part, conformément à la correspondance du 17 février 2020 du Service des communes et du logement, nous avons contrôlé la concordance des chiffres ressortant des comptes communaux avec ceux figurant dans le résumé des comptes remis à la préfecture.

L'opération mentionnée ci-dessus ne constitue ni un audit ni une review en conformité avec les Normes d'Audit Suisses (NAS).

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN SA


Ludovic Guignet
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat

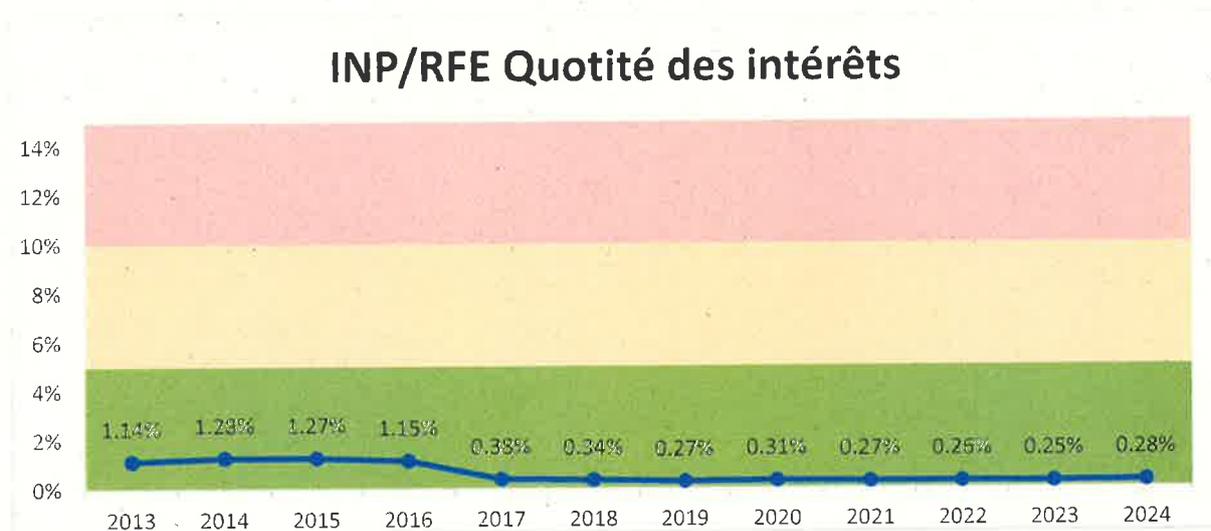
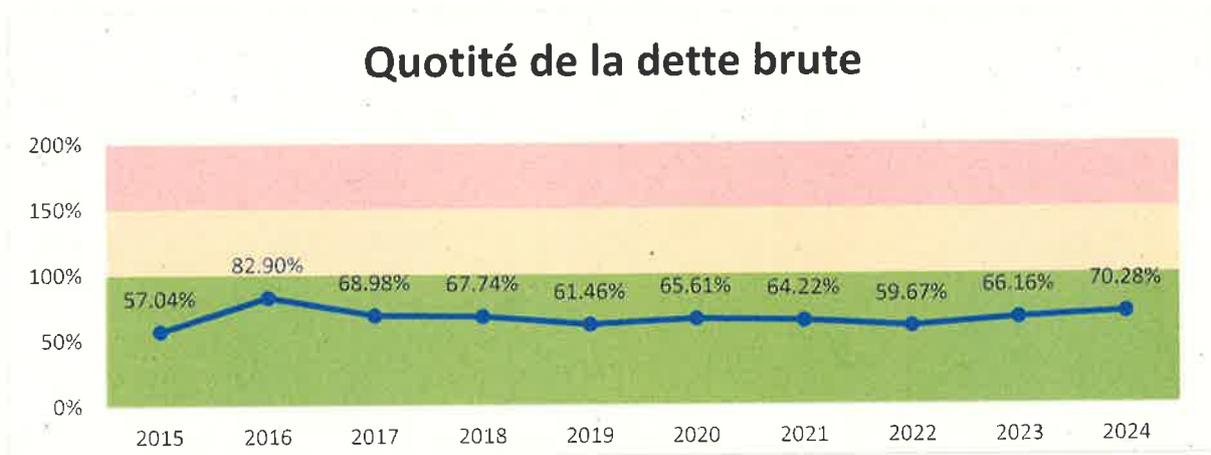
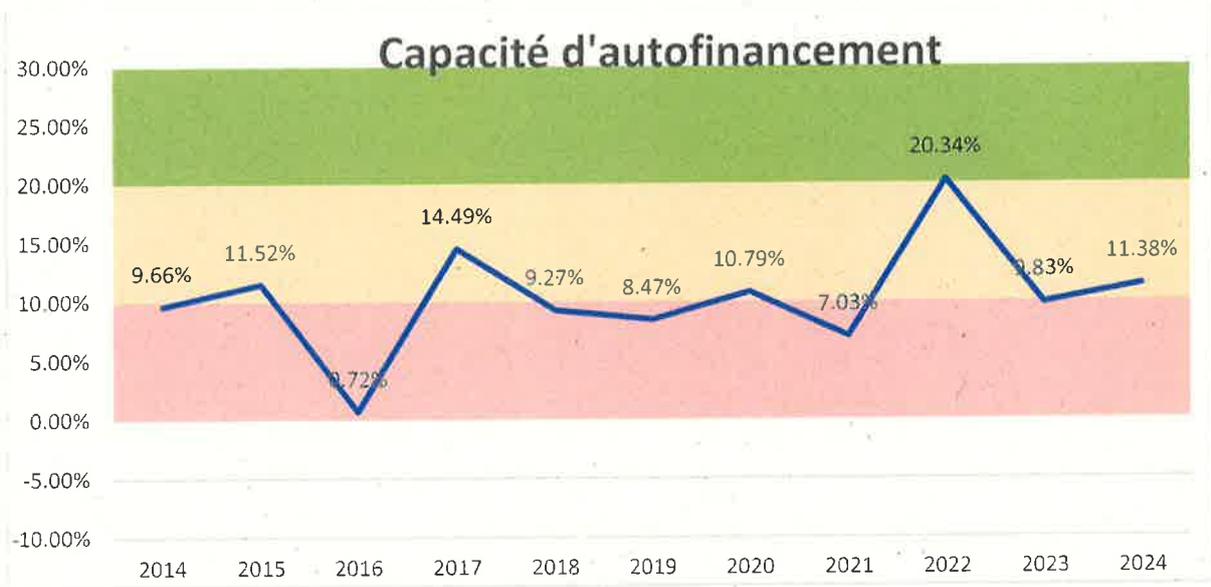

Yves Reichenbach
Expert-réviseur agréé



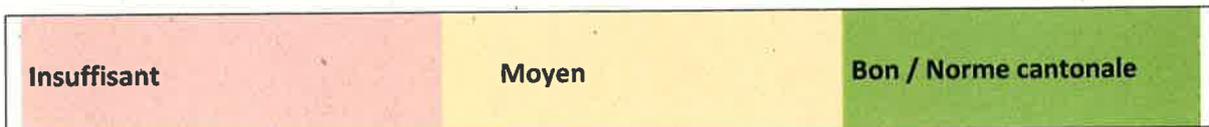
MONTREUX LAUSANNE

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

		2024	2023
	Notes	CHF	CHF
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Excédent de revenus		275 205	324 183
Amortissement des immobilisations	7	1 861 213	1 557 003
Dotations de réserves	11 / 12	100 708	35 516
Prélèvements de réserves	11 / 12	-863 669	-200 000
CASH FLOW		1 373 457	1 716 702
Variation des Titres et placements	3	-100	0
Variation des Créances résultant de ventes et de prestations	2	-357 214	-1 060 305
Variation du Stock	4	-1 121	-858
Variation des Actifs de régularisation	6	-1 495 120	3 703
Variation des Dettes résultant d'achats et de prestations	8	651 453	-383 207
Variation du besoin en fonds de roulement net		-1 202 102	-1 440 667
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		171 355	276 035
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Investissements nets	4 / 6	-2 345 909	-1 826 429
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-2 345 909	-1 826 429
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation des emprunts à moyen et long terme	9 / 10	4 810	22 782
Diminution des emprunts à moyen et long terme	10	0	0
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		4 810	22 782
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES			
Liquidités en début d'exercice		5 394 037	6 921 650
Liquidités en fin d'exercice		3 224 294	5 394 037
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES		-2 169 743	-1 527 613



Légendes



Commune de Chardonne

Indicateurs financiers harmonisés

MA	Groupe de comptes	2017 2'921 habitants	2018 2'941 habitants	2019 3'032 habitants	2020 3'093 habitants	2021 3'078 habitants	2022 3'195 habitants	2023 3'243 habitants	2024 3'340 habitants
Marge d'autofinancement									
Revenus	4	17 809 946.63	17 612 890.11	19 683 270.46	18 267 546.69	18 793 257.64	21 266 295.45	19 748 362.74	20 451 114.01
- Charges	3	17 130 902.55	17 290 647.31	19 452 445.20	17 959 819.19	18 757 120.92	21 080 417.29	19 424 180.08	20 175 909.28
Résultat de l'exercice		679 044.08	322 242.80	230 825.26	307 727.50	36 136.72	185 878.16	324 182.66	275 204.73
+ amortissements	33	1 681 840.49	2 172 909.38	2 115 331.42	2 100 030.94	2 138 249.19	4 475 275.41	1 810 302.28	2 934 340.91
- défalcatons	3301	-71 606.54	-105 544.38	-512 062.77	-160 765.54	-404 829.49	-393 093.11	-53 299.38	-219 088.89
+ attrib. à des fds de réserve	38	244 547.53	105 513.14	259 658.05	366 181.99	16 190.80	56 982.42	87 457.09	143 336.53
- prélèv. sur des fds de réserve	48	-	-950 000.00	-467 076.15	-719 301.94	-500 000.01	-	-251 941.23	-909 297.78
Marges d'autofinancement		2 533 825.56	1 545 120.94	1 626 675.81	1 893 872.95	1 285 747.21	4 325 042.88	1 916 701.42	2 224 495.50

Capacité d'autofinancement	Groupe de comptes	2017 2'921 habitants	2018 2'941 habitants	2019 3'032 habitants	2020 3'093 habitants	2021 3'078 habitants	2022 3'195 habitants	2023 3'243 habitants	2024 3'340 habitants
MA - Marge autofinancement		2 533 825.56	1 545 120.94	1 626 675.81	1 893 872.95	1 285 747.21	4 325 042.88	1 916 701.42	2 224 495.50
RC - Recettes courante	40-47	17 492 410.63	16 662 890.11	19 216 194.31	17 548 244.75	18 293 257.63	21 266 295.45	19 496 421.51	19 541 816.23
Capacité d'autofinancement		14%	9%	8%	11%	7.03%	20.34%	9.83%	11.38%

Commune de Chardonne

Indicateurs financiers harmonisés

Dette nette	Groupe de comptes	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		2'921 habitants	2'941 habitants	3'032 habitants	3'093 habitants	3'078 habitants	3'195 habitants	3'243 habitants	3'340 habitants
Engag. courants créanciers	9200	1 062 766.29	704 970.93	869 251.41	773 444.38	854 613.50	1 433 712.13	1 787 566.78	3 089 806.95
+ Emprunts court terme	921	-	-	3 505.40	5 505.40	4 911.20	2 065.72	2 805.87	4 246.67
+ Emprunts moyen/long terme	922	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00
+ Engag. envers entités particul.	923	221 815.10	225 657.60	224 900.10	206 765.10	209 747.30	253 971.20	276 013.50	279 383.05
Dette brute		12 284 581.39	11 930 628.53	12 097 656.91	11 985 714.88	12 069 272.00	12 689 749.05	13 066 386.15	14 373 436.67
- Avoirs disponibles	910	3 093 903.89	3 683 776.60	2 762 290.52	2 480 053.26	2 757 607.41	6 921 649.86	5 394 037.29	3 224 293.51
- comptes courants	9111	1 159 012.51	856 609.15	658 740.20	659 268.40	449 798.70	1 057 607.93	2 046 348.94	2 143 160.43
- Epargne (titres et placement)	9120	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 437.00
- Prêts	9122	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres prêts	915	-	-	-	-	-	-	-	-
Dette nette		7 807 327.99	7 165 905.78	8 452 289.19	8 622 056.22	8 637 528.89	4 486 154.26	5 401 662.92	8 781 545.73
Dette nette par habitants		2 672.83	2 453.24	2 787.69	2 787.60	2 806.21	1 457.49	1 754.93	2 853.00

IP/RC Int. Passifs/Dépenses courantes	Groupe de comptes	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		2'921 habitants	2'941 habitants	3'032 habitants	3'093 habitants	3'078 habitants	3'195 habitants	3'243 habitants	3'340 habitants
Intérêts passifs	32.00	51 488.63	47 921.87	48 011.61	47 850.15	45 536.10	44 559.22	44 637.19	47 656.49
Dépenses courantes	30.00	1 788 692.99	1 667 495.25	1 768 403.80	1 750 978.55	1 974 119.30	1 983 828.30	2 020 254.15	2 103 497.65
	31.00	2 463 949.65	2 335 712.55	2 545 045.56	2 528 319.16	2 582 744.99	2 660 491.45	2 643 081.92	2 684 909.05
	32.00	51 488.63	47 921.87	48 011.61	47 850.15	45 536.10	44 559.22	44 637.19	47 656.49
	330.00	71 606.54	105 544.38	512 062.77	160 765.54	404 829.49	393 093.11	53 299.38	219 088.89
	35.00	8 353 187.25	9 194 726.06	11 863 249.81	10 520 853.72	11 367 344.60	11 158 193.89	12 057 673.79	11 479 254.39
	36.00	838 188.25	819 697.94	852 744.95	645 604.68	632 935.75	701 086.60	760 773.66	782 914.26
Total dépenses courantes		13 567 113.31	14 171 098.05	17 589 518.50	15 654 371.80	17 007 510.23	16 941 252.57	17 579 720.09	17 317 320.73
IP/RC %		0.38	0.34	0.27	0.31	0.27	0.26	0.25	0.28

Commune de Chardonne - Comptes 2024

Ecart avec le budget			
	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart
Impôts			
4001.00	8 700 000.00	9 442 301.52	742 301.52
4002.00	2 200 000.00	2 157 573.62	-42 426.38
4003.00	170 000.00	427 364.26	257 364.26
4004.00	900 000.00	513 516.30	-386 483.70
4011.00	136 600.00	136 934.15	334.15
4012.00	17 700.00	23 224.70	5 524.70
4013.00	65 600.00	100 248.65	34 648.65
4020.00	1 060 000.00	1 103 160.58	43 160.58
4510.00	15 000.00	15 550.78	550.78
Sous-total impôts	13 264 900.00	13 919 874.56	654 974.56
4040.00	660 000.00	611 176.55	-48 823.45
4050.00	970 000.00	242 082.10	-727 917.90
4061.00	17 500.00	21 680.00	4 180.00
4090.00	20 000.00	18 746.75	-1 253.25
4110.00	105 000.00	102 427.00	-2 573.00
4221.00	95 000.00	114 938.33	19 938.33
4370.01	1 000.00	-	-1 000.00
4411.00	450 000.00	486 509.20	36 509.20
4411.01	13 000.00	17 427.00	4 427.00
Sous-total impôts aléatoires	2 331 500.00	1 614 986.93	-716 513.07
Total impôts	15 596 400.00	15 534 861.49	-61 538.51
Divers			
3187.00	130 000.00	97 189.85	-32 810.15
3212.00	1 000.00	1 851.82	851.82
3221.00	1 000.00	2 304.67	1 304.67
3301.00	100 000.00	173 571.69	73 571.69
3515.00	1 043 900.00	675 112.05	-368 787.95
Sous-total divers	1 275 900.00	950 030.08	-325 869.92
Total général	14 320 500.00	14 584 831.41	264 331.41

Ecart sur budget par dicastère

	Budget 2024	Comptes 2024	Ecart
1 Administration générale	2 516 320.25	2 347 942.87	-168 377.38
2 Finances	142 763.10	-11 633.54	-154 396.64
Impôts	-14 320 500.00	-14 584 831.41	-264 331.41
Péréquation	2 719 513.00	2 344 788.00	-374 725.00
3 Domaines et bâtiments	436 672.65	-95 796.52	-532 469.17
Locations appartements	-356 261.00	-355 126.75	1 134.25
Amortissements	-	956 564.50	956 564.50
4 Travaux	1 843 064.00	1 159 628.37	-683 435.63
Egouts	-	-	-
Amortissements	-	1 433 128.02	1 433 128.02
5 Instruction publique et cultes	2 345 393.30	2 313 061.49	-32 331.81
6 Police	716 583.00	608 420.58	-108 162.42
Participation charges cantonales	250 344.00	227 066.00	-23 278.00
7 Sécurité sociale	751 667.60	639 088.21	-112 579.39
Facture sociale cantonale	3 309 754.00	2 721 161.15	-588 592.85
8 Services industriels	20 500.00	21 334.30	834.30
Total	375 813.90	-275 204.73	-651 018.63

Récapitulation

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	2 466 298.81	118 355.94 2 347 942.87	2 630 034.65	113 714.40 2 516 320.25	2 345 955.74	116 909.62 2 229 046.12
2	Finances	4 661 146.00 12 251 676.95	16 912 822.95	5 499 521.00 11 458 223.90	16 957 744.90	5 354 083.23 11 724 918.55	17 079 001.78
3	Domaines et bâtiments	2 079 909.02	1 574 267.79 505 641.23	1 216 429.00	1 136 017.35 80 411.65	1 039 990.64 112 994.57	1 152 985.21
4	Travaux	4 147 749.45	1 554 993.06 2 592 756.39	2 986 247.90	1 143 183.90 1 843 064.00	4 324 693.57	1 326 492.76 2 998 200.81
5	Instruction publique et cultes	2 340 791.19	27 729.70 2 313 061.49	2 373 495.35	28 102.05 2 345 393.30	2 028 655.35	27 586.00 2 001 069.35
6	Police	881 154.45	45 667.87 835 486.58	1 006 927.00	40 000.00 966 927.00	867 248.03	38 702.85 828 545.18
7	Sécurité sociale	3 360 249.36	3 360 249.36	4 061 421.60	4 061 421.60	3 453 506.02	3 422.37 3 450 083.65
8	Services industriels	238 611.00	217 276.70 21 334.30	23 000.00	2 500.00 20 500.00	10 047.50	3 262.15 6 785.35
Total Fonctionnement		20 175 909.28	20 451 114.01	19 797 076.50	19 421 262.60	19 424 180.08	19 748 362.74
Résultat		275 204.73			375 813.90	324 182.66	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1010.3003.00 Conseil communal - Jetons de présence et traitement

Secrétariat	CHF	7'500.00
Présidence	CHF	850.00
Huissier	CHF	90.00
Jetons de présence des Conseillers	CHF	10'332.00

1020.4361.00 Municipalité - Rbt traitements, charges sociales, jetons de présence

Cie Industrielle et Commerciale du Gaz, CHF	3'966.00	
Commission Intercommunale de Lavaux, CIL	CHF	845.50
Commission Consultative de Lavaux, CCL	CHF	1'148.00
Ass. Sécurité Riviera ASR	CHF	13'398.29
ARAS	CHF	8'000.00
ASICC (depuis 2023)	CHF	8'000.00
SCOPE	CHF	1'000.00
SIGE	CHF	40.00
Fond. pour l'Enseignement de la Musique FEM, A. Reymond	CHF	600.00
Satom	CHF	100.00

1100.3091.00 Formation et recherche du personnel

Formation du personnel à l'utilisation d'un défibrillateur	CHF	2'560.00
Annonces pour la recherche de personnel (aide-boursier, concierge, aide-bibliothécaire)	CHF	2'810.60
Diverses formations	CHF	1'513.85

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	2 466 298.81	118 355.94	2 630 034.65	113 714.40	2 345 955.74	116 909.62
			2 347 942.87		2 516 320.25		2 229 046.12
10	Autorités	346 036.85	37 097.79	368 423.00	25 000.00	329 393.35	36 751.42
1010	Conseil communal	37 780.05		39 400.00		42 695.70	
3003.00	Jetons de présence et traitements	18 772.00		20 000.00		22 411.00	
3030.00	Assurances sociales	690.00		600.00		690.00	
3050.00	Assurances accidents et maladie	240.00		300.00		240.00	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	199.50		500.00		66.05	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	17 878.55		18 000.00		19 288.65	
1020	Municipalité	308 256.80	37 097.79	329 023.00	25 000.00	286 697.65	36 751.42
3001.00	Rétributions des autorités	123 916.80		125 023.00		116 540.75	
3001.01	Vacations	117 416.70		130 000.00		106 675.45	
3030.00	Assurances sociales	20 343.80		24 000.00		18 677.80	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	34 081.20		35 000.00		32 321.15	
3050.00	Assurances accidents et maladie	4 681.60		5 000.00		4 329.95	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	7 816.70		10 000.00		8 152.55	
4361.00	Rbt traitements, charges soc., jetons prés.		37 097.79		25 000.00		36 751.42
11	Administration	1 832 900.92	21 415.35	1 954 195.65	12 000.00	1 721 688.54	12 373.20
1100	Administration	1 832 900.92	21 415.35	1 954 195.65	12 000.00	1 721 688.54	12 373.20
3011.00	Traitement du personnel	531 592.15		532 300.00		492 159.95	
3030.00	Assurances sociales	50 225.75		48 000.00		45 231.35	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	83 546.85		80 000.00		83 044.25	
3050.00	Assurances accidents et maladie	19 625.70		21 000.00		15 752.90	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	80.40		2 000.00		116.60	
3091.00	Formation et recherche du personnel	6 884.45		5 000.00		2 911.35	
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	41 532.25		45 000.00		39 618.42	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 1100.3151.01 Entretien matériel informatique**
Ofisa Informatique, contrat de maintenance, CHF 30'946.20
Ofisa Informatique, prestations hors contrat CHF 18'425.60,
Migration MCH2, mise en œuvre reportée en 2025
Hotspots, Wi-Fi, ADSL, CHF 3'726.15
Immediatique SA, Contrat Infogérance CHF 21'564.95, Prestations suppl. hors budget, CHF 24'491.15
Etat de Vaud, abt + accès internet « communes », CHF 5'350.95
Canon, contrat de maintenant pour la gestion électronique des documents GED CHF 4'977.57
Mount10, Service de sauvegarde, CHF 2'715.65
UCV, Prestations Cybersécurité, CHF 1'832.05
Groupe E Connect, Acompte pour le remplacement du central téléphonique, CHF 2'162.00 (l'installation des appareils s'effectuera en 2025)
- 1100.3151.11 Logiciels et licences**
Phisa SA, Licence annuelle pour l'utilisation de leur logiciel de planification financière, CHF 4'864.50
Ofisa, Migration MCH2, Mise en œuvre et budget de CHF 24'400.00 reportés en 2025
Immédiatique, Hébergement du serveur dans un cloud sécurisé en Suisse, sauvegardes et licences, CHF 38'201.90
Gammadia, Logiciel de gestion des heures du personnel des services voirie et bâtiments, CHF 1'945.80
- 1100.3183.02 Frais Bancomat BCV**
Prise en charge de 50% des coûts annuels de fonctionnement du bancomat (manque à gagner selon la fréquentation) plafonnés à CHF 10'000.00, la différence étant prise en charge par la BCV
- 1100.3185.00 Honoraires et frais d'expertises**
Multifiduciaire – Révision des comptes, CHF 9'188.50
Mandat pour travaux d'archivage, CHF 16'895.00
Honoraires divers, CHF 2'850.40
- 1100.3520.00 Participation à des entités intercommunales**
Participation au Service des Affaires Intercommunales (SAI), CHF 28'700.55, Cotisation à Promove, CHF 12'972.00,
Cotisations à la CIL et à Lavaux Patrimoine Mondial, CHF 46'413.40, Frais d'entretien stand de tir de la Barmaz Villeneuve, CHF 1'751.30,
Equipement touristique de la Riviera, CHF 2'500.00
Fds intercomm. de réserve pour l'achat et le renouv. d'unités de sauvetage, CHF 1'621.50, Particip.à Agglo Rivelac, CHF 23'514.00
- 1100.3659.00 Dons, aides et subventions casuelles**
Montreux-Vevey Tourisme, CHF 79'738.00, Conservatoire de Musique de Vevey et Fondation pour l'enseignement de la Musique FEM, CHF 51'416.00,
Fonds intercommunal de soutien au sociétés sportives, CHF 23'349.60, Sociétés locales, CHF 13'800.00,
Association Lavaux-Panoramic (petit train), CHF 10'000.00, Pistes de fonds et de ski des Pléiades, CHF 15'477.85, Dons en bouteilles de vin, CHF 15'622.00,
Ass. Plein-Ciel (dédommagement fermeture ch. de Paully, CHF 2'500.00, Cinérive, CHF 2'500.00, Sté Développ. spécial 120 ans, CHF 2'000.00 et le solde de CHF 15'313.60 a été attribué en cours d'année en fonction des sollicitations retenues par la Municipalité.
- 1100.4363.00 Remboursement assurances et divers dommages**
Caisse AVS, APG Maternité, CHF 5'636.65
VD Ass., Redistribution bénéfice police ass. RC, Ass. Choses et ass. collective maladie, CHF 3'860.90

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3100.01	Imprimés, annonces, fournitures bureau/Elections						8 578.60
3111.00	Achats mobilier et matériel	396.65		9 000.00			3 398.05
3111.01	Achats matériel informatique	2 277.95		10 000.00			9 195.05
3151.00	Entretien mobilier et équipements	12 553.80		14 000.00			10 544.21
3151.01	Entretien matériel informatique	116 367.27		92 300.00			110 815.75
3151.02	Site internet	3 793.70		4 000.00			3 356.95
3151.11	Logiciels et Licences	50 055.85		81 160.00			46 987.25
3170.00	Frais réceptions et manifestations	52 605.45		50 000.00			48 613.06
3171.00	Frais réceptions et manifestations - Jumelage	6 985.10		9 000.00			4 926.65
3181.00	Frais de ports et CCP	11 966.64		17 000.00			14 120.60
3182.00	Frais de téléphones	7 953.20		9 000.00			7 065.65
3183.01	Frais encaissement cartes de crédit	490.96		400.00			370.66
3183.02	Frais Bancomat BCV	6 324.30		10 000.00			5 380.94
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	28 933.90		31 600.00			10 647.45
3186.00	Primes d'assurances	14 125.75		15 000.00			13 907.60
3193.00	Cotisations	11 747.05		12 585.00			11 787.45
3312.00	Amort. bâtiments et terrains			29 592.00			
3520.00	Participation à des entités intercommunales	117 472.75		120 652.40			104 095.00
3526.05	CIEHL	16 215.00		15 960.00			15 975.00
3657.00	Aide pour le trafic régional	397 431.00		467 646.25			396 030.65
3658.01	Plein Ciel - Participation aux frais d'exploitation	10 000.00		10 000.00			10 000.00
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	231 717.05		212 000.00			207 057.15
4313.03	Finances de naturalisations		5 000.00		5 000.00		2 700.00
4350.00	Ventes et prestations de service		6 917.80		7 000.00		7 826.95
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		9 497.55				1 597.25
4390.00	Recettes diverses						249.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 1500.4520.00 Participations et rbts de communes**
Participation de la commune de Jongny
- 1500.4522.00 Participations de communes, Culture, écoles**
Participation de l'ASIC (Association Scolaire du Cercle) pour l'achat de livres, CHF 2'000.00
- 1510.3523.00 Fonds Culturel Riviera**
Participation de CHF 47.00 par habitant, CHF 152'421.00
- 1510.3653.01 Fonds communal pour la culture**
Soutien au Bout d'Brousse Festival, CHF 250.00
Soutien Chemin des Capites, CHF 1'615.00
Soutien projet musical de Madame F. Daniel, CHF 3'000.00
Prélèvement sur le fonds pour le dépassement de la dotation annuelle, CHF - 1'673.00
- 1510.4653.00 Taxe de séjour – Vers. de leur participation**
Versement de la CITS, CHF 16'000.00
Dissolution provision 2023 pour l'encaissement de taxes Airbnb qui sont en fait incluses dans la rétrocession annuelle, CHF 9'630.00
- 1510.4817.00 Taxe de séjour – Prélèv. sur fonds de réserve**
Dissolution provision 2023 pour l'encaissement de taxes Airbnb qui sont en fait incluses dans la rétrocession annuelle, CHF 9'630.00

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
15	Affaires culturelles	287 361.04	59 842.80	307 416.00	76 714.40	294 873.85	67 785.00
1500	Bibliothèque	115 748.04	43 842.80	125 200.00	47 714.40	114 602.85	42 155.00
3011.00	Traitement du personnel	59 956.35		61 000.00		59 397.20	
3030.00	Assurances sociales	5 510.00		6 000.00		5 458.20	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	8 618.60		8 200.00		8 886.60	
3050.00	Assurances accidents et maladie	1 913.85		2 500.00		1 901.80	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	1 143.60		500.00		1 044.00	
3091.00	Formation et recherche du personnel			1 000.00		504.60	
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	2 592.45		3 500.00		2 787.45	
3102.00	Livres, journaux, documentation	19 364.00		20 000.00		19 810.05	
3111.00	Achats mobilier et matériel	2 453.25		2 500.00		1 649.00	
3111.01	Achats matériel informatique			1 000.00		188.60	
3151.00	Entretien mobilier et équipements	387.50		1 500.00		456.65	
3151.01	Entretien matériel informatique	97.50		2 000.00			
3151.02	Site internet	3 911.89		3 500.00		3 439.95	
3151.11	Logiciels et Licences	2 327.60		2 500.00		2 306.10	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	5 212.30		6 500.00		4 468.85	
3182.00	Frais de téléphones	1 464.00		1 500.00		1 448.00	
3186.00	Primes d'assurances	245.15		500.00		287.85	
3193.00	Cotisations	550.00		1 000.00		567.95	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						3 214.40
4390.00	Recettes diverses		486.50		1 000.00		716.70
4520.00	Participations et rbts de communes		41 356.30		44 714.40		36 223.90
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		2 000.00		2 000.00		2 000.00
1510	Concerts et activités culturelles	171 613.00	16 000.00	182 216.00	29 000.00	180 271.00	25 630.00
3523.00	Fonds Culturel Riviera	152 421.00		150 024.00		150 024.00	
3653.01	Fds communal pour la culture - Soutiens événements ponctuels	3 192.00		3 192.00		4 617.00	
3653.02	Fds Taxe de séjour - Vers. aux Sociétés locales	16 000.00		29 000.00		15 000.00	
3817.00	Attribution au fds réserve Taxe de séjour					10 630.00	
4653.00	Taxe de séjour - Vers. de leur participation		6 370.00		29 000.00		25 630.00
4817.00	Prélèv. s/Fonds de réserve Taxe de séjour		9 630.00				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

2000.3301.00 Contentieux - Défalcations des créances

Adaptation du ducroire pour débiteurs douteux (cpte de bilan 9111.40)

2100.3301.00 Impôts - Défalcations des créances

Adaptation du ducroire pour débiteurs douteux fiscaux (cpte de bilan 9112.09)

2100.3515.01 Participation charges cantonales – Prévoyance sociale

Il s'agit de la reprise par le canton (par le biais de la facture sociale 7200.3515.01) du 50% et du 30% des impôts encaissés suivants (impôts aléatoires) :

50% des droits de mutation (4040.00)	CHF	611'176.55	=	CHF	305'588.30
50% de l'impôt s/success. (hors succ. en déshérence) (4050.00)	CHF	242'082.10	=	CHF	121'041.05
50% de la part à l'impôt sur les gains immob. (4411.00)	CHF	486'509.20	=	CHF	243'254.60
30% de la part à l'impôt sur les frontaliers (4411.01)	CHF	<u>17'427.00</u>	=	CHF	<u>5'228.10</u>
	CHF	1'357'194.85	=	CHF	<u>675'112.05</u>

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Finances	4 661 146.00	16 912 822.95	5 499 521.00	16 957 744.90	5 354 083.23	17 079 001.78
		12 251 676.95		11 458 223.9		11 724 918.55	
20	Comptabilité générale	45 517.20	44 836.46	215 000.00		98 002.30	6 739.30
2000	Contentieux	45 517.20	44 836.46	215 000.00		98 002.30	6 739.30
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	45 517.20		215 000.00		98 002.30	
4390.00	Recettes diverses		44 836.46				6 739.30
21	Impôts	950 030.08	15 534 861.49	1 275 900.00	15 596 400.00	1 256 798.42	15 753 141.98
2100	Impôts	950 030.08	15 534 861.49	1 275 900.00	15 596 400.00	1 256 798.42	15 753 141.98
3187.00	Eroluments facturés par le canton	97 189.85		130 000.00		97 553.04	
3212.00	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	1 851.82		1 000.00		-72.14	
3221.00	Intérêts compensatoires	2 304.67		1 000.00		1 209.33	
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	173 571.69		100 000.00		-44 702.92	
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	675 112.05		1 043 900.00		1 202 811.11	
4001.00	Impôt sur le revenu		9 442 301.52		8 700 000.00		9 309 679.84
4002.00	Impôt sur la fortune		2 157 573.62		2 200 000.00		2 371 627.05
4003.00	Impôt à la source		427 364.26		170 000.00		-691 071.23
4004.00	Impôt spécial des étrangers		513 516.30		900 000.00		857 913.76
4011.00	Impôt s/bénéfice personnes morales		136 934.15		136 600.00		56 903.90
4012.00	Impôt s/capital personnes morales		23 224.70		17 700.00		22 365.00
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles		100 248.65		65 600.00		70 989.00
4020.00	Impôt foncier		1 103 160.58		1 060 000.00		1 081 159.91
4040.00	Droits de mutation		611 176.55		660 000.00		1 717 856.00
4050.00	Impôt sur successions et donations		242 082.10		970 000.00		303 785.50
4061.00	Impôt sur les chiens		21 680.00		17 500.00		16 600.00
4090.00	Impôts récupérés après défalcons		18 746.75		20 000.00		19 707.33
4110.00	Concessions		102 427.00		105 000.00		108 588.90
4221.00	Intérêts s/décompte impôts		114 938.33		95 000.00		101 769.04
4370.01	Amende soustraction LMSD (Impôts)				1 000.00		
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		486 509.20		450 000.00		380 123.50
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers		17 427.00		13 000.00		17 670.70
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		15 550.78		15 000.00		7 473.78

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 2200.3210.00 Intérêts des dettes à court terme**
Les charges communales ont été financées par la trésorerie courante sans avoir besoin de recourir à des emprunts ponctuels
- 2200.3222.00 Intérêts des dettes consolidées**
Emprunts de CHF 5'000'000.00 sur 10 ans auprès de la SUVA au taux de 0.36% et de CHF 6'000'000.00 sur 10 ans auprès de la Caisse de pension de la Poste au taux de 0.40%
- 2200.4220.00 Revenus des capitaux du patrimoine financier**
Revenus des actions Romande Energie, CHF 56'880.00 et Holdigaz, CHF 40'512.00
- 2210.3520.01 Fonds de péréquation horizontal**
Solde péréquation décompte final 2023, CHF - 83'210.00
Dissolution provision pour solde 2022, CHF - 300'868.00
Retour couche population et dépenses thématiques, CHF 1'235'608.00
Péréquation 2024, acomptes versés, CHF 2'719'512.00
Péréquation 2024, provision solde à payer, CHF 9'354.00
- 2210.4520.00 Péréquation - Part. et remboursements des communes**
Retour du fonds de péréquation : CHF 1'221'666.00 :
Couche population, CHF 966'401.00
Dépenses thématiques, (prise en charge du coût des transports), CHF 269'207.00
Eléments calculés et fournis par le canton

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	Service financier	3 665 598.72	1 333 125.00	4 008 621.00	1 361 344.90	3 999 282.51	1 319 120.50
2200	Intérêts	46 737.38	97 517.00	53 500.00	90 000.00	46 549.55	97 454.50
3183.00	Frais bancaires	3 237.38		4 000.00		3 049.55	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme			6 000.00			
3222.00	Intérêts des dettes consolidées	43 500.00		43 500.00		43 500.00	
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier		97 517.00		90 000.00		97 454.50
2210	Participations	3 618 861.34	1 235 608.00	3 955 121.00	1 271 344.90	3 952 732.96	1 221 666.00
3520.01	Fonds de péréquation horizontal	3 580 396.00		3 955 121.00		3 914 417.00	
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets	38 465.34				38 315.96	
4520.00	Participations et rbts de communes		1 235 608.00		1 235 608.00		1 221 666.00
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets				35 736.90		

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 3100.3185.00 Terrains – Honoraires et frais d'expertises**
Participation à un poste de coordinateur pour le recensement des narcisses, CHF 3'000.00
- 3100.3659.00 Terrains – Dons, aides et subventions**
Versements de subventions pour la préservation de la richesse en narcisses
- 3110.3321.00 Bancs rocheux - Amortissements**
Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 81
- 3200.3103.01 Forêts – Frais d'enquête – Demande d'abattage**
Ce compte a été créé suite à l'obligation de mettre à l'enquête publique les demandes d'abattage. Les frais de publication sont refacturés sous le compte 3200.4313.04
- 3200.3189.01 Forêts – Travaux exécutés par des tiers**
Exploitation de chablis bostrychés, CHF 3'251.10
Travaux d'urgence au chemin de la Gay, débitage et treuillage de 4 arbres, CHF 940.47
Façonnage et débardage au Bois Devin, 24'276.80
Façonnage et débardage au Sommet, CHF 4'491.80
Façonnage et débardage de bois bostryché, Enchironne, CHF 3'467.30

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Domaines et bâtiments	2 079 909.02	1 574 267.79 505 641.23	1 216 429.00	1 136 017.35 80 411.65	1 039 990.64 112 994.57	1 152 985.21
30	Service technique	920.75	430.00	1 600.00	430.00	4.95	430.00
3000	Poids public	920.75	430.00	1 600.00	430.00	4.95	430.00
3156.00	Entretien matériel spécialisé	916.55		1 500.00			
3186.00	Primes d'assurances	4.20		100.00		4.95	
4356.01	Produits des pesages		430.00		430.00		430.00
31	Terrain	476 375.97	448 267.40	74 600.00	33 500.00	65 672.20	32 322.60
3100	Terrains	31 853.00	33 167.40	29 600.00	33 500.00	31 912.00	32 322.60
3148.00	Entretien port Pichette - Garde-port	3 769.00		3 500.00		3 538.00	
3161.00	Locations de terrains, bâtiments, locaux, pl. de parc	984.00		1 000.00		984.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	3 000.00		1 000.00		3 290.00	
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	24 100.00		24 100.00		24 100.00	
4232.00	Loyers des terrains		33 167.40		33 500.00		32 322.60
3110	Bancs rocheux	444 522.97	415 100.00	45 000.00		33 760.20	
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	29 422.97		45 000.00		33 760.20	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	415 100.00					
4805.00	Prélèvements sur fonds de réserve		415 100.00				
32	Forêts	47 814.67	61 255.20	58 665.00	52 675.00	94 377.90	55 590.35
3200	Forêts	47 814.67	61 255.20	58 665.00	52 675.00	94 377.90	55 590.35
3103.01	Frais d'enquête - Demande d'abattage	562.10		10 000.00		3 917.65	
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	8 884.20		24 000.00		8 782.20	
3189.01	Travaux exécutés par des tiers	36 627.47		19 665.00		76 614.65	
3518.00	Inspectorat et gestion des forêts	1 740.90		5 000.00		5 063.40	
4313.04	Emoluments autorisation abattage		887.00		10 000.00		4 188.00
4355.02	Ventes de bois		47 516.75		31 975.00		46 742.50
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		12 851.45		10 700.00		4 659.85

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 3300.3011.00 Vignes – Traitement du personnel**
Le personnel étant rémunéré à la tâche, les coûts sont liés aux nombres de litres à traiter.
Les parcelles mises aux enchères habituellement n'ayant pas trouvé preneurs cela a engendré des litres de vin en plus à traiter.
- 3300.3189.02 Vignes – Vigneron-tâcheron**
Le vigneron-tâcheron étant rémunéré à la tâche, les coûts sont liés aux nombres de m2 travaillés.
Les parcelles mises aux enchères habituellement n'ayant pas trouvé preneurs cela a engendré un surcroît de travail.
- 3300.4355.01 Vignes – Ventes de vin**
En plus de la vente de bouteilles de vin, nous avons également vendu 5'679 litres de vin clair de Chasselas et 230 litres de Merlot
- 3300.4355.03 Vignes – Ventes de raisin**
Les parcelles mises aux enchères n'ont pas trouvé preneurs
- 3500.3141.00 Bâtiments – Entretien des bâtiments et monuments**
Contrôle périodique des installations électriques, armoire ext., station de pompage, Ch. des Rueyres, CHF 591.85
Contrôle périodique des installations électriques, local du feu du Mont-Pèlerin, CHF 286.45
Remise en état de la porte du local du feu du Mont-Pèlerin, CHF 2'900.00
Contrôle et entretien de la toiture du local du feu du Mont-Pèlerin, CHF 261.25
- 3500.3185.00 Bâtiments – Honoraires et frais d'expertises**
Une partie des audits prévus en 2023 ont été effectués en 2024
Audits et certificats énergétiques effectués pour les bâtiments suivants :
Collège de Pully, Bibliothèque, Logis de Chardonne, Maison de commune, Ancienne poste, Collège+BUM
Diagnostic amiante pour les bâtiments : Collège de Pully, Collège de Chardonne et BUM
- 3500.4363.00 Bâtiments – Remboursements assurances et divers dommages**
Vaudoise assurances, participation aux excédents, police Building, CHF 2405.49

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	Vignes	140 222.77	118 439.88	143 000.00	141 620.00	140 403.01	174 904.46
3300	Vignes	140 222.77	118 439.88	143 000.00	141 620.00	140 403.01	174 904.46
3011.00	Traitement du personnel	24 468.60		22 000.00		26 292.55	
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien			1 000.00			
3134.00	Approvisionnements des domaines	14 596.63		14 500.00		11 940.64	
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	4 537.60		7 000.00		6 527.80	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	463.70		3 500.00		2 368.50	
3186.00	Primes d'assurances	4 787.00		5 000.00		5 128.90	
3189.02	Vigneron-tâcheron	88 015.69		85 000.00		84 487.72	
3193.00	Cotisations	3 353.55		5 000.00		3 656.90	
4232.00	Loyers des terrains		1 621.20		1 620.00		1 621.20
4355.01	Ventes de vin		116 807.75		110 000.00		141 856.88
4355.03	Ventes de raisin		10.00		30 000.00		31 425.90
4393.00	Ajustement TVA		.93				.48
35	Bâtiments	1 414 574.86	945 875.31	938 564.00	907 792.35	739 532.58	889 737.80
3500	Bâtiments - général	299 232.30	4 805.49	299 770.00	2 400.00	259 558.35	4 458.00
3011.00	Traitement du personnel	198 287.20		210 000.00		192 801.90	
3030.00	Assurances sociales	18 468.55		21 000.00		17 718.05	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	27 508.10		31 000.00		29 935.65	
3050.00	Assurances accidents et maladie	6 432.90		6 300.00		6 150.10	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	200.00				230.00	
3080.00	Personnel intérimaire	2 570.75					
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	1 655.85		3 000.00		1 180.60	
3115.00	Achats de véhicules et accessoires			1 850.00			
3120.01	Eau			250.00			
3120.02	Electricité	272.65		370.00		271.40	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	4 039.55		1 000.00		502.20	
3155.00	Entretien véhicules	2 041.20		2 000.00		2 363.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	35 074.45		20 000.00		5 901.95	
3186.00	Primes d'assurances	2 533.00		1 000.00		1 099.70	
3191.00	Impôts et taxes	40.00		500.00		65.00	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	108.10		1 500.00		1 339.80	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		2 400.00		2 400.00		2 400.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		2 405.49				2 058.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 3510.3141.00 Logis de Chardonne**
Entretien des bâtiments et monuments
Remplacement de l'éclairage du Caveau des Vignerons, CHF 6'936.25
Remise en état et réfection du vernis des 2 portes d'entrée du Caveau des Vignerons, CHF 3'134.00
Réfection du sol de 2 chambres dans l'un des appartement, CHF 8'404.75
Diverses réparations dans les appartements des locataires, CHF 2'912.40
Contrôle des extincteurs, CHF 370.95
Contrôle périodique des installations électriques, Caveau et WC publics et remise en conformité, CHF 1'495.80
Contrôle périodique de la toiture du bâtiment, CHF 383.65
- 3510.4363.00 Logis de Chardonne**
Remboursements assurances et divers dommages
Vaudoise assurances, participation aux excédents, police Building, CHF 385.24
- 3512.3141.00 Chalet Butticaz – Mont-Pèlerin**
Entretien des bâtiments et monuments
Remplacement de la fontaine et aménagements, CHF 8'215.60
Contrôle périodique de la toiture, CHF 342.50
Crédence en bois, CHF 700.00
Petits frais divers, CHF 188.70
- 3512.4231.00 Chalet Butticaz – Mont-Pèlerin**
Loyers des bâtiments
Le Chalet Butticaz a été réservé 27 fois en 2024, (11x gratuitement et 16x contre paiement)
- 3512.4363.00 Chalet Butticaz – Mont-Pèlerin**
Remboursements assurances et divers dommages
Vaudoise assurances, participation aux excédents, police Building, CHF 58.03
- 3515.3141.00 Collège de Pully – Mont-Pèlerin**
Entretien des bâtiments et monuments
Réfection de la peinture des classes, CHF 13'542.70
Remplacement des stores intérieurs des classes, CHF 4'596.65
Remplacement de luminaires dans les classes, CHF 1'350.15
Contrôle périodique de la toiture, CHF 586.00
Contrôle des extincteurs, CHF 400.95
Entretien des cloches, CHF 246.45
Réparations de la chaudière, CHF 452.50
Diverses autres réparations, CHF 1'230.30
La réfection de la charpente de la toiture de l'appartement budgété à CHF 20'000.00 fera l'objet d'un préavis

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3510	Logis de Chardonne	35 661.23	57 185.24	35 000.00	56 000.00	26 518.06	57 600.00
3120.01	Eau	1 340.54		1 500.00		1 044.28	
3120.02	Electricité	2 358.50		2 100.00		2 582.70	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	5 940.14		6 800.00		6 438.33	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	23 637.80		22 400.00		14 077.60	
3186.00	Primes d'assurances	2 052.20		2 000.00		2 048.15	
3191.00	Impôts et taxes	332.05		200.00		327.00	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		56 800.00		56 000.00		57 600.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		385.24				
3512	Chalet Butticaz	10 066.90	2 658.03	6 000.00	1 000.00	25 606.05	5 200.00
3120.01	Eau			500.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	9 446.80		5 000.00		25 137.95	
3186.00	Primes d'assurances	620.10		500.00		468.10	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		2 600.00		1 000.00		2 200.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		58.03				
4659.00	Participations et subv. de tiers						3 000.00
3514	Bibliothèque	7 126.20	101.23	12 550.00		7 794.50	
3011.00	Traitement du personnel	975.50		1 000.00		856.65	
3030.00	Assurances sociales	89.65		100.00		78.80	
3050.00	Assurances accidents et maladie	19.50		50.00		17.20	
3120.01	Eau	80.00		500.00		80.00	
3120.02	Electricité	1 017.85		1 500.00		611.45	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	2 115.05		3 000.00		3 147.60	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	2 110.40		5 500.00		2 277.85	
3186.00	Primes d'assurances	575.75		600.00		582.45	
3191.00	Impôts et taxes	142.50		300.00		142.50	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		101.23				
3515	Collège de Paully	35 681.95	23 738.71	51 580.00	23 500.00	13 030.65	23 525.80
3011.00	Traitement du personnel	3 966.30		3 900.00		3 900.00	
3030.00	Assurances sociales	364.60		380.00		358.75	
3050.00	Assurances accidents et maladie	79.30		100.00		78.00	
3120.01	Eau			500.00		350.32	
3120.02	Electricité	1 846.30		1 900.00		1 890.65	
3120.04	Combustible/Chauffage/Mazout	5 068.15		4 000.00		2 949.45	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	22 405.70		39 600.00		1 515.25	
3186.00	Primes d'assurances	1 197.50		1 200.00		1 162.65	
3191.00	Impôts et taxes	754.10				825.58	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		23 525.80		23 500.00		23 525.80
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		212.91				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 3518.3120.03 Rue du Village 5-7**
Combustible/Chauffage/Gaz
Décompte chauffage 11.2023-05.2024/Appartement 2 pces vacant pour cause de travaux
- 3518.3141.00 Rue du Village 5-7**
Entretien des bâtiments et monuments
Contrat de maintenance des installations frigorifiques du restaurant, CHF 1'779.20
Contrat de maintenance pour le monte-plats du restaurant, CHF 1'518.65
Contrat d'entretien de la ventilation, CHF 1'000.00
Vidange de la fosse à graisse du restaurant, CHF 1'751.80 (refacturé à Ph. Verdand s/3518.4390.00)
Réparation de divers appareils du restaurant, CHF 3'967.20
Remplacement du frigo dans un appartement, CHF 2'477.80
Remplacement d'un luminaire de cuisine dans un appartement, CHF 349.65
Réparation d'un store à la Pharmacie, CHF 372.95
Ramonage de la chaudière, CHF 300.40
Contrôle périodique de la toiture, CHF 582.80
Contrôle des extincteurs, CHF 306.50
Diverses réparations bâtiment, CHF 1'246.01
Contrat d'entretien de l'ascenseur, CHF 2'105.50
- 3518.3312.00 Rue du Village 5-7**
3518.3321.00 Amortissements
Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 81
- 3518.4231.00 Rue du Village 5-7**
Loyer des bâtiments
Suite à la rénovation de l'appartement de 2 pces dans les combles à la rue du Village 7, celui-ci est resté non loué du 01.11.2023-31.05.2024
- 3519.3141.00 Espace Cendrillon – Mont-Pèlerin**
Entretien des bâtiments et monuments
Remplacement du lave-vaisselle, CHF 1'945.00
Contrôle et mise en conformité des installations électriques et photovoltaïques, CHF 1'366.45
Contrôle des extincteurs, CHF 137.40
Divers petits frais, CHF 201.20
- 3519.4231.00 Espace Cendrillon – Mont-Pèlerin**
Loyers des bâtiments
L'Espace Cendrillon a été réservé 15 fois en 2024 (3x gratuitement et 12x contre paiement)

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3518	Rue du Village 5-7	116 281.05	170 899.95	19 700.00	172 000.00	37 671.54	171 707.60
3120.01	Eau	2 040.70		2 700.00		2 146.02	
3120.02	Electricité	2 925.05		2 800.00		2 980.95	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	582.34					
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	17 758.46		10 000.00		28 404.57	
3186.00	Primes d'assurances	4 039.35		4 200.00		4 140.00	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	8 894.00					
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	80 041.15					
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		168 540.20		172 000.00		170 052.75
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		607.95				
4390.00	Recettes diverses		1 751.80				1 654.85
3519	Espace Cendrillon - Mt-Pèlerin	9 378.65	1 282.85	9 350.00	500.00	9 628.95	425.00
3120.01	Eau	105.80		500.00		116.00	
3120.02	Electricité	4 456.55		2 150.00		3 480.30	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	626.80		1 000.00		753.05	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	3 650.05		5 000.00		4 720.00	
3186.00	Primes d'assurances	372.85		500.00		383.50	
3191.00	Impôts et taxes	166.60		200.00		176.10	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		1 225.00		500.00		425.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		57.85				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3530.3141.00 Maison de la Musique

Entretien des bâtiments et monuments

Solde des frais d'installation de la pompe à chaleur livrée fin 2023, CHF 11'734.25

Frais de certification de la pompe à chaleur, CHF 378.35

Contrôle des extincteurs, CHF 218.90

Contrôle périodique de la toiture, CHF 211.75

3530.4510.00 Maison de la Musique

Participations et subsides, rbts du canton

Subvention pour la pose de la pompe à chaleur, CHF 5'000.00

3530.4659.00 Maison de la Musique

Participations et subv. de tiers

Subvention du « Fonds communal Développement Durable » pour la pose de la pompe à chaleur, CHF 3'000.00

3540.3141.00 Abri-PC Bellevue

Entretien des bâtiments et monuments

Réparation du flotteur du réservoir des WC et réparation de 3 robinets, CHF 1'360.45

3550.3141.00 Maison de commune

Entretien des bâtiments et monuments

Securitas, Contrat de surveillance hall d'entrée, CHF 1'154.40

Remplacement des luminaires des piliers publics, CHF 778.30

Remplacement du câblage informatique, CHF 21'174.85

Contrôle des extincteurs, CHF 611.90

Contrat annuel contre les blattes orientales, CHF 1'189.10

Contrôle période de la toiture, CHF 900.20

Divers petits travaux, CHF 876.55

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3520	Grande salle	23 171.50	7 565.31	94 289.00	2 000.00	22 709.00	4 680.00
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien			8 000.00		840.45	
3120.01	Eau	128.00		200.00		127.40	
3120.02	Electricité	2 176.45		4 000.00		2 930.05	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	146.15		110.00		147.45	
3120.04	Combustible/Chauffage/Mazout	9 658.40		8 000.00		8 034.70	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	4 979.30		10 000.00		4 327.80	
3186.00	Primes d'assurances	5 895.90		6 200.00		6 114.40	
3191.00	Impôts et taxes	187.30		400.00		186.75	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains			57 379.00			
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		6 530.00		2 000.00		4 180.00
4356.00	Facturation de services à des tiers		250.00				500.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		785.31				
3530	Maison de la musique	15 247.10	8 092.94	17 100.00		30 961.85	80.00
3120.01	Eau	93.20		200.00		92.00	
3120.02	Electricité	867.05		1 000.00		457.65	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	486.45		3 000.00		1 918.85	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	13 007.80		12 000.00		27 682.90	
3186.00	Primes d'assurances	637.80		650.00		656.75	
3191.00	Impôts et taxes	154.80		250.00		153.70	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif						80.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		92.94				
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		5 000.00				
4659.00	Participations et subv. de tiers		3 000.00				
3540	Abri PCI Bellevue	2 018.05		1 500.00		1 124.50	
3120.01	Eau	99.20		100.00		82.40	
3120.02	Electricité	398.00		200.00		360.70	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	1 360.45		500.00		536.65	
3186.00	Primes d'assurances			500.00			
3191.00	Impôts et taxes	160.40		200.00		144.75	
3550	Maison de commune	60 672.30	36 592.37	88 800.00	36 000.00	49 378.43	36 000.00
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau		10.05				
3120.01	Eau		517.70		500.00		566.68
3120.02	Electricité		10 211.20		8 500.00		10 324.70
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz		18 795.55		25 000.00		24 770.05
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments		26 685.30		50 000.00		9 158.48
3186.00	Primes d'assurances		3 709.80		3 800.00		3 765.05
3191.00	Impôts et taxes		742.70		1 000.00		793.47
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif				36 000.00		36 000.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		592.37				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 3560.3114.00 Collège et bâtiment de Chenaux (BUM)**
Achat machines, matériel d'exploitation et d'entretien
Achat d'une autolaveuse pour le collège, CHF 11'324.09 (budget de CHF 8'000.00 sous la grande salle 3520 non utilisé)
Achat d'un aspirateur eau-poussière pour le collège, CHF 1'170.82
- 3560.3141.00 Collège et bâtiment de Chenaux (BUM)**
Entretien des bâtiments et monuments
Remplacement de la porte de garage du local voirie, CHF 15'825.80
Fourniture et pose d'une nouvelle cuisine dans le local de pause du service voirie, CHF 23'163.85
Travaux d'électricité suite à l'aménagement d'un nouveau local de pause du service voirie, CHF 9'092.10
Travaux de peinture du nouveau local de pause du service voirie, CHF 11'000.00
Nettoyage annuel des vitrages du bâtiment de Chenaux, CHF 3'243.00
Démolition d'un mur dans les combles du collège, CHF 3'300.00
Contrôle et réfection étanchéité suite à des infiltrations d'eau dans le vestiaire de la salle de gym, CHF 7'534.20
Réfection isolation des conduites des eaux pluviales dans le local de voirie, CHF 2'150.00
Contrôle des extincteurs, CHF 2'790.85 et remplacement de 8 extincteurs, CHF 3'904.55
Entretien et diverses interventions sur l'ascenseur du BUM, CHF 4'284.00
Pose d'une ventilation pour un poste à souder au local voirie, CHF 3'891.60
Abonnement annuel de télégestion pour le chauffage, CHF 4'333.05
Divers travaux d'entretien et de réparations, CHF 25'899.15
Produits de nettoyage et diverses fournitures, CHF 16'073.72
- 3560.3185.00 Collège et bâtiment de Chenaux (BUM)**
Honoraires et frais d'expertises
Frais d'étude pour la rénovation de la verrière du BUM, CHF 43'240.00. Le montant de CHF 25'000.00 prévu au budget 2023 aurait dû être facturé en 2023, mais l'architecte a établi l'entier des factures en 2024 alors que nous n'avions prévu qu'un budget de CHF 15'000.00 en 2024.
- 3560.4363.00 Collège et bâtiment de Chenaux (BUM)**
Remboursements assurances et divers dommages
Vaudoise assurances, participation aux excédents, police Building, CHF 3'022.77
- 3560.4522.00 Collège et bâtiment de Chenaux (BUM)**
Participation de communes – Culture, Ecoles, Cultes
Loyer des bâtiments scolaires facturé à l'ASICC

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3560	Collège et Bâtiment de Chenaux	293 273.98	584 853.52	249 400.00	574 121.00	220 354.60	545 670.75
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	12 494.91		3 000.00			
3120.01	Eau	1 178.60		2 000.00		1 193.00	
3120.02	Electricité	19 192.85		22 500.00		25 216.30	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	61 482.10		58 400.00		59 890.70	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	136 485.87		131 000.00		117 029.45	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	43 240.00		15 000.00			
3186.00	Primes d'assurances	17 502.65		15 000.00		15 314.70	
3191.00	Impôts et taxes	1 697.00		2 500.00		1 710.45	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		70 260.75		68 761.00		70 260.75
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		3 022.77				
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		511 570.00		505 360.00		475 410.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3570.3141.00 Temples et chapelles

Entretien des bâtiments et monuments

Réparation d'une cloche du temple de Chardonne, CHF 746.45

Remplacement de spots et de luminaires dans le temple de Chardonne, CJF 681.15

Accordage et entretien de l'orgue du temple de Chardonne, CHF 1'539.40

Contribution à la décoration florale du temple de Chardonne, CHF 1'000.00

Maintenance annuel et réparations, chaudière du temple de Chardonne, CHF 649.80

Contrôle périodique de la toiture de la Chapelle de Baumaroché, CHF 390.15

Contrôle périodique de la toiture du temple de Chardonne, CHF 503.00

Contrôle périodique de la toiture de la Chapelle de Pully, CHF 373.70

Divers petits frais. CHF 506.25

Frais d'étude et d'honoraires pour la réfection de la flèche du temple suite à des infiltrations d'eau, CHF 23'592.30.
Ces frais font l'objet d'une demande de subvention auprès du canton et de la confédération et seront remboursés à 100 %.

3570.3312.00 Temples et chapelles

3570.3321.00 Amortissements

Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 81

3570.4363.00 Temples et chapelles

Remboursements assurances et divers dommages

Vaudoise assurances, participation aux excédents, police Building, CHF 668.55

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3570	Temple et Chapelles	503 511.20	19 003.40	49 025.00	11 471.35	31 188.45	11 590.65
3011.00	Traitement du personnel	11 079.90		12 000.00		10 894.65	
3030.00	Assurances sociales			1 000.00			
3050.00	Assurances accidents et maladie	354.30		400.00		349.00	
3120.01	Eau	80.60		500.00		80.00	
3120.02	Electricité	1 659.10		2 600.00		1 474.00	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	3 600.10		5 650.00		2 693.25	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	29 982.20		5 000.00		11 491.40	
3186.00	Primes d'assurances	4 125.65		4 200.00		4 206.15	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	16 566.00		17 675.00			
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	436 063.35					
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		668.55				
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		18 334.85		11 471.35		11 590.65
3580	Abri-parc derrière l'église	3 252.45	29 096.27	4 500.00	28 800.00	4 007.65	28 800.00
3120.01	Eau	80.60		200.00		88.40	
3120.02	Electricité	622.10		1 800.00		600.10	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	249.10		500.00		936.20	
3186.00	Primes d'assurances	2 157.60		2 000.00		2 232.60	
3191.00	Impôts et taxes	143.05				150.35	
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions		28 800.00		28 800.00		28 800.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		296.27				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 4100.3526.01 Participation au BTI**
Participation 2024 : CHF 500'921.90 (CHF 166'974.00 s/4100.3526.01, s/4200.3526.01 et CHF 166'973.90 s/4600.3526.01)
- 4210.3156.01 Développement durable**
Vélos électriques
Frais d'entretien des vélos, CHF 2'846.00
Assurances, licence et frais d'exploitation 2024, CHF 2'181.84
- 4210.3156.02 Développement durable**
Bornes voitures électriques
Consommation électrique Romande Energie, CHF 9'524.95
Licences et abonnements cartes SIM, CHF 618.35
- 4210.3185.03 Développement durable - Parcours Nature**
Création de supports virtuels et projets de panneaux « parcours-nature.ch » en vue de l'obtention de subventions, CHF 6'000.00
- 4210.3185.07 Développement durable – Cité de l'Energie**
Le plan Climat budgété à CHF 3'125.00 est toujours en cours d'étude au niveau du Cercle et il n'y a pas eu non plus d'activités dans le poste Cité de l'Energie budgété à CHF 4'000.00
- 4210.3193.00 Cotisations**
Cotisation à « Cité de l'énergie », CHF 1'600.00
- 4210.3659.00 Dons, aides et subventions casuelles**
Subventions communales pour l'achat de vélos électriques versées sur le fonds de réserve
« Développement durable » compte 9233.10
- 4210.4351.01 Recettes – Bornes de recharge voitures électriques**
Extourne Provision recettes 2023 : CHF 6'500.00
Versement recettes 2023 : CHF 9'826.52
Versement recettes 2024 : CHF 12'400.80

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Travaux	4 147 749.45	1 554 993.06	2 986 247.90	1 143 183.90	4 324 693.57	1 326 492.76
			2 592 756.39		1 843 064.00		2 998 200.81
41	Service technique	166 974.00		158 983.00		150 014.35	
4100	BTI Corsier	166 974.00		158 983.00		150 014.35	
3526.01	Participation au BTI	166 974.00		158 983.00		150 014.35	
42	Service de l'urbanisme	247 856.04	229 645.72	266 923.00	69 500.00	247 063.50	87 943.00
4200	Service de l'urbanisme	217 919.90	210 529.50	225 983.00	60 000.00	213 329.96	76 880.60
3103.00	Frais d'enquête constructions	3 605.60		7 000.00		8 044.05	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	21 959.75		20 000.00		14 920.60	
3185.01	Commission Communale d'Urbanisme CCU	4 295.35		15 000.00		16 025.91	
3185.02	Commission Communale d'Urbanisme LLavaux	971.75		1 000.00		855.15	
3526.01	Participation au BTI	166 974.00		158 983.00		150 014.35	
3528.00	Surveillance chantiers et protection eaux	20 113.45		24 000.00		23 469.90	
4313.01	Emoluments permis construire		210 529.50		60 000.00		76 880.60
4210	Développement durable	29 936.14	19 116.22	40 940.00	9 500.00	33 733.54	11 062.40
3100.02	Publicité, Brochures - Développement durable			4 000.00			
3156.01	Vélos électriques	5 027.84		5 000.00		6 186.59	
3156.02	Bornes voitures électriques	10 143.30		4 000.00		5 014.65	
3185.03	Développement durable (Parcours nature)	6 025.00		11 700.00		12 367.30	
3185.06	Commission Développement Durable	825.00		1 500.00		750.00	
3185.07	Cité de l'Energie - Développement durable			7 125.00		1 500.00	
3193.00	Cotisations	1 915.00		1 615.00		1 915.00	
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	6 000.00		6 000.00		6 000.00	
4351.01	Recettes - Bornes de recharge voitures électriques		15 727.32		6 000.00		6 500.00
4359.03	Recettes locations - Vélos électriques		3 388.90		3 500.00		1 562.40
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton						2 000.00
4520.00	Participations et rbts de communes						1 000.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 4300.3114.00 Achat machines, matériel d'exploitation**
Achat d'une nouvelle remorque, CHF 6'498.95
Achat de 3 tronçonneuses, 3 débroussailleuses, 1 tondeuse, 3 accus pour outils électriques, CHF 18'446.00
Achat servante pour outils, CHF 4'189.30
Achat de petit materiel, CHF 3'288.70
- 4300.3142.01 Entretien routes et chemins - Travaux**
Réfection du revêtement de 3 tronçons au chemin du Bois-de-Ruz, CHF 16'856.75
Réfection du revêtement du chemin de Popraz, CHF 46'159.75
Réfection du revêtement du Sentier de Cremière, CHF 7'607.30
Réfection du revêtement du chemin des Curnilles, CHF 25'896.50
Réfection du revêtement du chemin de la Plantaz, CHF 17'053.00
Réfection du revêtement du chemin des Esserts, CHF 38'933.75
Réfection de nids de poules au chemin de l'Hermitte, CHF 4'934.75
Correction écoulement eaux de surface au chemin de Pully, CHF 11'045.10
Remplacement de divers grilles, regards et autres travaux, CHF 42'107.65
- 4300.3143.00 Entretien éclairage public**
Contrat d'entretien de l'éclairage public, CHF 17'825.70
Acompte sur le contrôle de 450 candélabres, CHF 10'000.00 (suite des contrôles en 2025)
- 4300.3311.00 Amortissements**
4300.3321.00 Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 81
- 4300.4359.0 Ventes et prestations diverses**
Refacturation de sel à la commune de Jongny
- 4300.4363.0 Remboursements assurances et divers dommages**
Indemintés accidents SUVA, CHF 6'905.35

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	Routes	2 471 407.19	123 590.18	1 468 324.00	54 000.00	2 839 835.25	220 511.15
4300	Voirie	2 402 369.66	123 051.35	1 364 583.00	54 000.00	2 476 599.91	19 452.25
3011.00	Traitement du personnel	535 195.00		523 000.00		528 960.80	
3030.00	Assurances sociales	48 938.70		51 000.00		51 435.90	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	77 270.00		75 000.00		72 836.60	
3050.00	Assurances accidents et maladie	25 520.40		27 000.00		28 639.90	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	2 803.40		500.00		2 761.95	
3080.00	Personnel intérimaire			10 000.00			
3091.00	Formation et recherche du personnel	8 899.50		8 000.00		6 949.80	
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	32 422.95		33 900.00		38 823.90	
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	10 040.95		9 500.00		9 691.55	
3120.02	Electricité	18 105.15		33 500.00		21 790.70	
3124.00	Carburant	735.10		1 000.00		756.15	
3130.00	Achats fournitures	5 471.34		5 500.00		6 157.25	
3142.00	Entretien routes et chemins - Balayage, nett.	16 447.40		30 000.00		18 435.12	
3142.01	Entretien routes et chemins - Travaux	210 581.52		240 000.00		228 651.10	
3143.00	Entretien éclairage public	27 825.70		79 000.00		20 586.90	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	15 127.45		15 000.00		17 293.25	
3186.00	Primes d'assurances	11 927.45		11 000.00		11 264.50	
3189.03	Nettoyage du lac	8 925.95		16 000.00		5 125.95	
3189.04	Déblaiement de la neige, achat sel	19 243.31		35 000.00		25 680.44	
3189.05	Abattoir et CCSPA	13 263.50		12 000.00		11 521.25	
3189.06	Déchets spéciaux SIGE	4 773.45		5 000.00		4 972.75	
3191.00	Impôts et taxes	158.80		350.00		323.00	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	93 733.00		143 333.00		143 221.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	1 214 959.64				1 220 720.15	
4313.02	Emoluments permis de fouilles		10 435.00		20 000.00		1 226.00
4358.02	Facturation déblaiement de la neige		3 085.00		4 000.00		3 050.00
4359.00	Ventes et prestations diverses		2 626.00				1 064.20
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		6 905.35		30 000.00		14 112.05
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve		100 000.00				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4321.3155.01 **Boschung Pony P3 – VD 287165 – 2018**
Entretien accessoires véhicules
Brosses pour la balayeuse, CHF 1'290.61
Réparation du balai frontal, CHF 4'141.60

4370.3155.01 **Meili 7000 – VD 8791 - 2016**
Entretien accessoires véhicules
Remplacement de l'ordinateur de la saleuse, CHF 4'884.30
Réparation du levier de l'épareuse, CHF 1511.15

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Révenus	Charges	Révenus	Charges	Révenus
4321	Boschung Pony P3 - VD 287165 - 2018	14 397.26		15 195.00		16 764.29	196.80
3124.00	Carburant	1 922.35		4 500.00		2 864.55	
3155.00	Entretien véhicules	3 452.30		5 000.00		6 811.00	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	5 432.21		2 500.00		4 050.14	
3186.00	Primes d'assurances	2 067.40		2 000.00		1 843.60	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 523.00		1 195.00		1 195.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						196.80
4322	Boschung Pony P4 - VD 5895 - 2019	7 775.74		16 500.00		11 330.40	180.10
3124.00	Carburant	1 805.85		5 000.00		2 596.20	
3155.00	Entretien véhicules	3 008.79		5 000.00		5 170.50	
3155.01	Entretien accessoires véhicules			3 000.00		270.60	
3186.00	Primes d'assurances	1 883.10		2 000.00		1 883.10	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 078.00		1 500.00		1 410.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						180.10
4340	Ford Ranger - VD 562806 - 2008	4 852.66		6 450.00		8 547.40	142.40
3124.00	Carburant	1 545.45		2 000.00		1 919.90	
3155.00	Entretien véhicules	1 662.01		2 000.00		4 609.70	
3186.00	Primes d'assurances	1 099.60		1 450.00		1 099.60	
3191.00	Impôts et taxes	545.60		1 000.00		918.20	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						142.40
4350	Lindner Unitrac 102 - VD 6393 - 2010					6 653.75	184.60
3124.00	Carburant					1 682.80	
3155.00	Entretien véhicules					276.50	
3155.01	Entretien accessoires véhicules					1 333.35	
3186.00	Primes d'assurances					2 451.90	
3192.00	Taxes et assurances véhicules					709.20	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						184.60
4370	Meili 7000 - VD 8791 - 2016	15 139.50	538.83	19 300.00		19 447.10	209.40
3124.00	Carburant	3 064.50		6 000.00		5 016.25	
3155.00	Entretien véhicules	2 057.95		5 000.00		7 342.85	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	6 395.45		4 000.00		2 908.30	
3186.00	Primes d'assurances	2 301.30		2 700.00		2 626.70	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 320.30		1 600.00		1 553.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		533.00				209.40
4390.00	Recettes diverses		5.83				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 4400.3145.00 Parcs, promenades et cimetière**
Entretien des parcs et zones de loisirs
Achat de drapeaux et d'oriflammes, CHF 8'350.00
Décorations florales pour le village, CHF 12'444.51
Plantation de 4 arbres au chemin du Pèlerin, Place Cendrillon, CHF 7'492.40
Achat de baquets en chêne, CHF 4'026.75
Réfection des marches sur le sentier de l'Haut-Bozon, CHF 4'415.90.
Entretien annuel du parcours Vita, CHF 648.60
- 4300.3321.00 Parcs, promenades et cimetière**
Amortissements
Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 81
- 4400.4272.00 Parcs, promenades et cimetière**
Redevances utilisation domaine public, concessions
Emoluments pour la dépose d'urnes et plaques d'inscription au Columbarium, CHF 2'834.30
Refacturation à la SCOPE (Sté Coopérative de la Pichette Est) d'émoluments du canton, CHF 3'539.00

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4371	Meill 7000 URS ML - VD 6393 - 2023	15 003.95		27 296.00		283 865.35	200 000.00
3124.00	Carburant	6 039.95		6 000.00			
3155.00	Entretien véhicules	4 742.85		5 000.00		585.35	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	203.75		4 000.00		2 961.75	
3186.00	Primes d'assurances	2 375.40		2 700.00			
3191.00	Impôts et taxes					462.50	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 642.00		1 600.00			
3313.00	Amort. machines, mobilier, véhicules			7 996.00		7 985.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif					271 870.75	
4801.00	Prélèvements sur fonds de réserve						200 000.00
4380	ISUZU - VD 597815 - 2017	6 881.97		10 600.00		10 627.90	145.60
3124.00	Carburant	2 563.35		4 000.00		2 936.85	
3155.00	Entretien véhicules	2 225.02		4 000.00		5 248.95	
3186.00	Primes d'assurances	1 436.10		1 600.00		1 436.10	
3191.00	Impôts et taxes	657.50		1 000.00		1 006.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						145.60
4381	ISUZU BTFS - VD 249538 - 2022	4 986.45		8 400.00		5 999.15	
3124.00	Carburant	1 574.30		3 000.00		1 791.65	
3155.00	Entretien véhicules	1 590.15		3 000.00		1 950.00	
3186.00	Primes d'assurances	1 287.50		1 500.00		1 287.50	
3191.00	Impôts et taxes	534.50		900.00		970.00	
44	Parcs, promenades et cimetière	178 427.59	130 808.68	53 000.00	5 500.00	55 437.75	9 517.60
4400	Parcs, promenades et cimetière	178 427.59	130 808.68	53 000.00	5 500.00	55 437.75	9 517.60
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	49 652.21		50 000.00		50 092.05	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	124 435.38					
3526.02	Participation à l'entretien d'édicules publiques	4 340.00		3 000.00		5 345.70	
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions		6 373.30		5 500.00		9 517.60
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve		124 435.38				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4500 Traitement des déchets ménagers

4510 Déchèterie

Le centre de frais 4500 comprend les postes relatifs aux déchets incinérables et le 4510 comprend les postes liés aux déchets recyclables ainsi que les coûts de la déchèterie.

Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte « Fonds de réserve déchets». Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

Pour 2024, la taxe forfaitaire est de CHF 108.10

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	Traitement des déchets	544 621.11	544 621.11	546 936.90	546 936.90	562 150.53	562 150.53
4500	Traitement des déchets	171 179.57	171 179.57	173 000.00	173 000.00	174 221.77	174 221.77
3188.02	Déchets ménagers	167 016.01		165 000.00		160 596.50	
3188.99	Enlèvement et élimination déchets_Fonds réserve			8 000.00			
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets	4 163.56				13 625.27	
4342.01	Rétrocession - Vente sacs taxés		124 422.69		121 000.00		118 871.86
4356.03	Fact. à tiers - Elimin. déchets ménagers + gastrovert		46 756.88		52 000.00		55 349.91
4510	Déchèterie	373 441.54	373 441.54	373 936.90	373 936.90	387 928.76	387 928.76
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau			5 000.00		3 275.15	
3116.00	Achats d'équipement	1 468.05		10 000.00		11 454.35	
3141.01	Déchèterie - Particip. facturée par Corsier	103 069.94		116 864.10		110 741.85	
3141.02	Déchèterie - Autres frais	5 387.20		5 000.00		4 840.15	
3153.00	Entretien des moloks	9 024.75		15 000.00		9 158.70	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	952.30		2 872.80		9 596.30	
3188.01	Verre	49 142.96		49 000.00		46 713.94	
3188.03	Déchets verts	109 834.26		105 000.00		100 165.17	
3188.04	Déchets de voirie			1 000.00			
3188.05	Le Marais			1 000.00		1 505.60	
3188.08	Papier	81 106.33		55 000.00		81 960.55	
3191.02	TVA	7.35					
3526.03	Participation élimination déchets par autres communes	13 448.40		8 200.00		8 517.00	
4342.02	Taxe forfaitaire - Habitants		259 745.40		255 000.00		264 864.54
4342.03	Taxe forfaitaire - Résid. secondaires		38 062.97		41 000.00		38 314.10
4342.04	Taxe forfaitaire - Entreprises		5 138.00		5 200.00		5 129.51
4350.00	Ventes et prestations de service		608.60				524.88
4354.02	Rétrocession Vetroswiss+Retripa+PET Recycling		13 904.17		10 000.00		15 315.27
4393.00	Ajustement TVA						35.53
4526.01	Particip. de communes - Déchets		13 353.50		27 000.00		11 803.70
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets		42 628.90		35 736.90		51 941.23

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4600.3144.00 Entretien des canalisations et du réseau d'égouts

Campagne annuelle de curage des canalisations, CHF 24'245.51

Divers curages et contrôles caméra, CHF 38'468.37

Entretien des sacs de route, CHF 33'766.70

Analyse pour dimensionnement collecteur EC au chemin de la Baume et Sentier de la Piaz, CHF 3'156.29

Remplacement d'une chambre EC à la route du Vignoble, CHF 5'347.09

Travaux pour récupération des eaux au chemin de l'Ecouralaz, CHF 16'236.26

Rehaussement de 2 chambres de visite EC/EU à la rue Jacques Chardonne, CHF 7'573.50

4600.3311.00 Amortissements

Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 81

4600.3526.01 Participation au BTI

Participation 2024 : CHF 500'921.90 (CHF 166'974.00 s/4100.3526.01, s/4200.3526.01 et CHF 166'973.90 s/4600.3526.01)

4600.3800.00 Attribution réserve

Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte « Fonds de réserve assainissement EC-EU ». Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

4700.3147.00 Cours d'eau et fontaines

Entretien des cours d'eau

Travaux de réfection, ruisseau de la Salenche, CHF 12'136.15

Une subvention de 60% est à recevoir du canton et le solde des travaux sera refacturé à hauteur de 50 % à la commune de Puidoux

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	Réseau d'égouts	526 327.37	526 327.37	467 247.00	467 247.00	446 370.48	446 370.48
4600	Réseau d'égouts	526 327.37	526 327.37	467 247.00	467 247.00	446 370.48	446 370.48
3120.02	Electricité	631.80		1 100.00		558.35	
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	131 945.53		123 000.00		142 431.36	
3191.02	TVA	.67				.05	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	110 956.00		169 413.00		113 206.00	
3526.01	Participation au BTI	166 973.90		158 984.00		150 014.30	
3526.04	Part aux taxes égouts/Corseaux-Jongny	15 111.84		14 750.00		15 274.56	
3800.00	Attribution au fonds de réserve	100 707.63				24 685.86	
4341.00	Taxes uniques de raccordement		176 786.40		60 000.00		97 886.08
4342.00	Taxe périodique d'utilisation		349 540.97		340 000.00		348 484.40
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve				67 247.00		
47	Cours d'eau et fontaines	12 136.15		24 834.00		23 821.71	
4700	Cours d'eau et fontaines	12 136.15		24 834.00		23 821.71	
3147.00	Entretien des cours d'eau	12 136.15		20 000.00		23 821.71	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.			4 834.00			

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

5100.3111.00 Enseignement

Achat mobilier et matériel

Achat de mobilier pour une salle de classe, CHF 27'957.05

Achat et pose 2 tableaux muraux, CHF 14'430.55

Achat de petit matériel pour les écoles, CHF 292.90

Achat de petit matériel pour l'UAPE, CHF 1'232.59

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Instruction publique et cultes	2 340 791.19	27 729.70	2 373 495.35	28 102.05	2 028 655.35	27 586.00
			2 313 061.49		2 345 393.30		2 001 069.35
51	Enseignement primaire & secondaire	2 259 722.54		2 292 372.35		1 950 215.35	
5100	Enseignement primaire & secondaire	2 259 722.54		2 292 372.35		1 950 215.35	
3111.00	Achats mobilier et matériel	43 913.09		45 600.00		14 950.40	
3522.00	Particip.charges d'autres communes - Enseignement - ASICC	1 792 147.95		1 830 729.20		1 614 568.20	
3525.01	Accueil extrascolaire ASICC Ondine	423 661.50		416 043.15		320 696.75	
54	Office d'orientation professionnelle	3 631.45		2 600.00		2 749.70	
5400	Office d'orientation professionnelle	3 631.45		2 600.00		2 749.70	
3522.01	Particip.à des charges d'autres communes - Orient. prof.	3 631.45		2 600.00		2 749.70	
58	Cultes	77 437.20	27 729.70	78 523.00	28 102.05	75 690.30	27 586.00
5800	Cultes	77 437.20	27 729.70	78 523.00	28 102.05	75 690.30	27 586.00
3011.00	Traitement du personnel	12 500.00		13 000.00		12 250.00	
3030.00	Assurances sociales			900.00			
3050.00	Assurances accidents et maladie	249.50		500.00		244.40	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais			200.00			
3130.00	Achats fournitures			1 000.00			
3652.01	Participation - communauté catholique	59 193.30		57 200.00		57 734.70	
3652.02	Participation - foyer paroissial	4 000.00		4 000.00		4 000.00	
3652.03	Participation - paroisse de langue allemande	1 494.40		1 723.00		1 461.20	
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		27 729.70		28 102.05		27 586.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6500.3144.01 Entretien des bornes hydrantes
Contrat de maintenance des Bornes hydrantes, CHF 4'921.80

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Sécurité	881 154.45	45 667.87	1 006 927.00	40 000.00	867 248.03	38 702.85
			835 486.58		966 927.00		828 545.18
61	Corps de police	842 461.10	48.00	952 027.00		822 347.38	48.00
6100	Administration police	842 461.10	48.00	952 027.00		822 347.38	48.00
3143.00	Entretien signalisation routière	6 621.75		30 000.00		17 281.22	
3511.00	Participation charges cantonales - Réforme policière	227 066.00		250 344.00		215 347.00	
3521.01	Sécurité Riviera	608 773.35		671 683.00		589 719.16	
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		48.00				48.00
62	Contrôle des habitants	25 088.60	45 581.98	23 000.00	40 000.00	24 628.50	38 654.85
6200	Contrôle des habitants	25 088.60	45 581.98	23 000.00	40 000.00	24 628.50	38 654.85
3187.00	Emoluments facturés par le canton	25 088.60		23 000.00		24 628.50	
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants		45 581.98		40 000.00		38 654.85
63	Police sanitaire	2 388.05		4 200.00		2 871.25	
6300	Police sanitaire	2 388.05		4 200.00		2 871.25	
3524.02	Contrôle des viandes	2 388.05		4 200.00		2 871.25	
64	Inhumation, pompes funèbres, crématoire	6 214.95		12 500.00		13 845.50	
6400	Inhumation, pompes funèbres, crématoire	6 214.95		12 500.00		13 845.50	
3524.01	Contrôle des décès, transports	6 214.95		12 500.00		13 845.50	
65	Défense contre l'incendie	5 001.75	37.89	15 200.00		3 555.40	
6500	Défense contre l'incendie	5 001.75	37.89	15 200.00		3 555.40	
3144.01	Entretien des conduites et des bornes hydrantes	4 921.80		15 000.00		3 492.20	
3186.00	Primes d'assurances	79.95		200.00		63.20	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		37.89				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

7100.3170.00 Frais réceptions et manifestations
Sortie des aînés, CHF 12'385.00

7100.3525.00 Part. charges sociales intercommunales

Réseau LAC – Décompte final 2023	CHF	-138'543.50
Réseau LAC – Participation 2024	CHF	692'064.00
Réseau LAC – Particip. enfants placés avec droits acquis et BICR	CHF	5'588.95
Fondation pour l'Accueil de Jour	CHF	16'215.00
Commission prévention Riviera	CHF	3'243.00
ASICC – Accompagnement création réseau d'accueil	CHF	4'016.85

7200.3515.01 Participation aux charges cantonales - Prévoyance sociale

Participation de base à la facture sociale 2024 (acomptes)	CHF	4'877'359.40
Provision, décompte final 2024	CHF	-1'480'606.00
Décompte définitif 2023 (diff. s/provision)	CHF	- 480.20
Prélèvement sur recettes conjoncturelles (impôts aléatoires) (centre de frais 2100, comptes 4040.00, 4050.00 et 4410.00)	CHF	- 675'112.05

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Sécurité sociale	3 360 249.36		4 061 421.60		3 453 506.02	3 422.37
			3 360 249.36		4 061 421.60		3 450 083.65
71	Services sociaux	624 755.81		735 620.00		824 291.13	3 422.37
7100	Services sociaux	624 755.81		735 620.00		824 291.13	3 422.37
3170.00	Frais réceptions et manifestations	12 385.00		15 000.00		15 892.50	
3525.00	Part. charges sociales intercommunales	582 584.30		692 064.00		774 121.27	
3655.00	Aide et prévoyance sociale	18 286.41		18 556.00		24 050.06	
3665.01	Aides indiv. et exonération taxe au sac	11 500.10		10 000.00		10 227.30	
4360.00	Remboursements de tiers						3 422.37
72	Prévoyance sociale	2 735 493.55		3 324 801.60		2 628 719.29	
7200	Prévoyance sociale	2 735 493.55		3 324 801.60		2 628 719.29	
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	2 721 161.15		3 309 754.00		2 613 168.09	
3525.02	Agence intercomm. Assurances Sociales - ARAS	14 332.40		15 047.60		15 551.20	
73	Santé publique			1 000.00		495.60	
7300	Santé publique			1 000.00		495.60	
3654.01	Participation - traitements dentaires et orthodontiques			1 000.00		495.60	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

8100.3144.00 Service des eaux

- Création d'une chambre d'arrosage pour les vignes communales à la route du Vignoble, CHF 19'626.30
- Réparation d'une fuite sur une conduite d'eau pour les vignes au chemin des Fornels, CHF 280.00
- Matériel pour l'arrosages des vignes à la route du Vignobles (La Championne), CHF 2'909.15
- Frais du SIGE pour l'ouverture et la fermetures de l'arrosage des vignes, CHF 390.00

8100.3321.00 Service des eaux Amortissements

Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 81

Commune de Chardonne Comptes 2024		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	Services industriels	238 611.00	217 276.70	23 000.00	2 500.00	10 047.50	3 262.15
			21 334.30		20 500.00		6 785.35
81	Service des eaux	238 611.00	217 276.70	23 000.00	2 500.00	10 047.50	3 262.15
8100	Service des eaux	238 611.00	217 276.70	23 000.00	2 500.00	10 047.50	3 262.15
3120.01	Eau	902.05		1 000.00		777.30	
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	23 205.45		22 000.00		9 270.20	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	214 503.50					
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs		2 773.20		2 500.00		3 262.15
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve		214 503.50				

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
3	Charges	20 175 909.28	19 797 076.50	19 424 180.08
30	AUTORITES ET PERSONNEL	2 103 497.65	2 136 253.00	2 020 254.15
3001	Traitements des municipaux	241 333.50	255 023.00	223 216.20
3001.00	Rétributions des autorités	123 916.80	125 023.00	116 540.75
3001.01	Vacations	117 416.70	130 000.00	106 675.45
3003	Jetons de présence	18 772.00	20 000.00	22 411.00
3003.00	Jetons de présence et traitements	18 772.00	20 000.00	22 411.00
3011	Traitement du personnel	1 378 021.00	1 378 200.00	1 327 513.70
3011.00	Traitement du personnel	1 378 021.00	1 378 200.00	1 327 513.70
3030	Assurances sociales	144 631.05	152 980.00	139 648.85
3030.00	Assurances sociales	144 631.05	152 980.00	139 648.85
3040	Caisses de pension	231 024.75	229 200.00	227 024.25
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	231 024.75	229 200.00	227 024.25
3050	Assurances accidents et maladie	59 117.05	63 150.00	57 703.25
3050.00	Assurances accidents et maladie	59 117.05	63 150.00	57 703.25
3060	Indemnisation et remboursement de frais	12 243.60	13 700.00	12 371.15
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	12 243.60	13 700.00	12 371.15

Commune de Chardonne		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Charges et revenus par nature				
3080	Personnel temporaire	2 570.75	10 000.00	
3080.00	Personnel intérimaire	2 570.75	10 000.00	
3091	Formation et recherche du personnel	15 783.95	14 000.00	10 365.75
3091.00	Formation et recherche du personnel	15 783.95	14 000.00	10 365.75
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2 684 909.05	2 997 161.90	2 643 081.92
3100	Imprimés, annonces, fournitures de bureau	44 134.75	57 500.00	54 259.62
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	44 134.75	53 500.00	45 681.02
3100.01	Imprimés, annonces, fournitures bureau/Elections			8 578.60
3100.02	Publicité, Brochures - Développement durable		4 000.00	
3102	Livres, journaux	19 364.00	20 000.00	19 810.05
3102.00	Livres, journaux, documentation	19 364.00	20 000.00	19 810.05
3103	Frais d'annonces - Enquêtes pol. constructions	4 167.70	17 000.00	11 961.70
3103.00	Frais d'enquête constructions	3 605.60	7 000.00	8 044.05
3103.01	Frais d'enquête - Demande d'abattage	562.10	10 000.00	3 917.65
3111	Achats mobilier et matériel informatique	49 040.94	68 100.00	29 381.10
3111.00	Achats mobilier et matériel	46 762.99	57 100.00	19 997.45
3111.01	Achats matériel informatique	2 277.95	11 000.00	9 383.65
3114	Achats machines et matériel d'exploitation	56 614.66	58 400.00	50 536.50
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	44 917.86	45 900.00	39 664.35
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	11 696.80	12 500.00	10 872.15

Commune de Chardonne		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Charges et revenus par nature				
3115	Achats véhicules légers		1 850.00	
3115.00	Achats de véhicules et accessoires		1 850.00	
3116	Equipement et matériel spécialisé	1 468.05	10 000.00	11 454.35
3116.00	Achats d'équipement	1 468.05	10 000.00	11 454.35
3120	Eau, électricité, combustible	181 888.82	212 130.00	193 017.23
3120.01	Eau	6 646.99	11 150.00	6 743.80
3120.02	Electricité	66 740.60	86 020.00	75 530.00
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	93 774.68	102 960.00	99 759.28
3120.04	Combustible/Chauffage/Mazout	14 726.55	12 000.00	10 984.15
3124	Carburant	19 250.85	31 500.00	19 764.35
3124.00	Carburant	19 250.85	31 500.00	19 764.35
3130	Achats fournitures	5 471.34	6 500.00	6 157.25
3130.00	Achats fournitures	5 471.34	6 500.00	6 157.25
3134	Approvisionnements viticoles	14 596.63	14 500.00	11 940.64
3134.00	Approvisionnements des domaines	14 596.63	14 500.00	11 940.64
3141	Entretien bâtiments et déchèterie	404 255.92	419 364.10	363 380.30
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	295 798.78	297 500.00	247 798.30
3141.01	Déchèterie - Particip. facturée par Corsier	103 069.94	116 864.10	110 741.85
3141.02	Déchèterie - Autres frais	5 387.20	5 000.00	4 840.15
3142	Revêtement des routes et chemins	227 028.92	270 000.00	247 086.22
3142.00	Entretien routes et chemins - Balayage, nett.	16 447.40	30 000.00	18 435.12
3142.01	Entretien routes et chemins - Travaux	210 581.52	240 000.00	228 651.10

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
3143	Entretien signalisation routière et éclairage public	34 447.45	109 000.00	37 868.12
3143.00	Entretien signalisation routière et éclairage public	34 447.45	109 000.00	37 868.12
3144	Entretien canalisations et bornes hydrantes	160 072.78	160 000.00	155 193.76
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	155 150.98	145 000.00	151 701.56
3144.01	Entretien des conduites et des bornes hydrantes	4 921.80	15 000.00	3 492.20
3145	Entretien des parcs et zones de loisirs	49 652.21	50 000.00	50 092.05
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	49 652.21	50 000.00	50 092.05
3146	Entretien des forêts, de la vigne et des terrains	42 844.77	76 000.00	49 070.20
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	42 844.77	76 000.00	49 070.20
3147	Entretien des cours d'eau	12 136.15	20 000.00	23 821.71
3147.00	Entretien des cours d'eau	12 136.15	20 000.00	23 821.71
3148	Entretien des bancs rocheux	3 769.00	3 500.00	3 538.00
3148.00	Entretien port Pichette - Garde-port	3 769.00	3 500.00	3 538.00
3151	Entretien mobilier et matériel informatique	189 495.11	200 960.00	177 906.86
3151.00	Entretien mobilier et équipements	12 941.30	15 500.00	11 000.86
3151.01	Entretien matériel informatique	116 464.77	94 300.00	110 815.75
3151.02	Site internet	7 705.59	7 500.00	6 796.90
3151.11	Logiciels et Licences	52 383.45	83 660.00	49 293.35

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
3153	Entretien des moloks	9 024.75	15 000.00	9 158.70
3153.00	Entretien des moloks	9 024.75	15 000.00	9 158.70
3154	Entretien machines et matériel d'exploitation	15 591.15	18 500.00	19 661.75
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	15 591.15	18 500.00	19 661.75
3155	Entretien des véhicules	32 811.68	44 500.00	45 881.99
3155.00	Entretien véhicules	20 780.27	31 000.00	34 357.85
3155.01	Entretien accessoires véhicules	12 031.41	13 500.00	11 524.14
3156	Entretien matériel spécialisé	16 087.69	10 500.00	11 201.24
3156.00	Entretien matériel spécialisé	916.55	1 500.00	
3156.01	Vélos électriques	5 027.84	5 000.00	6 186.59
3156.02	Bornes voitures électriques	10 143.30	4 000.00	5 014.65
3161	Locations de terrains	984.00	1 000.00	984.00
3161.00	Locations de terrains, bâtiments, locaux, pl. de parc	984.00	1 000.00	984.00
3170	Frais réceptions et manifestations	88 081.30	89 500.00	88 263.06
3170.00	Frais réceptions et manifestations	88 081.30	89 500.00	88 263.06
3171	Jumelage	6 985.10	9 000.00	4 926.65
3171.00	Frais réceptions et manifestations - Jumelage	6 985.10	9 000.00	4 926.65
3181	Frais de ports et CCP	11 966.64	17 000.00	14 120.60
3181.00	Frais de ports et CCP	11 966.64	17 000.00	14 120.60

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
3182	Téléphone	9 417.20	10 500.00	8 513.65
3182.00	Frais de téléphones	9 417.20	10 500.00	8 513.65
3183	Frais bancaires et postaux	10 052.64	14 400.00	8 801.15
3183.00	Frais bancaires	3 237.38	4 000.00	3 049.55
3183.01	Frais encaissement cartes de crédit	490.96	400.00	370.66
3183.02	Frais Bancomat BCV	6 324.30	10 000.00	5 380.94
3185	Honoraires et frais d'expertise	145 277.50	126 797.80	75 854.66
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	133 160.40	90 472.80	44 356.30
3185.01	Commission Communale d'Urbanisme CCU	4 295.35	15 000.00	16 025.91
3185.02	Commission Communale d'Urbanisme LLavaux	971.75	1 000.00	855.15
3185.03	Développement durable (Parcours nature)	6 025.00	11 700.00	12 367.30
3185.06	Commission Développement Durable	825.00	1 500.00	750.00
3185.07	Cité de l'Energie - Développement durable		7 125.00	1 500.00
3186	Primes d'assurances	89 040.05	88 100.00	85 458.70
3186.00	Primes d'assurances	89 040.05	88 100.00	85 458.70
3187	Emoluments facturés par le canton	122 278.45	153 000.00	122 181.54
3187.00	Emoluments facturés par le canton	122 278.45	153 000.00	122 181.54
3188	Transports des déchets	407 099.56	384 000.00	390 941.76
3188.01	Verre	49 142.96	49 000.00	46 713.94
3188.02	Déchets ménagers	167 016.01	165 000.00	160 596.50
3188.03	Déchets verts	109 834.26	105 000.00	100 165.17
3188.04	Déchets de voirie		1 000.00	
3188.05	Le Marais		1 000.00	1 505.60
3188.08	Papier	81 106.33	55 000.00	81 960.55
3188.99	Enlèvement et élimination déchets_Fonds réserve		8 000.00	

Commune de Chardonne		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Charges et revenus par nature				
3189	Frais divers	170 849.37	172 665.00	208 402.76
3189.01	Travaux exécutés par des tiers	36 627.47	19 665.00	76 614.65
3189.02	Vigneron-tâcheron	88 015.69	85 000.00	84 487.72
3189.03	Nettoyage du lac	8 925.95	16 000.00	5 125.95
3189.04	Déblaiement de la neige, achat sel	19 243.31	35 000.00	25 680.44
3189.05	Abattoir et CCSPA	13 263.50	12 000.00	11 521.25
3189.06	Déchets spéciaux SIGE	4 773.45	5 000.00	4 972.75
3191	Impôts et taxes payés à d'autres communes, T.V.A.	6 424.92	8 800.00	8 355.40
3191.00	Impôts et taxes	6 416.90	8 800.00	8 355.35
3191.02	TVA	8.02		.05
3192	Taxes et assurances véhicules	5 671.40	7 395.00	6 207.00
3192.00	Taxes et assurances véhicules	5 671.40	7 395.00	6 207.00
3193	Cotisations	17 565.60	20 200.00	17 927.30
3193.00	Cotisations	17 565.60	20 200.00	17 927.30

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
32	INTERETS PASSIFS	47 656.49	51 500.00	44 637.19
3210	Intérêts des dettes à court terme		6 000.00	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme		6 000.00	
	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	1 851.82	1 000.00	-72.14
3212.00	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	1 851.82	1 000.00	-72.14
3221	Intérêts bonifiés et compensatoires	2 304.67	1 000.00	1 209.33
3221.00	Intérêts compensatoires	2 304.67	1 000.00	1 209.33
3222	Intérêts des dettes consolidées	43 500.00	43 500.00	43 500.00
3222.00	Intérêts des dettes consolidées	43 500.00	43 500.00	43 500.00
33	AMORTISSEMENTS	2 934 340.91	745 222.00	1 810 302.28
3301	Défalcations	219 088.89	315 000.00	53 299.38
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	219 088.89	315 000.00	53 299.38
3311	Amortissements ouvrages génie civil et assainissements	204 689.00	317 580.00	256 427.00
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	204 689.00	317 580.00	256 427.00
3312	Amortissements bâtiments et terrains	25 460.00	104 646.00	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains	25 460.00	104 646.00	
3313	Amortissements machines, mobilier, véhicules		7 996.00	7 985.00
3313.00	Amort. machines, mobilier, véhicules		7 996.00	7 985.00
3321	Amort. supplémentaires patrimoine administratif	2 485 103.02		1 492 590.90
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	2 485 103.02		1 492 590.90

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
35	REMB. PART. SUBV. COLLECTIVITES PUBLIQUE	11 479 254.39	13 022 522.35	12 057 673.79
3511	Part à des charges cantonales - Réforme policière	227 066.00	250 344.00	215 347.00
3511.00	Participation charges cantonales - Réforme policière	227 066.00	250 344.00	215 347.00
3515	Part aux charges cant. de prév. sociale	3 396 273.20	4 353 654.00	3 815 979.20
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	3 396 273.20	4 353 654.00	3 815 979.20
3518	Part à des charges cantonales - Inspect. et gestion forêts	1 740.90	5 000.00	5 063.40
3518.00	Inspektorat et gestion des forêts	1 740.90	5 000.00	5 063.40
3520	Part à des charges d'autres communes	3 697 868.75	4 075 773.40	4 018 512.00
3520.00	Participation à des entités intercommunales	117 472.75	120 652.40	104 095.00
3520.01	Fonds de péréquation horizontal	3 580 396.00	3 955 121.00	3 914 417.00
3521	Part. à des charges de justice et sécurité d'autres communes	608 773.35	671 683.00	589 719.16
3521.01	Sécurité Riviera	608 773.35	671 683.00	589 719.16
3522	Part à des charges d'autres communes	1 795 779.40	1 833 329.20	1 617 317.90
3522.00	Participation à des charges d'autres communes - Enseignement	1 792 147.95	1 830 729.20	1 614 568.20
3522.01	Particip.à des charges d'autres communes - Orient. prof.	3 631.45	2 600.00	2 749.70
3523	Part à des charges d'autres communes - Culture, loisirs et sports	152 421.00	150 024.00	150 024.00
3523.00	Fonds Culturel Riviera	152 421.00	150 024.00	150 024.00
3524	Part à des charges intercommunales - Santé publique, hygiène	8 603.00	16 700.00	16 716.75
3524.01	Contrôle des décès, transports	6 214.95	12 500.00	13 845.50
3524.02	Contrôle des viandes	2 388.05	4 200.00	2 871.25

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
3525	Part à des charges sociales intercommunales	1 020 578.20	1 123 154.75	1 110 369.22
3525.00	Part. charges sociales intercommunales	582 584.30	692 064.00	774 121.27
3525.01	Accueil extrascolaire Ondine	423 661.50	416 043.15	320 696.75
3525.02	Agence intercomm. Assurances Sociales - ARAS	14 332.40	15 047.60	15 551.20
3526	Part à des charges d'autres communes - Aménagement territoire	550 037.14	518 860.00	495 155.26
3526.01	Participation au BTI	500 921.90	476 950.00	450 043.00
3526.02	Participation à l'entretien d'édicules publiques	4 340.00	3 000.00	5 345.70
3526.03	Participation élimination déchets par autres communes	13 448.40	8 200.00	8 517.00
3526.04	Part aux taxes égouts/Corseaux-Jongny	15 111.84	14 750.00	15 274.56
3526.05	CIEHL	16 215.00	15 960.00	15 975.00
3528	Surveillance chantiers-protection eaux	20 113.45	24 000.00	23 469.90
3528.00	Surveillance chantiers et protection eaux	20 113.45	24 000.00	23 469.90
36	AIDES ET SUBVENTIONS	782 914.26	844 417.25	760 773.66
3652	Aides, subventions pour l'enseignement et les cultes	64 687.70	62 923.00	63 195.90
3652.01	Participation - communauté catholique	59 193.30	57 200.00	57 734.70
3652.02	Participation - foyer paroissial	4 000.00	4 000.00	4 000.00
3652.03	Participation - paroisse de langue allemande	1 494.40	1 723.00	1 461.20
3653	Aides, subventions - Culture, loisirs et sports	19 192.00	32 192.00	19 617.00
3653.01	Fds communal pour la culture - Soutiens événements ponctuels	3 192.00	3 192.00	4 617.00
3653.02	Fds Taxe de séjour - Vers. aux Sociétés locales	16 000.00	29 000.00	15 000.00
3654	Aides, subv. pour l'hygiène et la santé publique		1 000.00	495.60
3654.01	Participation - traitements dentaires et orthodontiques		1 000.00	495.60

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
3655	Aide et prévoyance sociales	18 286.41	18 556.00	24 050.06
3655.00	Aide et prévoyance sociale	18 286.41	18 556.00	24 050.06
3657	Aide pour le trafic et l'énergie	397 431.00	467 646.25	396 030.65
3657.00	Aide pour le trafic régional	397 431.00	467 646.25	396 030.65
3658	Plein Ciel	10 000.00	10 000.00	10 000.00
3658.01	Plein Ciel - Participation aux frais d'exploitation	10 000.00	10 000.00	10 000.00
3659	Dons, aides et subventions casuelles	261 817.05	242 100.00	237 157.15
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	261 817.05	242 100.00	237 157.15
3665	Aide individuelle - Taxe au sac	11 500.10	10 000.00	10 227.30
3665.01	Aides indiv. et exonération taxe au sac	11 500.10	10 000.00	10 227.30
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS	143 336.53		87 457.09
3800	Attribution au fonds de réserve	100 707.63		24 885.86
3800.00	Attribution au fonds de réserve	100 707.63		24 885.86
3812	Attribution au fonds de réserve - Gestion des déchets	42 628.90		51 941.23
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets	42 628.90		51 941.23
3817	Attribution au fds réserve Taxe de séjour			10 630.00
3817.00	Attribution au fds réserve Taxe de séjour			10 630.00

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
4	Revenus	-20 451 114.01	-19 421 262.60	-19 748 362.74
40	IMPOTS	-14 798 009.18	-14 917 400.00	-15 137 516.06
			14 917 400.00	15 137 516.06
4001	Impôt sur le revenu	-9 442 301.52	-8 700 000.00	-9 309 679.84
4001.00	Impôt sur le revenu	-9 442 301.52	-8 700 000.00	-9 309 679.84
4002	Impôt sur la fortune	-2 157 573.62	-2 200 000.00	-2 371 627.05
4002.00	Impôt sur la fortune	-2 157 573.62	-2 200 000.00	-2 371 627.05
4003	Impôt à la source	-427 364.26	-170 000.00	691 071.23
4003.00	Impôt à la source	-427 364.26	-170 000.00	691 071.23
4004	Impôt spécial des étrangers	-513 516.30	-900 000.00	-857 913.76
4004.00	Impôt spécial des étrangers	-513 516.30	-900 000.00	-857 913.76
4011	Impôt bénéfice personnes morales	-136 934.15	-136 600.00	-56 903.90
4011.00	Impôt s/bénéfice personnes morales	-136 934.15	-136 600.00	-56 903.90
4012	Impôt capital personnes morales	-23 224.70	-17 700.00	-22 365.00
4012.00	Impôt s/capital personnes morales	-23 224.70	-17 700.00	-22 365.00
4013	Impôt complémentaire sur immeubles	-100 248.65	-65 600.00	-70 989.00
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles	-100 248.65	-65 600.00	-70 989.00
4020	Impôt foncier	-1 103 160.58	-1 060 000.00	-1 081 159.91
4020.00	Impôt foncier	-1 103 160.58	-1 060 000.00	-1 081 159.91
4040	Droits de mutation	-611 176.55	-660 000.00	-1 717 856.00
4040.00	Droits de mutation	-611 176.55	-660 000.00	-1 717 856.00

Commune de Chardonne		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Charges et revenus par nature				
4050	Impôt sur les successions et donations	-242 082.10	-970 000.00	-303 785.50
4050.00	Impôt sur successions et donations	-242 082.10	-970 000.00	-303 785.50
4061	Impôt sur les chiens	-21 680.00	-17 500.00	-16 600.00
4061.00	Impôt sur les chiens	-21 680.00	-17 500.00	-16 600.00
4090	Impôts récupérés après défalcatons	-18 746.75	-20 000.00	-19 707.33
4090.00	Impôts récupérés après défalcatons	-18 746.75	-20 000.00	-19 707.33
41	LICENCES, CONCESSIONS	-102 427.00	-105 000.00	-108 588.90
			105 000.00	108 588.90
4110	Concessions (Electricité, Gaz)	-102 427.00	-105 000.00	-108 588.90
4110.00	Concessions	-102 427.00	-105 000.00	-108 588.90
42	REVENUS DU PATRIMOINE	-650 298.98	-616 581.00	-638 209.24
			616 581.00	638 209.24
4220	Revenu des capitaux patrimoine financier	-97 517.00	-90 000.00	-97 454.50
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier	-97 517.00	-90 000.00	-97 454.50
4221	Intérêts s/décompte impôts	-114 938.33	-95 000.00	-101 769.04
4221.00	Intérêts s/décompte impôts	-114 938.33	-95 000.00	-101 769.04
4231	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier	-231 565.20	-231 900.00	-232 677.75
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier	-231 565.20	-231 900.00	-232 677.75
4232	Loyers des terrains - Patrimoine financier	-34 788.60	-35 120.00	-33 943.80
4232.00	Loyers des terrains	-34 788.60	-35 120.00	-33 943.80
4271	Loyers des bâtiments - Patrimoine administratif	-136 316.55	-130 261.00	-134 046.55
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif	-136 316.55	-130 261.00	-134 046.55
4272	Redevances domaine public, concessions	-35 173.30	-34 300.00	-38 317.60
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions	-35 173.30	-34 300.00	-38 317.60

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS VENTES	-1 597 372.29	-1 271 605.00	-1 384 221.23
			1 271 605.00	1 384 221.23
4312	Permis de séjour, établissement, etc	-45 581.98	-40 000.00	-38 654.85
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants	-45 581.98	-40 000.00	-38 654.85
4313	Emoluments administratifs	-226 851.50	-95 000.00	-84 994.60
4313.01	Emoluments permis construire	-210 529.50	-60 000.00	-76 880.60
4313.02	Emoluments permis de fouilles	-10 435.00	-20 000.00	-1 226.00
4313.03	Finances de naturalisations	-5 000.00	-5 000.00	-2 700.00
4313.04	Emoluments autorisation abattage	-887.00	-10 000.00	-4 188.00
4341	Taxes uniques de raccordement	-176 786.40	-60 000.00	-97 886.08
4341.00	Taxes uniques de raccordement	-176 786.40	-60 000.00	-97 886.08
4342	Taxe périodique d'utilisation	-776 910.03	-762 200.00	-775 664.41
4342.00	Taxe périodique d'utilisation	-349 540.97	-340 000.00	-348 484.40
4342.01	Rétrocession - Vente sacs taxés	-124 422.69	-121 000.00	-118 871.86
4342.02	Taxe forfaitaire - Habitants	-259 745.40	-255 000.00	-264 864.54
4342.03	Taxe forfaitaire - Résid. secondaires	-38 062.97	-41 000.00	-38 314.10
4342.04	Taxe forfaitaire - Entreprises	-5 138.00	-5 200.00	-5 129.51
4350	Ventes et prestations de service	-7 526.40	-7 000.00	-8 351.83
4350.00	Ventes et prestations de service	-7 526.40	-7 000.00	-8 351.83
4351	Ventes et prestations de service	-18 500.52	-8 500.00	-9 762.15
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs	-2 773.20	-2 500.00	-3 262.15
4351.01	Recettes - Bornes de recharge voitures électriques	-15 727.32	-6 000.00	-6 500.00
4354	Remboursements	-13 904.17	-10 000.00	-15 315.27
4354.02	Rétrocession Vetroswiss+Retripa+PET Recycling	-13 904.17	-10 000.00	-15 315.27

Commune de Chardonne		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Charges et revenus par nature				
4355	Ventes de vin et bois	-164 334.50	-171 975.00	-220 025.28
4355.01	Ventes de vin	-116 807.75	-110 000.00	-141 856.88
4355.02	Ventes de bois	-47 516.75	-31 975.00	-46 742.50
4355.03	Ventes de raisin	-10.00	-30 000.00	-31 425.90
4356	Facturation de services à des tiers	-50 521.88	-56 430.00	-59 329.91
4356.00	Facturation de services à des tiers	-250.00		-500.00
4356.01	Produits des pesages	-430.00	-430.00	-430.00
4356.02	Facturation déblaiement de la neige	-3 085.00	-4 000.00	-3 050.00
4356.03	Fact. à tiers - Elimin. déchets ménagers + gastrovert	-46 756.88	-52 000.00	-55 349.91
4359	Ventes et prestations diverses	-6 014.90	-3 500.00	-2 626.60
4359.00	Ventes et prestations diverses	-2 626.00		-1 064.20
4359.03	Recettes locations - Vélos électriques	-3 388.90	-3 500.00	-1 562.40
4360	Remboursement de tiers			-3 422.37
4360.00	Remboursements de tiers			-3 422.37
4361	Remboursement de traitements	-37 097.79	-25 000.00	-36 751.42
4361.00	Rbt traitements, charges soc., jetons prés.	-37 097.79	-25 000.00	-36 751.42
4363	Remboursements de dommages	-26 260.70	-30 000.00	-22 040.60
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages	-26 260.70	-30 000.00	-22 040.60
4370	Amendes		-1 000.00	
4370.01	Amende soustraction LMSD (Impôts)		-1 000.00	
4390	Recettes diverses	-47 080.59	-1 000.00	-9 359.85
4390.00	Recettes diverses	-47 080.59	-1 000.00	-9 359.85
4393	Ajustement TVA	-93		-36.01
4393.00	Ajustement TVA	-93		-36.01

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
44	PART A DES RECETTES CANTONALES	-503 936.20	-463 000.00	-397 794.20
			463 000.00	397 794.20
4411	Part à des recettes cantonales	-503 936.20	-463 000.00	-397 794.20
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers	-486 509.20	-450 000.00	-380 123.50
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers	-17 427.00	-13 000.00	-17 670.70
45	PART ET REMB. COLLECTIVITES PUBLIQUES	-1 883 402.58	-1 879 955.80	-1 801 461.88
			1 879 955.80	1 801 461.88
4510	Part. et remboursements du canton	-33 450.23	-25 700.00	-14 181.63
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton	-33 450.23	-25 700.00	-14 181.63
4520	Part. et remboursements de communes	-1 276 964.30	-1 280 322.40	-1 258 889.90
4520.00	Participations et rbts de communes	-1 276 964.30	-1 280 322.40	-1 258 889.90
4522	Participations de communes - Culture, écoles, cultes	-559 634.55	-546 933.40	-516 586.65
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes	-559 634.55	-546 933.40	-516 586.65
4526	Participations de communes - Aménag. territoire, prot. environnement	-13 353.50	-27 000.00	-11 803.70
4526.01	Particip. de communes - Déchets	-13 353.50	-27 000.00	-11 803.70
46	AUTRES PRESTATIONS ET SUBVENTIONS	-9 370.00	-29 000.00	-28 630.00
			29 000.00	28 630.00
4653	Part. et subv. de tiers pour la culture, les loisirs et le sport	-6 370.00	-29 000.00	-25 630.00
4653.00	Taxe de séjour - Vers. de leur participation	-6 370.00	-29 000.00	-25 630.00
4659	Recettes diverses	-3 000.00		-3 000.00
4659.00	Participations et subv. de tiers	-3 000.00		-3 000.00

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
48	PRELEVEMENT SUR LES FONDS	-906 297.78	-138 720.80	-251 941.23
4801	Prélèv. sur fonds de réserve - Mobilier, matériel, machines, véhicules			-200 000.00
4801.00	Prélèvements sur fonds de réserve			-200 000.00
4804	Prélèvement sur fonds de rénovation - Routes et infrastructures	-438 938.88	-67 247.00	
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve	-438 938.88	-67 247.00	
4805	Prélèvement sur fonds de réserve - Aménagement du territoire	-415 100.00		
4805.00	Prélèvements sur fonds de réserve	-415 100.00		
4812.00	Prélèvements sur financements spéciaux	-42 628.90	-71 473.80	-51 941.23
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets	-42 628.90	-71 473.80	-51 941.23
4817	Prélèvements s/Fds Taxe de séjour	-9 630.00		
4817.00	Prélèv. s/Fonds de réserve Taxe de séjour	-9 630.00		
	Total balance	-275 204.73	375 813.90	-324 182.66

Commune de Chardonne Bilan 2024	2024	2023
--	-------------	-------------

91	Actif	23 044 090.18	22 875 583.34
910	Disponibilités	3 224 293.51	5 394 037.29
9100	Caisse	9 712.45	5 290.00
9100.00	Caisse de la bourse communale	8 596.45	4 559.00
9100.01	Caisse du contrôle des habitants	1 116.00	731.00
9101	Compte de Chèques postaux	122 338.10	715 367.94
9101.00	CCP 18-184-6	122 338.10	715 367.94
9102	Banques	3 092 242.96	4 673 379.35
9102.04	BCV c/c S 0318.28.92	878 205.61	1 709 411.10
9102.05	Valiant CH41 0630 0505 1550 9190 7	2 209 099.60	2 959 022.60
9102.08	BCV c/c T 54928022_Retraits au guichet	4 937.75	4 945.65
911	Débiteurs et comptes-courants	6 500 694.00	6 142 359.29
9111	Débiteurs divers	2 143 160.43	2 046 348.94
9111.06	Débiteur - PO Abacus	2 639 452.53	2 541 945.84
9111.16	C/c Vigneron-tâcheron/Acptes vignolage	12 000.00	12 000.00
9111.40	Prov. p/pertes sur débiteurs	-508 292.10	-507 596.90
9112	Impôts à encaisser	4 180 799.35	3 868 243.48
9112.00	ACI - Perceptions PP-PM-IS	3 349 975.69	3 384 138.83
9112.02	AFC Berne - impôt anticipé à récupérer	34 542.70	34 542.70
9112.05	ACI - c/c recettes impôt anticipé	1 314 483.96	968 944.95
9112.09	Prov. p/pertes sur débiteurs fiscaux	-518 203.00	-519 383.00

Commune de Chardonne		2024	2023
Bilan 2024			
9115	Débiteurs divers	176 017.64	224 539.00
9115.00	Débiteurs divers	167 977.12	217 619.06
9115.03	Taxe au sac - stock sacs taxés	8 040.52	6 919.94
9119	TVA	716.58	3 227.87
9119.00	TVA - décomptes	716.58	3 227.87
912	Placement du patrimoine financier	4 309 537.00	4 309 437.00
9120	Titres	224 437.00	224 337.00
9120.00	Titres	224 437.00	224 337.00
9123	Immeubles	4 085 100.00	4 085 100.00
9123.01	Bâtiments locatifs	3 671 200.00	3 671 200.00
9123.02	Bâtiments mixtes	100 000.00	100 000.00
9123.03	Terrains, places, divers	85 950.00	85 950.00
9123.04	Vignes	227 950.00	227 950.00
913	Actifs transitoires	1 549 447.82	54 327.94
9138	Comptes de chauffage	10 091.42	26 992.94
9138.01	Cpte chauffage - Logis de Chardonne	4 117.77	5 815.85
9138.04	Cpte chauffage - Grande-salle	5 365.80	15 024.20
9138.05	Cpte chauffage - Collège de Pully	-1 682.50	4 896.25
9138.10	Cpte chauffage - Rue du Village 5-7	-1 074.65	1 256.64
9139	Actifs transitoires	1 539 356.40	27 335.00
9139.00	Actifs transitoires	1 539 356.40	27 335.00

Commune de Chardonne Bilan 2024		2024	2023
--	--	-------------	-------------

914	Investissements du patrimoine adm.	7 460 117.85	6 975 421.82
9141	Ouvrage génie civil et assainissement	5 424 212.61	5 303 520.38
9141.00	Ouvrages génie civil et assainissement	5 424 212.61	5 303 520.38
9143	Bâtiments et constructions	835 686.20	495 491.25
9143.00	Bâtiments et constructions	835 686.20	495 491.25
9144	Installations des services industriels	119 854.85	176 521.35
9144.00	Installations SI, Luminaires	119 854.85	176 521.35
9145	Forêts	363 219.00	346 400.00
9145.00	Forêts	363 219.00	346 400.00
9149	Autres biens	717 145.19	653 488.84
9149.00	Autres biens	717 145.19	653 488.84

Commune de Chardonne		2024	2023
Bilan 2024			
92	Passif	23 044 090.18	-22 875 583.34
920	Engagements courants	-3 089 806.95	-1 787 566.78
9200	Créanciers divers	-3 088 806.95	-1 786 166.78
9200.01	Créanciers divers - saisie manuelle	-135 698.43	-136 097.74
9200.02	Créanciers - PO Abacus	-2 939 979.12	-1 636 939.64
9200.03	C/C fonds scolaire	-13 129.40	-13 129.40
9206	Créanciers divers	-1 000.00	-1 400.00
9206.00	C/C Cautions p/loc. salles	-1 000.00	-1 400.00
921	Dettes à court terme	-4 246.67	-2 805.87
9219	Autres dettes à court terme	-4 246.67	-2 805.87
9219.00	Cagnotte de la Municipalité	-4 246.67	-2 805.87
922	Emprunts à moyen et long terme	-11 000 000.00	-11 000 000.00
9221	Emprunts par obligation simple	-11 000 000.00	-11 000 000.00
9221.01	Emprunt - SUVA	-5 000 000.00	-5 000 000.00
9221.02	Emprunt - Caisse de Pension de La Poste	-6 000 000.00	-6 000 000.00

Commune de Chardonne Bilan 2024	2024	2023
--	-------------	-------------

923	Engagements et fonds spéciaux	-279 383.05	-276 013.50
9233	Fonds et fondations	-279 383.05	-276 013.50
9233.01	Fonds Robin	-100 000.00	-100 000.00
9233.02	Fonds apprentis vigneron-agriculteurs	-30 500.00	-30 500.00
9233.03	Fonds divers gérés par la commune	-15 338.10	-14 487.10
9233.05	Fonds mamans de jour	-800.00	-800.00
9233.09	Fonds communal pour la culture	-10 681.00	-12 354.00
9233.10	Fonds "Développement durable" (Taxe Romande Energie)	-122 063.95	-117 872.40
925	Passifs transitoires	-49 354.00	-700 141.16
9259	Passifs transitoires	-49 354.00	-700 141.16
9259.00	Passifs transitoires	-49 354.00	-700 141.16
928	Financements spéciaux - fonds de réserve	-5 944 167.79	-6 707 129.04
9280	Fonds alimentés par recettes affectées	-1 324 884.00	-1 334 514.00
9280.02	Fonds contributions rempl. abris PCi	-69 253.10	-69 253.10
9280.05	Fonds contributions places de parc	-1 253 000.00	-1 253 000.00
9280.06	Fonds Taxe de séjour	-1 000.00	-10 630.00
9280.45	Fonds de réserve Déchets	-1 630.90	-1 630.90
9281	Fonds de renouvellement et rénovation	-10 900.00	-10 900.00
9281.01	Fonds de renouvellement domaine	-10 900.00	-10 900.00

Commune de Chardonne Bilan 2024		2024	2023
9282	Fonds de réserve	-4 608 383.79	-5 361 715.04
9282.03	Fonds de réserve éclairage et lignes	-150 000.00	-150 000.00
9282.04	Fonds de réserve assainissement EC-EU	-1 780 667.87	-1 894 463.74
9282.05	Fonds de réserve aménagement parcelles	-147 875.20	-147 875.20
9282.08	Fonds de réserve ass. des bancs rocheux	-51 601.65	-466 701.65
9282.10	Fonds de réserve informatique	-80 000.00	-80 000.00
9282.12	Fonds de réserve sauvegarde de la nature	-29 725.00	-29 725.00
9282.13	Fonds de réserve place de jeux et sports	-72 172.07	-196 607.45
9282.14	Fonds de réserve routes et chemins	-100 000.00	-200 000.00
9282.15	Fonds de réserve concours entrée ouest	-100 000.00	-100 000.00
9282.19	Fonds de réserve touristique	-30 794.00	-30 794.00
9282.22	Fonds de réserve Salenche	-37 481.00	-37 481.00
9282.23	Fonds de réserve ruisseau de la Bergère	-100 000.00	-100 000.00
9282.24	Fonds de réserve rénovation grande salle	-800 000.00	-800 000.00
9282.25	Fonds réserve rénovation maison commune	-1 000 000.00	-1 000 000.00
9282.99	Fonds d'entraide	-128 067.00	-128 067.00
929	Capital	-2 677 131.72	-2 401 926.99
9290	Capital	-2 677 131.72	-2 401 926.99
9290.00	Capital	-2 677 131.72	-2 401 926.99

RESERVES AU BILAN AU 31.12.2024							
Cpt No	Titres	Solde au 01.01.2024	Attrib./Prélèv. au bouclement 2024	Utilisations 2024	Solde au 31.12.2024	Utilisation prévue selon préavis	Disponible théorique
9280.02	Contributions de remplacement abris PCi	69 253.10			69 253.10		69 253.10
9280.05	Contributions places de parc + parking public	1 253 000.00			1 253 000.00		1 253 000.00
9280.06	Fonds Taxe de Séjour	10 630.00	9 630.00		1 000.00		1 000.00
9280.45	Fonds de réserve "Déchets"	1 630.90	38 465.34	38 465.34	1 630.90		1 630.90
9281.01	Fonds de renouvellement domaine	10 900.00			10 900.00		10 900.00
9282.03	Fonds pour améliorat écl. et lignes électr.	150 000.00			150 000.00		150 000.00
9282.04	Fonds de réserve assainiss EC - EU	1 894 463.74	100 707.63	214 503.50	1 780 667.87	1 011 500.00	769 167.87
9282.05	Fonds pour consolidation et aménagement de parcelles; murs etc.	147 875.20			147 875.20	147 875.00	0.20
9282.06	Fonds de réserve bâtiments	-			-		-
9282.08	Fonds de rés. assainiss. bancs rocheux	466 701.65		415 100.00	51 601.65		51 601.65
9282.10	Fonds de réserve informatique	80 000.00			80 000.00		80 000.00
9282.11	Fonds de réserve véhicules	-			-		-
9282.12	Fonds pour la sauvegarde de la nature et du patrimoine architectural	29 725.00			29 725.00	29 725.00	-
9282.13	Fonds de réserve places de jeux et de sports	196 607.45		124 435.38	72 172.07	72 000.00	172.07
9282.14	Fonds de réserve routes et chemins	200 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00	-
9282.15	Fonds de réserve concours entrée ouest village	100 000.00			100 000.00	99 454.90	545.10
9282.19	Fonds de réserve touristique	30 794.00			30 794.00	30 700.00	94.00
9282.22	Fonds de réserve "Salenche"	37 481.00			37 481.00	37 481.00	-
9282.23	Fonds de réserve ruisseau de la Bergère	100 000.00			100 000.00	18 500.00	81 500.00
9282.24	Fonds de réserve rénovation grande salle	800 000.00			800 000.00		800 000.00
9282.25	Fonds de réserve rénovation maison commune	1 000 000.00			1 000 000.00		1 000 000.00
9282.99	Fonds d'entraide	128 067.00			128 067.00		128 067.00
		6 707 129.04	129 542.97	892 504.22	5 944 167.79	1 547 235.90	4 396 931.89

	Utilisation prévue selon préavis					
9282.04	Préavis 12/20-21 - Ch. Ecouralaz NORD		300 000.00			
9282.04	Préavis 09/22-23 - Réseau d'eau - Ch. Union/Fontaine		39 500.00			
9282.04	Préavis 08/23-24 - Rempl. Canalisation Ch. agri-viticole		140 000.00			
9282.04	Préavis 11/24-25 - Ch. de la Fin et Ch. des Combes		473 000.00	Validé par le Conseil 25.02.2025		
9282.04	Préavis 10/24-25 - Rempl. Conduite Ch. de la Troille		59 000.00	Validé par le Conseil 25.02.2025		
9282.05	Préavis 09/24-25 - Création d'un abri forestier		147 875.00	Validé par le Conseil 25.02.2025		
9282.12	Préavis 09/24-25 - Création d'un abri forestier		29 725.00	Validé par le Conseil 25.02.2025		
9282.14	Préavis 12/20-21 - Ch. Ecouralaz NORD		100 000.00			
9282.13	Préavis 08/24-25 - Réaménag. Terrain de Foot		72 000.00			
9282.15						
	Préavis 11/23-24 - Concours plan affect. Parcelle Les Championnes		99 454.90			
9282.19	Préavis 09/24-25 - Création d'un abri forestier		30 700.00	Validé par le Conseil 25.02.2025		
9282.22	Préavis 07/19-20 - Réaménag.de la Salenche		37 481.00			
9282.23	Préavis 02/23-24 - Renaturation ruisseau de la Bergère		18 500.00			
			1 547 235.90			

SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2024

Préavis	Cpte	Désignation	Crédits accordés	Total des dépenses	Solde à amortir au 01.01.24	Invest. 2024	Part tiers	Réserves	Amort. base	Amort. extra	Solde à amortir au 31.12.2024
11/02	4600.154	Carrefour Pèlerin EC-EU	322 800	206 838.05	8 100.00				8 100.00		0.00
05/03	4600.155	Assainissement partie est chemin du Brésil	129 180	79 691.80	14 210.00				3 985.00		10 225.00
13/08-9	4600.165	Assainissement Routes de Châtel et Bellevue	1 662 000	1 455 055.47	127 000.47				18 150.00		108 850.47
04/09-10	4600.166	Assainissement Haut-Bozon - Rte de Baumaroché	1 153 000	857 808.02	320 468.03				22 890.00		297 578.03
09/14-15	4300.173	Réfection Route de Baumaroché	3 870 500	3 587 929.68	1 773 242.68				68 202.00	1 005 040.68	700 000.00
09/17-18	4600.169	Assainissement Ch. Pérose-Ecouralaz (SUD)	2 193 000	1 793 050.84	1 164 475.84				43 129.00		1 121 346.84
12/20-21	4600.171	Assainissement Ch. Ecouralaz (NORD)	2 000 000	994 603.03	985 499.78	9 103.25			0.00		994 603.03
08/23-24	4600.172	Réfection chemin agri-viticoles - Rempl. Canalis. EC	140 000	119 550.00		119 550.00					119 550.00
07/19-20	4700.164	Réaménag.+étanch. du ruisseau de la Salenche (net 145'000)	362 000	13 880.90	-7 536.00	13 016.90			0.00		5 480.90
17/21-22	3110.172	Confortation bancs rocheux Paudille-Panessière	415 100	415 100.00	207 550.00	207 550.00		415 100.00	0.00		0.00
08/22-23	8100.001	Réfect. réseau eau potable-Défense incendie Ch. du Bugnon	288 000	214 503.50	214 503.50			214 503.50	0.00		0.00
19/22-23	4300.178	Aménagement parcelles - Chantier naval Casanova	276 251	213 708.96	208 233.53	5 475.43		100 000.00	3 790.00	109 918.96	0.00
21/22-23	4300.177	Réfection chemin agri-viticoles	3 320 000	2 081 077.55	244 411.75	1 836 665.80			0.00		2 081 077.55
02/23-24	4700.165	Rénaturation du ruisseau de la Bergère	18 500	237 604.95	43 360.80	194 244.15	252 104.16		0.00		-14 499.21
Total 9141.00		Ouvrages génie civil et installations techniques	16 150 331	12 270 402.75	5 303 520.38	2 385 605.53	252 104.16	729 603.50	168 246.00	1 114 959.64	5 424 212.61
02/22-23	3570.321	Rénovation Temple de Chardonne+création porche	314 127	287 563.00	286 063.00	1 500.00	44 361.90		9 585.00	233 616.10	0.00
12/22-23	3570.322	Assain.toiture et reconstr. Clocher Chapelle Pully	216 126	209 428.25	209 428.25				6 981.00	202 447.25	0.00
07/23-24	3518.002	Rénovation appart. des combles - Village 5-7	86 317	88 935.15		88 935.15			8 894.00	80 041.15	0.00
12/23-24	3560.006	Assain. Verrière BUM + optimisation locaux UAPE	886 420	842 686.20		842 686.20			0.00		842 686.20
22/22-23	4400.003	Réfection places de jeux Rte du Vignoble+Belvédère	125 578	124 435.38	34 925.50	89 509.88		124 435.38	0.00		0.00
17/23-24	4210.001	Parcours nature - Sentier didactique	200 000	0.00			7 000.00				-7 000.00
Total 9143.00		Bâtiments, Constructions et terrains	1 828 567	1 553 047.98	530 416.75	1 022 631.23	51 361.90	124 435.38	25 460.00	516 104.50	835 686.20
13/16-17	4300.175	Rempl. Luminaires à vapeur de mercure sur la cmne	321 800	225 072.85	141 595.85				21 741.00		119 854.85
Total 9144.00		Installations SI, Luminaires	321 800.00	225 072.85	141 595.85	0.00	0.00	0.00	21 741.00	0.00	119 854.85
											0.00
											0.00
Total 9146.00		Mobilier, machines, véhicules à amortir	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
11/16-17	1100.920	Révision du PGA + zone réservée	295 920	235 840.35	230 968.20	4 872.15	12 232.00		0.00		223 608.35
11/23-24	1100.921	Crédit d'étude Plan d'affect. Les Championnes	99 455	45 300.55		45 300.55					45 300.55
02/20-21	4600.170	Crédit d'étude p/assain. Ch. Ecouralaz (NORD)	91 100	65 089.94	52 071.94	0.00			6 509.00		45 562.94
13/21-22	3520.001	Crédit d'étude p/transformation de la grande salle	255 000	224 895.65	206 505.35	18 390.30			0.00		224 895.65
15/22-23	3520.002	Crédit d'étude compl. p/transform.n de la grande salle	318 792	153 197.30	131 169.95	22 027.35			0.00		153 197.30
01/17-18	4600.168	Etude pour l'assain. ch. Pérose+Ecouralaz (SUD)	96 700	81 931.40	32 773.40	0.00			8 193.00		24 580.40
Total 9149.00		Autres biens	1 156 967	806 255.19	653 488.84	90 590.35	12 232.00	0.00	14 702.00	0.00	717 145.19
		Total des investissements en cours	19 135 865	14 854 778.77	6 629 021.82	3 498 827.11	315 698.06	854 038.88	230 149.00	1 631 064.14	7 096 898.85

TABLEAU DES EMPRUNTS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Désignation	Bilan au 31.12.2024	Taux	Amortissement 2024	Date de conclusion	Echéance
EMPRUNTS					
COURT TERME	0.				
LONG TERME					
SUVA - Emprunt à terme fixe	5 000 000.00	0.36%	aucun	24.10.2016	24.10.2026
Caisse de Pension de la Poste - Emprunt à terme fixe	6 000 000.00	0.40%	aucun	26.10.2016	26.10.2026
ENGAGEMENTS ET FONDS SPECIAUX					
Fondation Emile Robin *	100 000.00	1.50%	aucun	1916	aucune
Fonds apprentis vigneron-agriculteurs *	30 500.00	0.00%	aucun	1978	aucune
Fonds divers gérés par la commune *	15 338.10	0.00%	aucun		aucune
Fonds mamans de jour *	800.00	0.00%	aucun	1998	aucune
Fonds communal pour la culture	10 681.00				
Fonds "Développement durable" (Taxe Romande Energie)	122 063.95				
		0.00%			
Sous-total	<u>279 383.05</u>				
Total des emprunts, engagements et fonds spéciaux	<u>11 279 383.05</u>				
* Les montants de la constitution de ces fonds n'ont pas fait l'objet de versement sur des carnets distincts des comptes de la Commune. Ils sont dès lors considérés comme emprunts à long terme					
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
Cautionnements :					
Cautionnement du prêt LADE accordé par le canton au projet de Musée Chaplin's World - Préavis 07/2012-2013 (31.12.2038)					
CHF 292'000.00 - Solde au 31.12.2023 (solde au 31.12.2024 inconnu)				CHF	220 606.00
Cautionnement en faveur du Group.Forestier de la Veveyse p/halle de stockage de plaquettes à Fenil - Préavis 10/2015-2016 (31.12.2035)				CHF	17 000.00
Cautionnement de la dette du SIGE concernant l'usine des Gonnelles (part de Chardonne)				CHF	791 071.00

RECAPITULATION DES AMORTISSEMENTS 2024

		<u>N° préavis</u>	Amort. de base	Amort. extraord. 3321.00	Utilisation réserves 3321.00	
3110						
3312.00	Confortation bancs rocheux Paudille - Panessièrre	17/21-22			415 100.00	
3518						
3312.00	Rénovation appart. des combles - Village 7	07/23-24	8 894.00	80 041.15		
3570						
3312.00	Rénovation du temple de Chardonne	02/22-23	9 585.00	233 616.10		
3312.00	Assain. toiture et clocher de la chapelle de Paully	12/22-23	6 981.00	202 447.25		
			16 566.00			
4300						
3311.00	Aménagement parcelles - Chantier Naval Casanova	19/22-23	3 790.00	109 918.96	100 000.00	
3311.00	Rempl. Luminaires à vapeur de mercure	13/16-17	21 741.00			
3311.00	Réfection route de Baumaroche	08/14-15	68 202.00	1 005 040.68		
			93 733.00			
4400						
	Réfection places de jeux Rte du Vignoble et Belvédère	22/22-23			124 435.38	
4600						
3311.00	Assainissements EC-EU Station Pèlerin	11/02	8 100.00			
3311.00	Partie Est chemin du Brésil	05/03	3 985.00			
3311.00	Assain. Route de Châtel et Rte de Bellevue	13/08-09	18 150.00			
3311.00	Assain. Haut-Bozon et Rte de Baumaroche	04/09-10	22 890.00			
3311.00	Etude assain. Ch. Ecoualaz (NORD)	02/20-21	6 509.00			
3311.00	Assain. Ch. Pérose et Ecoualaz (SUD)	09/17-18	43 129.00			
3311.00	Etude assain. Ch. Pérose et Ecoualaz (SUD)	01/17-18	8 193.00			
			110 956.00			
8100						
	Refect. Réseau eau potable-déf. incendie - Ch. du Bugnon	08/22-23			214 503.50	
	Total		230 149.00	1 631 064.14	854 038.88	2 715 252.02

Les préavis en relation avec les égouts (dicastère 4600) ne font pas l'objet d'amortissements extraordinaires.

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2024											
Feuillelet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale			
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	Patrimoine financier	Patrimoine Administratif	
5	1	A Chardonne, Demi-Lune parc					86					86		
17	1	id. Demi-Lune					35					35		
43	1	id. Logis			182							182		700 000
44	1	id. WC public 839	12				46					58		
50	1	id. Jardin derrière la Fontaine des Maîtres Rue Jacques Chardonne					226					226	17 000	
DP1006	1	id. Fontaine rue Jacques-Chardonne					18					18		
DP1006	1	id. Rue Jacques-Chardonne					6					6		
67	1	id. Derrière l'Eglise abri PCi	188				137					325		70 000
68	1	id. Derrière l'Eglise abri PCi 1438	402				142					544		160 000
72	1	id. Place de l'Eglise Bibliothèque 292 Maison de la musique 834	153				690					843		105 000
75	1	id. Rue du Village 5-7		260			136					396	2 280 000	
78	1	id. Maison de commune, Poste, Habitation, Terrasse, Couvert 214	441				746					1 187		390 000
80	1	id. Poids public					85					85		
104	1	id. Jardin ancien étang (Pl. de parc rue du Village)					74					74		5 500
DP1016	2	En Panessièrè					19					19		
DP1023	3	En Péroset							60			60		
194	3	Promenade du château - Radiée le 04.11.2009							0			0		
DP1029	4	Es Sorbiers, route							25			25		
215	4	Droit de superficie sur parcelle No 213 - Abri PC Bellevue - Route de Châtel 7C										0		
637	12	Grande-salle 366	381				470					851		
DP1038	12	Au Bugnon - Rue du Village							303			303		
1839	9	Au Crêt de la Charrue					220					220		2 200
1840	6	Au Crêt de la Charrue					77					77		800
1841	9	Au Crêt de la Charrue		103			1 335					1 438		9 000
2169	39	Es Sorbiers, dépôt souterrain					160					160		1 000
2173	39	Es Sorbiers, place de sports					2 223					2 223		5 000
2198	40	En Montet							374			374		200
2203	40	En la Lécherettaz							239			239		
2225	42	La Maison Jean, ancien réservoir							117			117		
2242	43	En Baumaroche							636			636		
2249	43	id. Chapelle de Baumaroche 521	142				414					556		

COMMUNE DE CHARDONNE				ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2024												
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA		Surfaces:								Estimation fiscale				
				A	B	C	D	E	F	G	H	Total	Patrimoine financier	Patrimoine Administratif		
2254	43	id.	Local du feu Rt 525	83				228						311		
2285	44		La Maison Jean, Forêt							126 121			126 121			75 000
2290	44	id.	La Maison Jean, Forêt							328			328			200
2401	47		Le Champ de l'Augeoz, Pré					1 909					1 909	4 000		
2428	47	id.	(transf. SRE) - Carrefour Pérose/Ecouralaz	12			915						927	115 000		
2471	48		Es Tassonneyses, Forêt							2 084			2 084			1 000
2720	58		En Perriaz							383			383			
2747	59		Es Combettes, Forêt							15 290			15 290			3 000
2739	59		A la Montagne à l'Hoûtoz, Forêt							2 061			2 061			1 000
2750	59		Es Combettes, Forêt							1 743			1 743			320
2845	66		En Courneaux, Collège de Pully 606				184	1 037					1 221			360 000
2846	66		En Courneaux, Pré-champs							5 832			5 832	6 000		
2883	69		Au Pèlerin							5 707			5 707			3 000
2916	72-73		Bois du Dévin, Forêts							191	164 680		164 871			100 000
2959	74		En Maules, Pré-Forêts							7 229	3 969		11 198			8 000
2976	74		En Praz Bouritaz, Pré-bois							913	15 946		16 859			8 000
3094	82		Bois du Dévin, Forêts								356		356			100
3118	59		Es Combettes, Bois							1 298			1 298			500
3131	66		En Courneaux, Chapelle 605	77						369			446			
3224	44		La Maison-Jean, Bois								605		605			400
3261	43		Ch. du Pèlerin"Espace Cendrillon"	62				1 055					1 117			261 000
3275	1		A Chardonne, Temple 293	177				5					182			
3304	43		En Baumaroché, Ch. de la Forêt					991					991	60 000		
3338	52		Au Bugnon, Cremières, Ch. de la Plantaz					201					201			
DP1078	47		Le Pré-Ducret - Ch. de l'Ecouralaz							81			81			
3458	40		Ch. des Roches, en Montet							1 388	1 277		2 665			
3498	66		En Courneaux, Pré							1 201			1 201	1 000		
3548	69		Au Pèlerin, Chalet Butticaç 635	69				609	13 867	126 175			140 720			150 000
3598	43		En Baumaroché, Parc + Ecopoint Cendrillon							1 112			1 112			
3650	47		Ch. de l'Ecouralaz							271			271			
3715	15		La Mène, Cimetière 194 + vignes	19				2 410				1 710	4 139			
3771	15		Les Pralets, Place de Jeux rte du Vignoble + vigne					822				642	1 464			10 000
3773	15		Les Pralets, Placette avec banc - Rte du Vignoble					43					43			0
3775	15		Les Pralets, Pré (ex parcelle Fontannaz)	6				425				281	712			65 000
3776	15		Route Vignoble 3 - Grange + Pré (Local Fontannaz)				48	316	543				907			140 000

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2024											
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale			
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	Patrimoine financier	Patrimoine Administratif	
	H	Vignes												
		RECAPITULATION FINANCIERE												
	B	Bâtiments locatifs											2 280 000	
	C	Bâtiments mixtes											0	
	D	Terrains											175 000	
	E-F	Prés et divers											32 000	
	H	Vignes											212 600	
													2 699 600	
	A-B-E-F													2 312 200
	G													347 520
														2 659 720

Commune de Chardonne - Utilisation des véhicules communaux 2024

Véhicules de voirie

	Pony P3	Pony P4	Meili 7000	Meili URS
Année acquisition	2018	2019	2016	2023
Heures utilisation 2024	188	242	276	491
Kilomètre au 31.12.2023				
Kilomètres au 31.12.2024				
Kilomètres effectués en 2024				

Ford Ranger	Isuzu camionette	Isuzu pick-up
2008	2017	2022
143 477	61 268	16 182
149 238	68 415	23 420
5 761	7 147	7 238

Véhicule de conciergerie

	Renault Kangoo (véhic. électr.)
Année acquisition	2019
Kilomètres au 31.12.2023	25 568
Kilomètres au 31.12.2024	32 520
Kilomètres effectués en 2024	6 952



Commune de Chardonne

Collaborations intercommunales

Liste des collaborations intercommunales au sens des directives édictées par le Département des institutions de la sécurité (DIS)

Association de communes, ententes intercommunales et autres regroupements de droit public	Forme juridique	Nom du réviseur agréé ou expert-réviseur agréé (cas échéant)	Comptes 2024
Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC)	Association de communes	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey	Comptes 2024 à consulter sur le site internet de la commune de chardonne : www.chardonne.ch
Association Sécurité Riviera (ASR)	Association de communes	Fidal Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne	
Service Intercommunal de Gestion (SIGE)	Association de communes	Multifiduciaire Léman SA, Montreux	
Association Régionale d'Action Sociale (ARAS)	Association de communes	SCF Révision SA	
Fonds Culturel Riviera (FCR)	Ententes intercommunales	PKF Fiduciaire SA, Lausanne	
Communauté Intercomm. d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL)	Ententes intercommunales	PKF Fiduciaire SA, Lausanne	
Commission intercommunale de la taxe de séjour	Ententes intercommunales	Fidinter SA, Lausanne	
Commission Intercommunale de Lavaux (CIL)	Ententes intercommunales	Aucun	

Autres formes de collaborations intercommunales (hors liste DIS)

Association de communes, ententes intercommunales et autres regroupements de droit public	Forme juridique	Comptes 2024
Bureau Technique Intercommunal (BTI)	Convention municipale	Dans le rapport de gestion
Déchetterie intercommunale de Praz-Libon	Convention municipale	Dans le rapport de gestion
Réseau LAC (FSAE avec Les 4 communes du cercle, La Tour-de-Peilz et le Groupe Nestlé)	Mandat de prestations	Dans le rapport de gestion
Fondation pour l'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (REME)	Fondation	-
Fondation pour l'accueil collectif de la petite enfance de Blonay et St-Légier (REBSL)	Fondation	-
Fondation pour la saison culturelle de Montreux	Fondation	-
Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	Association de droit privé	-
Association des repas à domicile	Association de droit privé	-
Montreux-Vevey Tourisme (MVT)	Association de droit privé	-
PROMOVE	Association de droit privé	-
Groupement forestier de la Veveyse	Corporation de droit public spécifique (loi forestière)	-
2m2c Centre des congrès de Montreux	Société anonyme	-
Espace régional des Pléiades	Société simple	-



CERCLE DE CORSIER

BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

COMPTES 2024

Version 1.2 - 17.02.2025

Commentaires des Comptes 2024

PERSONNEL

3011.00 Salaires	10 EPT y c. CDD (voir #3080.00) + 1 apprenti
3030.00 Charges sociales	
3060.00 Indemnités de déplacement	
3080.00 Personnel intérimaire	Contrat à durée déterminée sous #3011.00
3090.00 Recrutement du personnel	
3091.00 Formation du personnel	
4361.00 Remboursement de traitements	Remboursements indemnités accident et maladie

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	
3102.00 Abonnements et cotisations	
3109.00 Photocopieuse	
3112.00 Informatique (achat matériel)	
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	
3135.00 Achats directs par BTI	Modélisation 3D non prévue au budget (opportunité pour PACom)
3141.00 Entretien divers	Pas d'entretien en 2024
3150.00 Informatique (maintenance)	
3150.01 Cartoriviera (maintenance)	
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	
3181.00 Taxes postales	
3182.00 Communications (tél.)	Passage à la fibre optique
3182.01 Communications (natel)	
3184.00 Sécurité au travail	
3185.00 Frais d'administration	Y compris frais juridiques RH
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	Réduction de primes et participation aux excédents en 2023
3189.01 Mâj des données cadastrales	
3189.02 Conciergerie	Selon décompte horaire effectif
3199.00 Frais divers	

	COMPTES 2024	BUDGET 2024	COMPTES 2023
PERSONNEL			
3011.00 Salaires	1 106 108.35	1 030 000.00	979 400.15
3030.00 Charges sociales	302 012.50	296 500.00	275 038.25
3060.00 Indemnités de déplacement	19 813.50	17 500.00	15 136.20
3080.00 Personnel intérimaire	-	90 000.00	-
3090.00 Recrutement du personnel	-	-	-
3091.00 Formation du personnel	12 861.55	13 000.00	12 715.00
4361.00 Remboursement de traitements	-19 786.25	-	-
TOTAL "PERSONNEL"	1 421 009.65	1 447 000.00	1 282 289.60
FRAIS d'EXPLOITATION			
3101.00 Fournitures de bureau	3 213.45	5 000.00	2 944.65
3102.00 Abonnements et cotisations	1 828.00	4 600.00	2 414.00
3109.00 Photocopieuse	6 690.80	6 600.00	6 539.60
3112.00 Informatique (achat matériel)	5 836.60	6 000.00	9 950.00
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	3 913.70	4 000.00	10 982.10
3135.00 Achats directs par BTI	47 394.55	8 200.00	20 141.60
3141.00 Entretien divers	-	1 500.00	998.60
3150.00 Informatique (maintenance)	14 140.10	20 000.00	24 530.40
3150.01 Cartoriviera (maintenance)	13 009.00	13 100.00	12 948.00
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	88 544.00	88 600.00	88 544.00
3181.00 Taxes postales	835.60	1 500.00	1 088.55
3182.00 Communications (tél.)	9 036.50	8 500.00	8 354.70
3182.01 Communications (natel)	2 166.75	2 000.00	2 037.60
3184.00 Sécurité au travail	1 097.65	5 000.00	2 295.45
3185.00 Frais d'administration	11 052.40	9 500.00	9 734.40
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	5 192.55	6 500.00	5 359.25
3189.01 Mäj des données cadastrales	-	1 300.00	861.60
3189.02 Conciergerie	11 463.90	11 000.00	11 729.50
3199.00 Frais divers	5 391.85	5 500.00	5 324.50
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"	230 807.40	208 400.00	226 778.50
COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI	1 651 817.05	1 655 400.00	1 509 068.10
REPARTITION INTERCOMMUNALE			
Corsier ⇨	27.22% 449 561.00	26.52% 438 930.00	26.75% 403 676.20
Corseaux ⇨	23.30% 384 881.25	24.03% 397 770.00	22.63% 341 541.65
Chardonne ⇨	30.33% 500 921.90	28.81% 476 950.00	29.82% 450 043.00
Jongny ⇨	19.16% 316 452.90	20.64% 341 750.00	20.79% 313 807.25
TOTAL REPARTITION	100.00% 1 651 817.05	100.00% 1 655 400.00	100.00% 1 509 068.10

Total de ctrl

0.00

0.00

0.00

Répartition des charges entre les communes

PERSONNEL

		Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
3011.00 Salaires	H. eff.	303 435.99	257 417.43	337 023.67	208 231.26
3030.00 Charges sociales	H. eff.	28 844.35	24 469.87	32 037.16	19 794.27
3040.00 Cotisations Caisse de pension	H. eff.	49 019.32	41 585.13	54 445.32	33 639.23
3050.00 Cotisations autres assurances de personnes	H. eff.	4 986.69	4 230.41	5 538.67	3 422.08
3060.00 Indemnités de déplacement	H. eff.	5 435.39	4 611.07	6 037.04	3 730.01
3080.00 Personnel intérimaire	H. eff.	-	-	-	-
3090.00 Recrutement du personnel	4/4	-	-	-	-
3091.00 Formation du personnel	4/4	3 215.39	3 215.39	3 215.39	3 215.39
4361.00 Remboursement de traitements	H. eff.	-5 427.91	-4 604.73	-6 028.74	-3 724.88

TOTAL "PERSONNEL"

389 509.21 330 924.57 432 268.51 268 307.37

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	% moy.	842.09	746.62	998.13	626.61
3102.00 Abonnements et cotisations	% moy.	479.03	424.72	567.80	356.46
3109.00 Photocopieuse	% moy.	1 753.33	1 554.54	2 078.24	1 304.69
3112.00 Informatique (achat matériel)	4/4	1 459.15	1 459.15	1 459.15	1 459.15
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	4/4	978.43	978.43	978.43	978.43
3135.00 Achats directs par BTI	Déc. ind.	1 066.25	1 085.20	2 365.60	718.50
Achats directs par BTI	4/4	10 539.75	10 539.75	10 539.75	10 539.75
3141.00 Entretien divers	% moy.	-	-	-	-
3150.00 Informatique (maintenance)	4/4	3 535.03	3 535.03	3 535.03	3 535.03
3150.01 Informatique (maintenance - Cartoriviera)	Déc. ind.	4 155.00	2 207.00	4 648.00	1 999.00
Informatique (maintenance - Cartoriviera)	4/4	-	-	-	-
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage & éclairage)	% moy.	23 203.03	20 572.37	27 502.75	17 265.84
3181.00 Taxes postales	% moy.	218.97	194.14	259.55	162.94
3182.00 Communications (tél.)	% moy.	2 368.02	2 099.55	2 806.84	1 762.09
3182.01 Communications (natel)	% moy.	567.80	503.42	673.02	422.51
3184.00 Sécurité au travail	4/4	274.41	274.41	274.41	274.41
3185.00 Frais d'administration	% moy.	2 896.29	2 567.92	3 433.00	2 155.19
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	4/4	1 298.14	1 298.14	1 298.14	1 298.14
3189.02 Conciergerie	% moy.	3 004.12	2 663.53	3 560.82	2 235.43
3199.00 Frais divers	% moy.	1 412.94	1 252.75	1 674.77	1 051.40

TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"

60 051.77 53 956.66 68 653.41 48 145.56

COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI

449 561.00 384 881.25 500 921.90 316 452.90
27.216% 23.300% 30.326% 19.158%

1 651 817.05
100.00%

H. eff. = selon ventilation des heures individuelles effectives
% moy. = selon répartition globale (moyenne) des heures payées
4/4 = divisé par 4
Déc. ind. = selon détail par commune



CORSIER-SUR-VEVEY

Déchèterie de Praz-Libon

COMPTES 2024

Version 1.3 - 24.02.2025



Commentaires des Comptes 2024

REVENUS

4354.06 Rétrocession verre et divers	
4354.01 Rétrocession PET	
4354.02 Rétrocession équip. électroniques	
4354.03 Rétrocession papiers	Pas de rétrocession "papier" en 2024
4354.04 Rétrocession ferraille légère	Diminution du montant de reprise de la ferraille
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée	
4354.09 Rétrocession autres et divers	
4359.03 Encaissements cartes "entreprise"	

TOTAL "REVENUS"

FRAIS d'EXPLOITATION

3900.08 Ressources en personnel fournies par la voirie	
3091.00 Frais de formation	Cours Cosedec - formation diplôme de spécialiste en déchèterie
3120.00 Eau, énergie, combustible,...	
3113.00 Achat matériel/équipement	Achats inférieurs aux prévisions
3141.00 Entretien/travaux divers	
3161.00 Location du sol	950 m2 à CHF 7.00/an
3163.00 Location des infrastructures	Pas location de cabines WC en 2024 (achat de toilettes sèches)
3182.00 Frais de téléphone et internet	
3185.00 Frais d'administration	Gestion comptable par Corsier et honoraires marché public
3186.00 Assurances et frais divers	
3188.00 Transport et élimination	Selon volumes et coûts 2024



Comptes 2024

	COMPTES 2024	BUDGET 2024	COMPTES 2023
REVENUS			
4354.06 Rétrocession verre et divers	3 782.10	4 000.00	3 191.72
4354.01 Rétrocession PET	420.35	1 000.00	429.70
4354.02 Rétrocession équip. électroniques	7 877.20	7 000.00	6 802.02
4354.03 Rétrocession papiers	-	2 000.00	-
4354.04 Rétrocession ferraille légère	2 815.20	9 000.00	6 075.25
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée	-	1 000.00	-
4354.09 Rétrocession autres et divers	171.00	500.00	152.50
4359.03 Encaissements cartes "entreprise"	3 885.40	2 000.00	2 326.90
TOTAL "REVENUS"	18 951.25	26 500.00	18 978.09
FRAIS d'EXPLOITATION			
3900.08 Ressources en personnel fournies par la voirie	136 500.00	136 500.00	130 000.00
3091.00 Frais de formation	5 850.00	-	1 180.00
3120.00 Eau, énergie, combustible,...	2 137.00	2 000.00	2 580.40
3113.00 Achat matériel/équipement	2 573.10	20 000.00	19 430.65
3141.00 Entretien/travaux divers	11 553.90	15 000.00	10 578.80
3161.00 Location du sol	6 650.00	6 650.00	6 650.00
3163.00 Location des infrastructures	0.00	3 000.00	2 280.00
3182.00 Frais de téléphone et internet	1 484.00	1 350.00	1 328.00
3185.00 Frais d'administration	17 744.25	13 000.00	15 794.40
3186.00 Assurances et frais divers	987.00	1 000.00	987.05
3188.00 Transport et élimination	180 820.45	220 000.00	199 632.65
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"	366 299.70	418 500.00	390 441.95
COÛT de FONCTIONNEMENT de la déchèterie	347 348.45	392 000.00	371 463.86
REPARTITION INTERCOMMUNALE			
Corsier →	3 429 31.38%	108 981.42 31.44%	123 234.55 31.44%
Corseaux →	2 339 21.40%	74 338.71 21.55%	84 462.85 21.55%
Chardonne →	3 243 29.67%	103 069.94 29.81%	116 864.10 29.81%
Jongny →	1 918 17.55%	60 958.38 17.20%	67 438.50 17.20%
TOTAL REPARTITION	31.78 100.00% <i>par habitant</i>	347 348.45 100.00%	392 000.00 100.00%
<small>Total de cdt</small>		<small>0.00</small>	<small>0.00</small>

Comptes 2024 consolidés - Réseau LAC											
	préscolaire		parascolaire		AFJ		Total	Admin LAC		Total	
	En %		En %		En %		En %		En %		
Charges d'exploitation	11'630'011.65	100.00	5'445'509.89	100.00	1'636'077.08	100.00	18'711'598.62	100.00	18'711'598.62	100.00	
Participation des parents	3'752'266.70	32.26	1'472'667.55	27.04	561'300.13	34.31	5'786'234.38	30.92	5'786'234.38	30.92	
Subventions FAJE	2'273'582.90	19.55	896'005.00	16.45	166'347.75	10.17	3'335'935.65	17.83	3'335'935.65	17.83	
SCAJE - Aide au démarrage	123'319.50	1.06	103'725.15	1.90	0.00	0.00	227'044.65	1.21	227'044.65	1.21	
FAJE - Aide au démarrage	352'000.00	3.03	17'820.00	0.33	0.00	0.00	369'820.00	1.98	369'820.00	1.98	
Autres recettes	569'676.03	4.90	343'454.70	6.31	57'429.83	3.51	970'560.56	5.19	970'560.56	5.19	
Administration Réseau	-	-	-	-	-	-	-	152'091.85	152'091.85	0.81	
Participation des partenaires	4'559'166.52	39.20	2'611'837.49	47.96	850'999.37	52.01	8'022'003.38	42.87	152'091.85	8'174'095.23	43.68
Excédent de charges à répartir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Partenaires	Préscolaire				Parascolaire				AFJ				Total		Administration Réseau LAC				Budget LAC 2024 arrondi	Comptes LAC 2024
	Budget LAC 2024		Comptes LAC 2024		Budget LAC 2024		Comptes LAC 2024		Budget LAC 2024		Comptes LAC 2024		Heures consommées		Budget LAC 2024		Comptes LAC 2024			
	Heures consommées	Montants	Heures consommées	Montants	Heures consommées	Montants	Heures consommées	Montants	Heures consommées	Montants	Heures consommées	Montants	Budget	Comptes	Part égales	Montants	Part égales	Montants		
Chardonne	65'806	488'986	76'356.15	518'088.01	0	0	0.00	0.00	28'412	180'078	20'430.50	140'374.04	94'218	96'786.65	1/6	23'000	1/6	25'348.65	692'064	683'810.70
Corseaux	38'762	288'029	36'944.07	250'671.10	0	0	0.00	0.00	13'677	86'686	7'022.50	48'250.25	52'439	43'966.57	1/6	23'000	1/6	25'348.65	397'715	324'270.00
Corsier	65'118	483'873	64'250.47	435'949.15	0	0	0.00	0.00	34'841	220'826	31'062.50	213'424.47	99'959	95'312.97	1/6	23'000	1/6	25'348.65	727'699	674'722.27
Jongny	69'527	516'635	56'452.11	383'036.10	0	0	0.00	0.00	7'019	44'487	12'101.00	83'143.65	76'546	68'553.11	1/6	23'000	1/6	25'348.65	584'122	491'528.39
La Tour-de-Peilz	422'909	3'142'517	391'592.71	2'657'015.70	340'698	2'772'963	336'726.41	2'480'827.58	74'603	472'841	472'50.50	324'649.11	838'210	775'569.62	1/6	23'000	1/6	25'348.65	6'411'321	5'487'841.04
Nestlé International	22'114	164'323	21'522.87	146'035.92	6'398	52'074	8'251.02	60'789.29	944	5'983	1'288.00	8'849.60	29'456	31'061.89	0.5/6	11'500	0.5/6	12'674.30	233'880	228'349.11
Nestlé CH	13'677	101'630	12'450.34	84'477.44	1'713	13'942	3'088.72	22'756.11	940	5'958	804.75	5'529.28	16'330	16'343.81	0.5/6	11'500	0.5/6	12'674.30	133'030	125'437.13
La Tour-de-Peilz employeur	8'032	59'684	6'964.62	47'256.00	1'278	10'402	4'213.18	31'040.55	688	4'361	833.00	5'723.38	9'998	12'010.80	0	0	0	0.00	74'447	84'019.93
BCIR : REBSL, REME, VV	2'809	20'873	5'399.60	36'637.10	1'110	9'034	2'229.25	16'423.97	2'603	16'498	3'064.50	21'055.59	6'522	10'693.35	0	0	0	0.00	46'405	74'116.66
Total LAC	708'754	5'266'550	671'932.94	4'559'166.52	351'197	2'858'415	354'508.58	2'611'837.49	163'727	1'037'718	123'857.25	850'999.37	1'223'678	1'150'298.77		138'000		152'091.85	9'300'683	8'174'095.23

Partenaires	Budget LAC 2024	Comptes LAC Participations Membre financeurs 2024	Membres financeurs 2024 Déjà versé (100%-budget)	Membres financeurs 2024 Solde à verser	Membres financeurs 2024 Solde à verser arrondi
Chardonne	692'064	683'810.70	692'064.00	-8'253.30	-8'253.30
Corseaux	397'716	324'270.00	397'716.00	-73'446.00	-73'446.00
Corsier	727'699	674'722.27	727'699.00	-52'976.73	-52'976.75
Jongny	584'123	491'528.39	584'123.00	-92'594.61	-92'594.60
La Tour-de-Peilz	6'411'321	5'487'841.04	6'411'321.00	-923'479.96	-923'480.00
Nestlé International	233'880	228'349.11	233'880.00	-5'530.89	-5'530.90
Nestlé CH	133'030	125'437.13	66'515.00	58'922.13	58'922.15
La Tour-de-Peilz employeur	74'447	84'019.93	37'223.00	46'796.93	46'796.95
BCIR : REBSL, REME, VV	46'405	74'116.66	0.00	74'116.66	74'116.65
Total LAC	9'300'685	8'174'095.23	9'150'541.00	-976'445.77	-976'445.80

Base des montants comptes 01-12/2024 : Comptes définitifs des structures d'accueil du Réseau LAC

Base pour la répartition des heures 01-12/2024 : Extraction des heures consommées et contractuelles 01-12/2024

Administration Réseau : Répartition des charges à part égales selon mandat de prestations

BCIR = Bureau coordination inter-réseau Montants estimés selon le prix moyen 2023 et pas 2024

Les enfants habitant sur les communes/partenaires du Réseau LAC et qui sont placés dans un autre réseau et qui bénéficient d'un droit acquis, d'un CDD ou d'un BCIR ne font pas partie de ce décompte.